



Constitution d'une base de données de thèses et de PhD  
francophones consacrés à l'enseignement primaire et secondaire

Rapport scientifique

Juin 2020

Coordination et direction scientifique

Laurent SOVET

Paboussoum PARI

Membres de l'équipe

Emmanuel WASSOUO,

Kouassi Emmanuel MENSANVI,

Enyonam Yawavi KOSSI,

Kwamigan Dzidula Daniel AHONDO

## Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont ceux des auteurs mentionnés précédemment et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de leurs tutelles institutionnelles respectives ainsi que celui de l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Agence Française de Développement.

Pour citer ce document :

Sovet, L., Pari, P., Wassouo, E., Mensanvi, K. E., Kossi, E. Y., & Ahondo, K. D. D. (2020). Constitution d'une base de données de thèses et de PhD francophones consacrés à l'enseignement primaire et secondaire. Agence Universitaire de la Francophonie.

# Membres de l'équipe

## Équipe française

- Laurent SOVET (responsable scientifique et coordinateur), maître de conférences en psychologie différentielle au Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA) à l'Université de Paris
- Emmanuel WASSOUO, docteur en psychologie du travail et ingénieur de recherche au Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA) à l'Université de Paris

## Équipe togolaise

- Paboussoum PARI (coordinateur), maître de conférences (HDR) en psychologie du travail et responsable de la Structure de Recherche Universitaire en Psychologie, Orientation et Développement (SRU POD) à l'Université de Lomé
- Emmanuel Kouassi MENSANVI, doctorant en psychologie du travail et membre de Structure de Recherche Universitaire en Psychologie, Orientation et Développement (SRU POD) à l'Université de Lomé
- Enyonam Yawavi KOSSI, docteure en psychologie du travail et membre de la Structure de Recherche Universitaire en Psychologie, Orientation et Développement (SRU POD) à l'Université de Lomé
- Kwamigan Dzidula Daniel AHONDO, assistant documentaliste au Département de Psychologie Appliquée à l'Université de Lomé

Pour toute information concernant la réalisation de ce projet, merci de vous adresser directement au responsable scientifique :

Laurent Sovet

Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA, UMR\_T 7708)

Institut de Psychologie, Université de Paris

71, avenue Édouard Vaillant

92 100 Boulogne-Billancourt, France

Courriel : [laurent.sovet@u-paris.fr](mailto:laurent.sovet@u-paris.fr)

## Remerciements

Nous remercions chaleureusement l'équipe de la Bibliothèque Henri Piéron d'Université de Paris et en particulier Jean GUILLEMAIN et Thierry LESAGE ainsi que Christophe PASCOLINI, consultant au Bureau van Dijk Information Management (BvDIM) pour leur aide précieuse dans l'extraction des données sur le système universitaire de documentation (SUDOC), réalisée dans le cadre de leurs actions ColIEx-Persée.

Nous remercions également Marc PILON, démographe et directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement pour nous avoir présenté la méthodologie utilisée pour recenser les thèses soutenues dans un établissement d'enseignement supérieur en France entre 1990 et 2013 portant sur l'éducation dans les pays en développement dans le cadre d'un projet soutenu par l'Agence Française pour le Développement.

Enfin, nous remercions Jana HAIDAR et Adèle ZITO, étudiantes en troisième année de licence de psychologie à l'Université de Paris pour leur assistance dans l'extraction de plusieurs bases de données.

## Résumé exécutif

---

Dans le cadre du programme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) soutient la réalisation de différents projets visant à construire et renforcer les capacités des acteurs de l'éducation dans les pays d'Afrique francophone. Pour accompagner la recherche scientifique, il a été envisagé de créer une base de données rassemblant toutes les thèses francophones portant sur l'enseignement primaire et secondaire en Afrique francophone, en Haïti et au Liban depuis le début des années 2000.

Une revue systématique de la littérature a été réalisée pour identifier et catégoriser toutes les thèses francophones disponibles en ligne, soutenues entre 2000 et 2018 dans 30 pays francophones et portant sur l'enseignement primaire et secondaires dans 25 pays francophones comprenant l'Afrique francophone, Haïti et le Liban. Au total, 132 bases de données ont été examinées pour aboutir à un volume initial de 150 000 références. Un processus d'évaluation en plusieurs étapes a permis de retenir 1 677 thèses qui correspondent aux critères d'inclusion.

Les 1 677 thèses permettent de couvrir les 25 pays cibles. Elles sont principalement soutenues en France (37.5%) et portent majoritairement sur les pays d'Afrique de l'Ouest (50.0%) et le Maghreb (24.6%). Les pays qui font l'objet du plus grand nombre de thèses sont la Côte d'Ivoire (18.2%), l'Algérie (10.6%) et le Mali (10.6%). Sur la période 2009-2018, la production scientifique s'est accrue à un rythme d'environ 110 thèses publiées chaque année. Chaque thèse est catégorisée selon un à deux champs descriptifs parmi une liste de 18 thèmes. Les plus fréquents portent la santé, le handicap et l'inclusion (33.7%), le pilotage du système éducatif (10.3%) et la sociologie de l'éducation (9.8%). La base de données est consultable sur le site suivant : <https://apprendre.auf.org/repertoire-des-theses/>

Une démarche qualité a été mise en place pour évaluer et contrôler chaque étape du processus de sélection des références. La marge d'erreur sur l'étape d'éligibilité du titre est comprise entre 5.9 et 11.3% tandis que la marge d'erreur inférieure est à 0.1% sur l'étape d'éligibilité du résumé. Le taux de convergence avec une recension préliminaire réalisée par l'AFD est estimé à 85.1%. Des recommandations sont formulées quant à l'utilisation et l'actualisation de la base de données.

# Sommaire

---

Membres de l'équipe.....	3
Remerciements.....	4
Résumé exécutif .....	5
1. Analyse de la demande.....	10
1.1. Présentation de la demande.....	10
1.2. Positionnement du projet.....	11
2. Enjeux autour du référencement des thèses.....	13
2.1. Libre accès et productions scientifiques.....	13
2.2. Politiques de conservation et de diffusion des thèses .....	14
2.3. Pratiques et usage des recensions des thèses .....	16
3. Méthodologie de collecte de l'information .....	18
3.1. Principes de la revue systématique de la littérature.....	18
3.2. Stratégies d'identification des bases de données .....	19
3.3. Stratégies d'extraction de l'information.....	23
3.4. Étapes d'exploration d'une base de données.....	25
3.5. Critères d'inclusion.....	29
3.6. Fidélité inter-juges.....	31
4. Sélection et catégorisation des références.....	36
4.1. Constitution du lot n°0 .....	36
4.2. Constitution du lot n°1 .....	37
4.3. Constitution du lot n°2 .....	38
4.4. Constitution du lot n°3 .....	39
4.5. Constitution du lot n°4 .....	41

4.6.	Constitution générale.....	42
4.7.	Constitution de la base de données finale.....	43
4.8.	Validation de la démarche.....	45
5.	Description de la base de données.....	48
5.1.	Description générale.....	48
5.2.	Description des aires géographique.....	50
5.3.	Description du niveau d'éducation.....	54
5.4.	Description des champs descriptifs.....	58
6.	Limites et perspectives.....	69
6.1.	Précautions quant à l'utilisation des données.....	69
6.2.	Mise à jour de la base de données.....	72
6.3.	Impacts et valorisations de la base de données.....	74
	Références bibliographiques.....	76
	Liste des abréviations.....	80
	Annexes.....	84

## Sommaire des tableaux

---

Tableau 1. Distribution des bases de données par lot .....	21
Tableau 2. Répartition des bases de données à travers les lots et les formats .....	22
Tableau 3. Répartition des bases de données à travers les lots et les modalités d'extraction.....	25
Tableau 4. Répartition des bases de données à travers les formats et les modalités d'extraction .....	25
Tableau 5. Pourcentages d'accord entre les juges au démarrage du projet sur la décision finale .....	32
Tableau 6. Synthèse de l'accord entre les juges sur l'éligibilité du titre .....	32
Tableau 7. Synthèse de l'accord entre les juges sur l'éligibilité du résumé .....	33
Tableau 8. Comparatif des critères d'inclusion.....	46
Tableau 9. Répartition des thèses en fonction du pays de soutenance.....	49
Tableau 10. Répartition des thèses en fonction du pays cible .....	51
Tableau 11. Répartition des thèses en fonction des régions cibles .....	51
Tableau 12. Répartition des thèses en fonction des régions cibles et du pays de soutenance .....	53
Tableau 13. Répartition des thèses en fonction des régions ciblées et de la région de soutenance.....	54
Tableau 14. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation .....	55
Tableau 15. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et du pays de soutenance.....	56
Tableau 16. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et de la région de soutenance.....	57
Tableau 17. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et de la région cible.....	57
Tableau 18. Répartition des thèses en fonction des champs descriptifs .....	58
Tableau 19. Correspondance entre le champ descriptif de premier et de deuxième rang.....	59
Tableau 20. Répartition des thèses en fonction du premier champ descriptif et du pays de soutenance .....	62
Tableau 21. Répartition des thèses en fonction du premier champ descriptif et du pays de soutenance .....	63
Tableau 22. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif en 1er et en second rang et de la région de soutenance.....	64
Tableau 23. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de premier rang et du niveau d'éducation.....	65
Tableau 24. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de second rang et du niveau d'éducation .....	66
Tableau 25. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de premier rang et de la région étudiée... ..	67
Tableau 26. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de second rang et de la région étudiée....	68

## Sommaire des figures

---

Figure 1. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration d'une base de données .....	28
Figure 2. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°0 .....	36
Figure 3. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°1 .....	37
Figure 4. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°2 .....	39
Figure 5. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°3 .....	40
Figure 6. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°4 .....	41
Figure 7. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration de l'ensemble des bases de données.....	42
Figure 8. Analyse du réseau neuronal entre les bases de données à partir des doublons.....	44
Figure 9. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour l'ensemble des références.....	48
Figure 10. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour chaque région étudiée.....	52
Figure 11. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour les sept pays les plus étudiés .....	52
Figure 12. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 selon le niveau d'éducation .....	55
Figure 13. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour les principaux champs descriptifs de premier rang.....	60
Figure 14. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour les principaux champs descriptifs de second rang.....	60

# 1. Analyse de la demande

---

## 1.1. Présentation de la demande

Dans le cadre du programme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a lancé en février 2019 un appel d'offre avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) visant à élaborer un répertoire des thèses et PhD en éducation du 21<sup>ème</sup> siècle couvrant l'enseignement primaire et secondaire dans 25 pays francophones comprenant l'Afrique francophone, Haïti et le Liban (voir Annexe 1). Plus spécifiquement, il s'agissait de constituer une base de données qui recense toute thèse ou tout PhD - francophone et disponibles en ligne – portant sur au moins l'un de ces pays et ayant fait l'objet d'une soutenance à partir des années 2000 dans l'un de ces pays ou dans cinq autres supplémentaires (Belgique, Canada, France, Luxembourg et Suisse). Cette base de données doit être rendue accessible à travers une plate-forme numérique accessible à toute personne munie d'une connexion à internet en ciblant notamment la communauté scientifique des pays ciblés.

Un premier travail mené par Bonini et al. (2015) avec l'appui financier de l'AFD faisait état de 448 thèses soutenues dans un établissement d'enseignement supérieur en France entre 1990 et 2013 portant sur l'éducation dans les pays en développement. Il s'agissait donc de compléter et d'enrichir cette première recension à trois niveaux :

- Élargir et redéfinir les aires géographiques ciblées dans la recension : En l'occurrence, le choix s'est porté sur 25 pays francophones dont la thèse fait l'objet et 30 pays francophones où la thèse a été soutenue ;
- Circonscrire le thème de la thèse : En l'occurrence, le périmètre fut restreint uniquement à l'enseignement formel, public et privé de la maternelle au lycée inclus ou à l'enseignement non formel pour les enfants de 4 à 16 ans. Une déclinaison en 18 champs descriptifs fut proposée pour clarifier l'étendue des thématiques en lien avec l'éducation ;
- Recentrer la période d'inclusion : En l'occurrence, les thèses concernées par la recension devaient obligatoirement avoir été soutenues à partir de l'année 2000.

Les pays où les thèses ont été soutenues se répartissent en zones géographiques, elles-mêmes regroupées en quatre lots distincts (voir Annexe 2) :

- Lot n°1 : Il comprend tous les pays situés en Afrique subsaharienne et dans l'océan indien, soit

un total de 20 pays (Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Union des Comores) ;

- Lot n°2 : Il comprend uniquement le Canada et Haïti, soit un total de deux pays ;
- Lot n°3 : Il comprend sept pays localisés dans trois régions différentes situées en Europe (Belgique, Luxembourg et Suisse), au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et au Moyen-Orient (Liban) ;
- Lot n°4 : Il comprend uniquement la France.

Chaque thèse éligible à la recension devait être renseignée suivant un protocole comprenant 26 critères relatifs aux informations administratives, aux thèmes abordés et aux zones géographiques visées (voir Annexe 3).

## 1.2. Positionnement du projet

La réponse à cet appel d'offre résulte d'une concertation entre le Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA) à l'Université de Paris (France) et la Structure de Recherche Universitaire en Psychologie, Orientation et Développement (SRU POD) à l'Université de Lomé (Togo). Ces deux équipes ont noué une collaboration depuis plusieurs années dans le champ de la psychologie couvrant des domaines en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle, l'éducation et le travail. En l'occurrence, elles mènent actuellement une étude portant sur le recensement de l'ensemble des mémoires de psychologie du travail soutenues à l'Université de Lomé depuis la création de cette filière. Les compétences de ces deux équipes en termes d'extraction de données, de revues systématiques de la littérature et d'analyses bibliométriques ont été fortement mises à contribution dans la réalisation du présent projet.

Le référencement des thèses et PhD en éducation du 21<sup>ème</sup> siècle couvrant l'enseignement primaire et secondaire dans 25 pays francophones comprenant l'Afrique francophone, Haïti et le Liban constitue une initiative inédite dont les enjeux sont multiples (voir Chapitre 2). Pour répondre à de telles ambitions et garantir un recueil aussi exhaustif que possible de l'ensemble des thèses, nous avons choisi d'élaborer une démarche suivant les principes de la revue systématique de la littérature (voir Chapitre 3). Cela implique la mise en place d'une démarche qualité pour identifier les bases de données, sélectionner les titres et catégoriser les contenus. Le retour d'expérience de Bonini et al. (2015) dans le référencement des thèses portant sur l'éducation dans les pays en développement et soutenues dans un établissement d'enseignement supérieur en France entre 1990 et 2013 a permis d'anticiper

des risques potentiels de biais. En l'occurrence, la liste des mots-clés utilisés pour identifier des titres éligibles fut basée sur une entrée thématique (ex : « apprendre ») plutôt que sur une entrée géographique (ex : « Burkina Faso »).

Nos premières investigations menées dans le cadre de la réponse à cet appel d'offre nous ont permis de voir qu'il existait des interconnexions voire des redondances entre les lots. En conséquence, un plan d'actions global, itératif et interactif fut élaboré avec une attention particulière dans la prise en compte des thèses apparaissant en doublon. Le lot n°0 fut également proposé pour incorporer des bases de données transversales à plusieurs pays ou zones géographiques (voir Chapitre 4).

Dans la préparation de notre réponse à l'appel d'offre, une recherche non structurée de bases de données pour les 30 pays francophones où des thèses éligibles auraient été soutenues laissait apparaître un nombre relativement réduit de sources d'information et notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne et Haïti. Il est apparu que l'accès à l'information était parfois difficile selon les pays considérés. Le rapport de Bonini et al. (2015) met en évidence un taux moyen de 18 à 19 thèses soutenues par an en France sur l'éducation dans les pays en développement avec un accroissement à partir de 2004-2005 relevant la moyenne annuelle à environ 30 thèses soutenues. Une recension des thèses portant sur l'éducation, la formation et l'employabilité en Côte d'Ivoire et indépendamment du lieu de soutenance fut également réalisée par Azoh et Goin Bi (2018) sur la période 2008-2018 amenant à l'identification de 119 thèses éligibles à leurs critères d'inclusion, soit une moyenne annuelle d'environ 10 à 11 thèses par an. En considérant, tous ces éléments, nos premières estimations laissaient entendre que la base de données pourrait comprendre 800 à 1 200 références à travers l'ensemble des pays concernés par la recension. Toutefois, nous verrons dans le Chapitre 5 que le nombre de bases de données et le nombre de thèses éligibles à la recension furent plutôt sous-estimés au regard des résultats que nous avons obtenus.

La proposition d'un plan opérationnel pour la mise à jour ultérieure de la base de données devait également être formulée. Le Chapitre 6 comporte toute une section dédiée aux recommandations et s'appuie sur une analyse des limites rencontrées tout au long de la mise en œuvre de notre démarche et sur une comparaison avec d'autres systèmes d'information similaires. Des recommandations quant aux possibilités d'utilisation et de valorisation de cette base de données dans la recherche et l'évaluation des politiques éducatives des pays concernés sont proposées.

## 2. Enjeux autour du référencement des thèses

---

### 2.1. Libre accès et productions scientifiques

Les productions scientifiques en libre accès (open access) se présentent sous la forme de documents numériques accessibles gratuitement au plus grand nombre, qu'il s'agisse d'articles, de mémoires, de thèses voire même d'ouvrages complets. Dans une société de l'information, il s'agit d'un modèle en plein expansion au sein de la communauté scientifique et de nombreux projets à des échelles locales, nationales ou même internationales ont été lancés dans cette direction au cours des dernières décennies (Miguel et al., 2011). En l'occurrence, de nombreuses revues sont aujourd'hui entièrement en libre accès et s'imposent même comme une alternative viable face à l'édition marchande où les prix d'acquisition ou d'abonnement connaissent une croissance fulgurante. Selon Farchy et Froissart (2010), une quarantaine de revues scientifiques en accès libre sont recensées à la fin des années 1990 tandis qu'elles dépassent le chiffre de 5 000 moins de dix ans plus tard. En 2002, l'initiative de Budapest sur le libre accès (Budapest Open Access Initiative) proposait deux directions possibles en distinguant la publication dans des revues en libre accès (gold road) et l'auto-publication où l'auteur de la production scientifique dépose son document sur des archives personnelles ou des répertoires dédiés comme l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (green road).

Le libre d'accès représente un levier essentiel dans la démocratisation de l'accès de l'information dans les pays du Sud et notamment sur le continent africain (Piron et al., 2017). Plusieurs plates-formes et consortiums ont vu le jour au cours des dernières années pour favoriser la diffusion des productions scientifiques (Nkolo, 2016). Par exemple, le réseau Education Sub Saharan Africa (ESSA)<sup>1</sup> qui rassemble une communauté scientifique s'intéressant aux questions d'éducation en Afrique subsaharienne dispose d'une base de données comprenant près de 2 500 contributions mises en ligne et partagées par les auteurs. Le portail HAL-Francophonie Afrique et Océan Indien<sup>2</sup> dispose également d'une collection de plus de 1 000 documents dont environ 6% correspondent à des thèses. Nous pouvons aussi mentionner African Journals Online (AJOL)<sup>3</sup> qui héberge 526 revues dont la moitié est en libre accès pour un total d'environ 175 000 articles dont 65% sont en libre accès. Pour autant, peu de pays africains disposent d'une politique du libre accès au niveau national ou au niveau des établissements d'enseignement supérieur (Nkolo, 2016 ; 2019). Les pays francophones accusent même un retard

---

<sup>1</sup> <https://essa-africa.org>, consulté le 12/06/2020

<sup>2</sup> <https://hal-auf.archives-ouvertes.fr>, consulté le 12/06/2020

<sup>3</sup> <https://www.ajol.info>, consulté le 12/06/2020

notable par rapport aux pays anglophones. Il est encourageant de souligner qu'il s'agit d'un mouvement qui s'accélère depuis quelques années et qui s'accompagne notamment d'un renforcement des compétences au sein des établissements en matière d'archivages des données numériques et du libre accès (Rossi, 2018).

La plus grande accessibilité des productions scientifiques en libre accès a pour principale conséquence d'attirer davantage l'attention de la communauté scientifique par rapport à l'édition marchande. Les études bibliométriques se sont beaucoup intéressées à ce phénomène et bien qu'il y ait encore des débats contradictoires, il ressort que les publications en libre accès tendent à être davantage citées comparativement aux autres formats d'édition (Craig et al., 2007 ; Holmberg et al., 2020 ; Norris et al., 2008 ; Piwowar et al. 2018 ; Salisbury et al., 2017). En l'occurrence, l'étude par Piwowar et al. (2018) sur un échantillon de 300 000 articles publiés entre 2009 et 2015 montre que les publications en accès libre reçoivent en moyenne 18% de citations en plus par rapport aux autres articles. Cet effet se retrouve également pour les thèses où celles qui sont disponibles en libre accès tendent à être davantage citées au regard de leur accessibilité (Ferrerias-Fernandez et al., 2016). Par exemple, la création d'un dépôt institutionnel pour rendre les thèses visibles et accessibles à toute personne munie d'une connexion à internet au sein de l'Université du Nord-Ouest en Afrique du Sud s'est accompagnée par un accroissement du nombre de citations (Bangani, 2018). Il a été relevé qu'au moins 41% des thèses bénéficiaient d'au moins une citation avec une moyenne d'environ 1.52 citations par thèse. Des tendances similaires se retrouvent dans l'Université de Bobo Dioulasso et à l'Université de Ouagadougou 1 au Burkina Faso suite à la mise en ligne des collections de thèses (Rossi et al., 2017).

## 2.2. Politiques de conservation et de diffusion des thèses

À l'ère du numérique, de plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur choisissent de conserver les thèses sous une forme numérique en les stockant dans un dépôt institutionnel. Dans cet espace virtuel, l'information est organisée selon de multiples critères et différentes fonctionnalités sont proposées permettant de faire des recherches avancées, d'accéder à un texte intégral ou encore d'exporter des données. Des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) ont été spécifiquement développés à cet effet comme Greenstone ou DSpace (Baro & Otiode, 2014 ; Rossi, 2018). Il est possible d'opérer une distinction entre les dépôts institutionnels virtuels fermés et réservés aux personnes disposant d'un droit d'accès et les dépôts institutionnels en libre accès. Ces derniers se caractérisent par le fait que toute personne disposant d'une connexion à internet peut en consulter le contenu (Wani, 2019).

Dans le contexte africain, Baro et Otiode (2014) ont décrit un référentiel à trois niveaux dans la gestion des thèses à travers des dépôts numériques :

- Au premier niveau, nous retrouvons des dépôts institutionnels relevant de la responsabilité d'un établissement d'enseignement supérieur en indexant exclusivement les thèses soutenues en son sein. Il s'agit d'un format que nous retrouvons assez fréquemment. Dans leur enquête menée sur le continent africain, les auteurs ont pu identifier 56 dépôts institutionnels répartis dans 15 pays anglophones.
- Au deuxième niveau, nous retrouvons des dépôts nationaux qui peuvent reposer sur plusieurs formats : l'indexation du contenu des dépôts institutionnels, la centralisation de l'ensemble des thèses soutenues dans les établissements d'enseignement supérieur d'un même pays, ou encore une initiative personnelle des enseignants ou doctorants pour y déposer une thèse. Par exemple, Réseau Biruni s'appuie sur l'indexation de 180 catalogues en ligne issus des établissements supérieurs en Tunisie et rassemble sur un même site toutes les thèses tunisiennes<sup>4</sup>.
- Au troisième niveau, nous retrouvons des dépôts régionaux qui indexent à leur tour des dépôts nationaux. La base de données des mémoires et des thèses de l'Association des Universités Africaines (Database of African Theses and Dissertations ou DATAD)<sup>5</sup> est ainsi citée en exemple de ce troisième niveau par les auteurs.

En explorant différentes bases de données dans la réalisation de ce projet, nous avons identifié deux autres formes de dépôts :

- Il est nécessaire de rajouter les dépôts institutionnels disciplinaires qui se caractérisent par l'inclusion des thèses provenance d'une même discipline ou d'un même département au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. Par exemple, les thèses du département de Géographie de l'Université de Ouagadougou<sup>6</sup> sont rassemblées dans une même base de données sans connexion avec les autres thèses de ce même établissement.
- Enfin, nous pouvons également considérer les dépôts régionaux thématiques qui indexent des thèses liées à une thématique spécifique. Par exemple, Sécheresse<sup>7</sup> est un programme soutenu par l'AUF qui recense toutes les thèses liées à la sécheresse et au développement des zones arides et semi-arides à travers de nombreux pays.

---

<sup>4</sup> <http://www.bu.turen.tn>

<sup>5</sup> <http://datad.aau.org/>

<sup>6</sup> <http://www.beep.ird.fr/cgi-bin/library.cgi?site=localhost&a=p&p=about&c=depgeo&l=fr&w=utf-8>

<sup>7</sup> <http://www.secheresse.info/spip.php?rubrique102>

Au cours des dernières années, de nombreuses initiatives ont été lancées ou programmées pour favoriser la création de dépôts numériques de thèses en Afrique francophone, en Haïti et au Liban (Cornu-Emieux & Poissonnier, 2009 ; Kane, 2018 ; Lo, 2016 ; Nkolo, 2019 ; Schöpfel & Soukouya, 2013). Cela témoigne de la prise de conscience des enjeux de visibilité et d'accessibilité de la recherche scientifique au sein des établissements d'enseignement supérieur. En 2004, Kane estimait qu'il y avait environ 4 000 thèses soutenues en langue française chaque année sur le continent africain et qu'une faible proportion était disponible. Le recours à des dépôts numériques a probablement dû contribuer à une augmentation significative des thèses disponibles en accès libre. Néanmoins, Nkolo (2019) considère qu'il reste encore beaucoup à faire et de nombreux défis à relever.

En somme, ces éléments éclairent notre démarche en soulignant qu'il existe des dépôts de thèse pouvant se présenter sous différentes formes, qu'il peut exister une redondance et que certains dépôts reposent sur l'indexation d'autres dépôts. Au regard de l'augmentation du nombre de dépôts numériques dédiées à la conservation des thèses dans les pays cibles, nous pouvons nous attendre également à trouver un plus grand nombre de thèses au cours des dernières années par rapport aux débuts des années 2000.

### 2.3. Pratiques et usage des recensions des thèses

Dans son ouvrage consacré aux enjeux de l'accessibilité de la connaissance scientifique, Suber (2012) considère que « les mémoires et les thèses sont les éléments les plus utiles parmi les réalisations scientifiques invisibles et les plus invisibles parmi les réalisations scientifiques utiles » (p. 104) En effet, cette documentation se caractérise le plus souvent par une grande rigueur mais bénéficie d'une faible visibilité et reste beaucoup moins citée comparativement à des articles scientifiques. Par exemple, une enquête menée par Uzima (2012) auprès de la communauté scientifique des universités de l'est de la République démocratique du Congo indique que seulement les enseignants-chercheurs sont 72% à privilégier la lecture d'articles scientifiques et seulement 1% s'appuient principalement sur des thèses ou des mémoires dans le cadre de leurs activités de recherche. Une autre étude aux États-Unis portant sur les sources documentaires utilisés par les doctorants montre que les thèses représentaient entre moins de 1% et 3% de l'ensemble des références citées selon les disciplines avec un déclin important au fil des années (Conkling et al., 2010). Or, la mise à disposition de cette production scientifique en accès libre auprès de la communauté scientifique et plus largement à tout individu constitue une opportunité unique à la fois pour étudier et comprendre les pratiques de recherche mais également pour tendre vers une plus grande exhaustivité dans l'étude d'un phénomène.

La recension de thèses est une pratique plutôt courante qui peut être spécifique notamment à un établissement, à une discipline, à un objet d'étude, à une population particulière. Elle peut être notamment proposée dans une rubrique dédiée au sein d'une revue scientifique, dans une synthèse publiée à fréquence régulière, dans une page internet, dans des ouvrages ou encore dans des thèses. Par exemple, Tshipama et al. (2005) ont rassemblé dans un même ouvrage toutes les thèses publiées en République démocratique du Congo de 1959 à 2004. Cette diversité des cadres et des supports de publication traduit également des objectifs différents. En l'occurrence, il peut s'agir de vouloir offrir une synthèse plus ou moins exhaustive sur des productions scientifiques ou de diffuser au fur et à mesure les thèses faisant l'objet d'une soutenance pour en informer la communauté scientifique.

Au-delà de la simple élaboration d'une liste de thèses, plusieurs niveaux d'analyse peuvent être envisagés :

- La revue détaillée de chaque thèse fournit de manière détaillée les principales informations concernant chaque thèse. Il s'agit le plus souvent d'informations présentées sous la forme de tableaux synthétiques. Par exemple, Kante (2011) a réalisé une synthèse de toutes les thèses traitant de la pathologie cardiovasculaire soutenues entre 1998 et 2008 à la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPOS) de l'Université de Bamako au Mali.
- Le bilan analytique des thèses permet d'apporter des éléments descriptifs d'un volume de thèses. Il est possible notamment d'étudier la répartition des thèses sur un intervalle de temps ou d'utiliser des méthodes de cartographie lexicale. Le contenu de chaque thèse n'est pas forcément lu dans cette approche. Par exemple, Konate (2003) a réalisé un bilan analytique de toutes les thèses soutenues entre 1981 et 2011 au sein de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS) l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso où elle examine principalement la population visée, le sujet, la spécialisation et la méthodologie utilisée.
- L'analyse bibliométrique appréhende surtout les thèses en termes de productions, d'impacts, de collaboration et d'interdisciplinarité avec une centration particulière sur les aspects quantitatifs et objectivement mesurables. Par exemple, Sam et Tackie (2007) ont analysé le contenu des références bibliographiques de 67 thèses soutenues entre 1998 et 2004 à l'Université du Ghana.

Notre projet s'intéresse justement aux recensions de thèses déjà existantes car elles peuvent contenir des thèses pleinement éligibles à nos critères d'inclusion. Dans cette perspective, le référencement des thèses portant sur l'éducation dans les pays en développement et soutenues dans un établissement d'enseignement supérieur en France entre 1990 et 2013 et réalisé par Bonini et al. (2015) fut une source d'information particulièrement utile.

## 3. Méthodologie de collecte de l'information

---

### 3.1. Principes de la revue systématique de la littérature

La constitution de cette base de données de thèses et de PhD francophones consacrés à l'enseignement primaire et secondaire a été réalisée en suivant les principes d'une revue systématique de la littérature. Elle vise à fournir une synthèse exhaustive d'un corpus documentaire basé sur un cadre structuré qui intègre des méthodes systématiques et explicites de recherche de l'information (Zaugg et al., 2014). Autrement, chaque étape relevant de l'identification, de l'évaluation et de la synthèse des références s'intégrant à un corpus documentaire doit faire l'objet d'une description détaillée (Gough et al., 2015). Cela implique d'établir un protocole précis en amont de toute démarche d'information.

Élaboré par un collectif de chercheur-e-s issu-e-s des sciences de la santé, le modèle PRISMA (Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses) est actuellement le plus utilisé pour conduire une revue systématique de la littérature (Liberati et al., 2009). Il s'articule principalement autour de quatre phases successives comprenant l'identification de références par l'examen croisé de plusieurs bases de données (identification), la sélection initiale basée sur le titre de chaque référence après extraction d'éventuels doublons (sélection), la sélection secondaire basée sur une lecture approfondie des références pré-sélectionnées au regard des critères d'éligibilité (éligibilité) et l'inclusion finale où les références retenues sont intégrées au corpus (inclusion).

La sélection ou la catégorisation d'informations s'appuie parfois sur un jugement. Il s'agit de pouvoir établir si une référence correspond à des critères d'inclusion ou de catégoriser une information. Ces jugements peuvent contenir une part de subjectivité. Il est généralement recommandé de mobiliser plusieurs personnes pour procéder à une évaluation indépendante (Cooper et al., 2006). Il devient alors possible de calculer la fidélité inter-juges à chaque phase. Cette démarche qualité permet d'accroître la rigueur accordée à la revue systématique de la littérature menée et s'intègre aux recommandations formulées dans le modèle PRISMA (Liberati et al., 2009).

Le modèle PRISMA se contextualise aux objectifs et aux caractéristiques des ressources documentaires utilisées. Ainsi, des aménagements sont parfois indispensables pour respecter les exigences attendues (Stovold et al., 2014). Une adaptation de ce modèle fut effectivement nécessaire au regard des

particularités de notre démarche. En effet, cette revue systématique s'appuie sur l'examen d'un nombre conséquent de bases de données dont les modalités d'extraction, le format et la qualité de l'information peuvent être très différents. En conséquence, il fut décidé de procéder une évaluation indépendante de chaque base de données en suivant une même succession d'étapes. C'est seulement en dernière étape que les bases de données ont été mises en commun en vue d'extraire des doublons.

### 3.2. Stratégies d'identification des bases de données

Des recherches élargies ont été réalisées pour identifier toutes les bases de données susceptibles de contenir des thèses éligibles à notre recension. Quatre stratégies principales ont été utilisées et réitérées à plusieurs reprises pour inclure le plus grand nombre possible de sources d'information :

- Recherche directe à partir d'une liste de mots-clés : Des mots-clés relatifs au diplôme visé (« thèse » ou « doctorat »), au format (« répertoire » ou « catalogue ») et au pays (ex : « Mali ») ont été saisis en français et anglais sur un moteur de recherche. Il s'agit de l'une des méthodes privilégiées qui a permis d'identifier une très large proportion des bases de données utilisées dans la réalisation de ce projet. En effet, les termes « répertoire des thèses » et « electronic theses and dissertations » (ETD) sont les appellations les plus fréquentes.
- Recherche via les plates-formes de recension des bases de données : Plusieurs initiatives existent pour référencer toutes les bases de données indexant des productions scientifiques issues d'établissements d'enseignement supérieur. Le Registry of Open Access Repositories<sup>8</sup> (ROAR) représente la plate-forme la plus dense avec plus de 4 000 bases de données référencées à travers le monde. D'autres listes plus spécifiques au continent africain sont proposées par l'Institut Africain International<sup>9</sup> (IAI) ou par l'Association des Universités Africaines<sup>10</sup> (AAU). Néanmoins, les pays francophones restent assez peu représentés sur ces plates-formes.
- Recherche indirecte à partir des références identifiées : Une combinaison des mots-clés associés au diplôme visé (« thèse » ou « doctorat ») et au thème principal (« éducation » ou « école ») a été saisie sur un moteur de recherche en spécifiant via les paramètres de cibler un pays spécifique. Cette démarche a été appliquée pour les 25 pays concernés par la recension. De manière systématique,

---

<sup>8</sup> <http://roar.eprints.org>

<sup>9</sup> <https://www.internationalafricaninstitute.org/repositories.html>

<sup>10</sup> <http://datad.aau.org>

chaque requête a donné lieu à une exploration des réponses obtenues. Au total, 1 026 pages internet ont été parcourues entre le 26 décembre 2019 et le 15 janvier 2020 donnant lieu à un référencement de 310 d'entre elles (30.2%). Une partie concerne l'annonce de soutenances de thèse tandis qu'une autre amène directement sur des répertoires de thèses. Il s'agit de l'autre méthode ayant permis d'identifier une très large proportion des bases de données sur lesquelles nous nous sommes appuyés.

- Recherche indirecte à partir des systèmes d'exploitation : Au fur et à mesure de l'avancement du projet, nous avons fait le constat que plusieurs établissements d'enseignement supérieur utilisés un même SIGB comme Koha ou DSpace. Il existe parfois des communautés associées à ces différents SIGB avec un référencement des établissements d'enseignement supérieur qui déploient de tels systèmes dans la gestion de leur bibliothèque numérique. Par exemple, la communauté Koha mentionne le Burundi, le Rwanda et le Sénégal comme des pays où ce SIGB est utilisé<sup>11</sup>.

Suite à cette étape d'identification, un choix raisonné a été opéré sur la sélection des bases de données retenues pour une exploration plus approfondie. En l'occurrence, suivant un principe d'économie, nous avons privilégié les bases de données qui sont basées sur l'indexation directe ou indirecte d'autres bases de données. Par exemple, nous avons initialement référencé 59 bases de données en Algérie mais leur contenu s'avère être indexé à des plates-formes transversales comme le Portail National de Signalement des Thèses<sup>12</sup> (PNST), le Fonds National des Thèses<sup>13</sup> (FNT) et le Catalogue Algérien des Thèses<sup>14</sup> (CAT).

Par ailleurs, 19 bases de données n'ont pas pu être explorées en raison d'un problème d'accessibilité au site internet. Les pays suivants sont concernés : Rwanda (9), Sénégal (5), RDC (2), Burkina Faso (1), Liban (1) et Madagascar (1). Par exemple, plusieurs documents font mention du Système d'Information Scientifique et Technique (SIST) lancé au Sénégal en décembre 2006 n'était pas fonctionnel au moment de la consultation du site internet (voir encadré 1). La dernière tentative de connexion de ces différentes bases de données a été réalisée le 12 avril 2020. Dans les phases terminales du projet, nous avons constaté que d'autres bases de données pouvaient présenter des problèmes temporaires ou durables d'accessibilité. Cette volatilité de l'information constitue une limite importante dans l'indexation de bases de données dont les enjeux seront discutés dans nos recommandations.

---

<sup>11</sup> <https://wiki.koha-community.org/wiki/KohaUsers/Africa>

<sup>12</sup> <https://www.pnst.cerist.dz>

<sup>13</sup> <https://www.dist.cerist.dz/fnt>

<sup>14</sup> <https://www.dist.cerist.dz/cat>

### Encadré 1 : Le Système d'Information Scientifique et Technique (SIST)

Lancé en 2003, le SIST est une initiative relevant du Ministère français des Affaires Étrangères dans le cadre d'un projet de collaboration internationale mobilisant de nombreux partenaires dont l'AUF pour soutenir la mise en place d'une archive ouverte dans plusieurs pays africains et fédérer la communauté scientifique africaine : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Madagascar, Nigéria, Sénégal et Tunisie. Si le projet fut souvent présenté en exemple au moment de son lancement au regard de la réponse apportée face aux enjeux de diffusion de l'information (Cornieux-Emieux & Poissonnier, 2009), il ne semble pas avoir résisté à l'épreuve du temps. En l'occurrence, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar qui exerçait le rôle d'opérateur technique au Sénégal s'est progressivement retirée du projet (Nkolo, 2019). La consultation des archives les plus récentes du site internet SIST montre qu'au moins sept pays ont disposé à un moment donné d'un portail national d'archives ouvertes : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Ghana, Madagascar, Sénégal et Tunisie.

Au total, 132 bases de données ont été référencées et intégrées à notre recension. Suivant la synthèse présentée dans le tableau, les lots n°1 et n°3 sont ceux qui comportent le plus nombre de bases de données (respectivement 62.1 et 27.3%). Sur les 30 pays ciblés, seulement trois ne disposent d'aucune base de données : Comores, Congo, République centrafricaine et Tchad. Inversement, les pays qui comptent le plus grand nombre de bases de données sont les suivants : Sénégal (17), Liban (13) et Belgique (12). Ces résultats s'expliquent principalement par l'absence d'une base de données transversale à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur d'un même pays. Par exemple, il existe de telles plates-formes au Canada<sup>15</sup> ou en Côte d'Ivoire<sup>16</sup>. Pour sept pays, une seule base de données a pu être exploitée (Canada, Guinée, Haïti, Mauritanie, Niger, Suisse, Togo). À l'exception du Canada et de la Suisse qui disposent d'une base de données transversale pour leurs établissements d'enseignement supérieur, il existe une rareté de l'information dans ces autres pays. D'une manière générale, cette étape d'identification des bases de données montre qu'il existe de grandes disparités entre les pays dans la gestion et la valorisation des thèses au niveau des institutions, des associations et des ministères de tutelles. L'annexe 6 présente un descriptif détaillé des 132 bases de données.

Tableau 1. Distribution des bases de données par lot

	Nombre	%	Ratio par pays	Période initiale d'extraction
Lot 0	9	6.8%	0.3	10/01/2020 au 11/05/2020
Lot 1	82	62.1%	4.1	26/02/2020 au 20/04/2020
Lot 2	2	1.5%	1.0	21/02/2020 au 22/03/2020
Lot 3	36	27.3%	5.1	07/02/2020 au 18/04/2020
Lot 4	3	2.3%	3.0	16/12/2019 au 11/05/2020
Total	132	100.0%	4.4	16/12/2019 au 11/05/2020

<sup>15</sup> <https://www.erudit.org>

<sup>16</sup> <https://inveniov1.uvci.edu.ci>

Enfin, ces bases de données présentent des éléments de différenciation importants dans leur format de présentation et les fonctionnalités associées. Nous avons pu les organiser en trois grandes catégories (voir tableau 2) :

- Plate-forme numérique : Il s'agit d'une interface bâtie sur un système de gestion de l'information. Un moteur de recherche est proposé avec le plus souvent des filtres (applicables simultanément ou non) sur l'année de publication, le type de document ou encore la langue. Ce format de présentation se retrouve dans 78.0% des bases de données.
- Information en ligne : Cela correspond à une information mise en ligne sur un site internet. Il peut s'agir d'une annonce détaillée d'une soutenance de thèse où des informations très précises sont fournies avec parfois une mise à disposition du texte intégral ou d'une recension de l'ensemble des personnes diplômées avec de nombreux renseignements sur le profil et sur la thèse soutenue. Ce format de présentation se retrouve dans 15.2% des bases de données et concerne majoritairement les pays issus du lot n°1 avec 85.0% des bases de données concernées.
- Document à télécharger : L'information est contenue dans un document téléchargeable sur le site d'une institution ou d'une organisation. Elle peut se présenter sous la forme d'une recension complète des personnes diplômées sur une période donnée ou sur une période spécifique. Ce format de présentation reste minoritaire et se retrouve dans 6.8% des bases de données recensées. Par exemple, la recension des thèses en lien avec l'éducation, la formation et l'employabilité en Côte d'Ivoire réalisée par Azoh et Goin Bi (2018) y figure.

Tableau 2. Répartition des bases de données à travers les lots et les formats

	Plate-forme numérique	Information en ligne	Document à télécharger	Total
Lot 0	7	1	1	9
Lot 1	59	17	6	82
Lot 2	1	1	0	2
Lot 3	34	1	1	36
Lot 4	2	0	1	3
Total	103	20	9	132

Un examen approfondi des liens entre les lots et les formats montre qu'il n'existe aucune relation significative avec  $\chi^2(8) = 13.73$ ,  $p = .09$ . Autrement dit, nous ne pouvons pas conclure sur le fait qu'un format puisse être associé à un lot en particulier lorsque nous prenons en compte les proportions dans lesquelles les bases de données se répartissent. L'analyse des résidus standardisés ajustés montre simplement une forte attraction pour les plates-formes numériques au sein du lot n°3.

Parmi les plates-formes numériques, nous avons pu recenser 12 SIGB différents dont les plus utilisés sont OPAC (29.1%), Koha (10.7%), SIGB (9.7%) et DSpace (7.8%). Pour 29 plates-formes (28.2%), il s'agit d'un SIGB non identifié qui peut relever d'un système propre à l'institution. Par comparaison, DSpace est le SIGB le plus utilisé au sein des établissements d'enseignement supérieur en Afrique anglophone (Baro et Otiode, 2014).

### 3.3. Stratégies d'extraction de l'information

Au cours de notre démarche, les stratégies d'extraction de l'information ont été contingentes du format dans lequel les références sont proposées, les filtres applicables à la recherche, la performance du moteur de recherche, la quantité de références obtenues, la qualité de l'extraction et de manière transversale à tous ces critères, le temps nécessaire à l'exécution de toutes les étapes dédiées à l'extraction de l'information. Autrement dit, un diagnostic était indispensable pour déterminer la stratégie à mettre en œuvre avec le souci de trouver le meilleur compromis rapidité et qualité. À ce titre, des applications d'aide à l'extraction et à la gestion dynamique de ressources documentaires ont été spécialement élaborées à partir du logiciel R et de Visual Basic Applications (VBA) pour plusieurs bases de données.

Au regard de ces différents paramètres, nous avons pu identifier trois grandes stratégies d'extraction de l'information :

- Requête basée sur l'utilisation de troncatures : En s'appuyant sur les mots-clés utilisés par Bonini et al. (2015) et sur les 18 champs descriptifs attendus, nous avons pu élaborer une liste actualisée de mots-clés. Nous avons veillé à privilégier des termes racines comme « appren\* » pour englober toutes les variantes possibles comme « apprentissage », « apprendre », « apprenant » ou encore « apprenti ». Au total, 19 mots racines ont été utilisés de manière systématique pour chaque base de données (voir l'annexe 5 pour une liste complète). Chaque mot racine était introduit séparément puis les références obtenues étaient fusionnées avec une neutralisation des doublons. Aucun filtre lié à une zone géographique n'a été ajoutée en raison du fait de la difficulté d'établir une liste exhaustive au regard des aspects multiples sous lesquels elle peut s'exprimer : une aire géographique (ex : Afrique subsaharienne), un pays (ex : Rwanda), une ville (ex : Bangui), une nationalité (ex : malgache) ou encore un dialecte (ex : éwé). Des précautions étaient prises pour vérifier la compatibilité de la plate-forme numérique avec les accents et les astérisques. Cette stratégie d'extraction a été utilisée dans 34.8% des bases de données et concerne exclusivement celles qui se présentent sous la forme d'une plate-forme numérique. Dans la mesure du possible, tous les filtres

permettant d'appliquer nos critères d'inclusion et d'exclusion ont été utilisés. Selon l'efficacité de ces filtres, les résultats permettaient d'optimiser la sélection initiale.

- Requête basée sur l'utilisation des termes « thèse » ou « doctorat » : Dans le cas où l'application d'une requête basée sur l'utilisation de troncatures n'était pas possible, inefficace, ou particulièrement chronophage, nous avons opté pour un principe d'économie reposant sur le nombre le plus réduit possible de termes. En l'occurrence, les termes « thèse » et « doctorat » furent choisis et introduits séparément. Les références obtenues étaient fusionnées avec une neutralisation des doublons. Des précautions étaient également prises pour vérifier la compatibilité de la plate-forme numérique avec les accents. Cette stratégie d'extraction a été utilisée dans 27.3% des bases de données et concerne à nouveau exclusivement celles qui se présentent sous la forme d'une plate-forme numérique.

- Extraction complète des références disponibles : Dans le cas où les deux stratégies précédentes n'étaient pas applicables, la dernière possibilité a consisté à une extraction complète des références disponibles. Il devait s'agir d'une mesure d'exception car une telle opération entraîne nécessairement une sélection élargie de références dont le contenu peut être très hétérogène. Cette stratégie d'extraction a été utilisée dans 37.9% des bases de données et pouvait convenir à tous les formats identifiés.

Quel que soit le format et la stratégie d'extraction, une étape de nettoyage des données était le plus souvent indispensable. Seul un nombre particulièrement réduit de plates-formes numériques offraient des outils d'exportation de données adaptés au volume souvent conséquent de références à traiter. Parmi elles, le moteur de recherche de thèses françaises [www.theses.fr](http://www.theses.fr) présente des fonctionnalités particulièrement intéressantes et constitue une illustration de bonnes pratiques dans la conception et la gestion d'une base de données (voir encadré 2).

Encadré 2 : Caractéristiques de la plate-forme numérique [www.theses.fr](http://www.theses.fr)

Il s'agit d'un moteur de recherche des thèses de doctorat françaises gérée par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) ouvert en 2011. Une recension complète des thèses soutenues depuis 1985 et en cours de préparation est proposée avec plus de 460 000 références disponibles. De nombreux filtres sont disponibles pour optimiser la requête comme l'année de soutenance, l'établissement, la discipline, etc. Son usage est particulièrement recommandé pour procéder à un repérage systématique de thèses en lien avec des thématiques spécifiques (de Loenzien et al., 2015 ; Las Vergnas, 2016). Suivant les principes d'ouverture et du partage des données publiques, la plate-forme numérique est organisée de telle sorte à faciliter l'exportation de données avec la possibilité de recourir à une API (Martin, 2015). Nous avons pu constater que les exportations sont très grande qualité et incluent un ensemble très large d'informations.

À partir des données présentées dans le tableau 3, un examen approfondi des liens entre les lots et les modalités d'extraction met en évidence une dépendance significative avec  $\chi^2(8) = 71.99$ ,  $p < .01$  et plutôt forte avec  $V_{\text{Cramer}} = .74$ ,  $p < .01$ . En effet, l'analyse des résidus standardisés ajustés souligne une attraction entre le recours à des troncatures et le lot n°3 et un rejet entre le recours à des troncatures et le lot n°1. Autrement dit, la stratégie basée sur l'utilisation des troncatures est surreprésentée dans le lot n°3 et sous-représentée dans le lot n°1.

Tableau 3. Répartition des bases de données à travers les lots et les modalités d'extraction

	Troncatures	Thèse-Doctorat	Extraction complète	Total
Lot 0	1	5	3	9
Lot 1	10	31	41	82
Lot 2	1	0	1	2
Lot 3	32	0	4	36
Lot 4	2	0	1	3
Total	46	36	50	132

Les analyses suivantes basées sur les données présentées dans le tableau 4 montrent également une dépendance significative entre le format et la modalité d'extraction avec  $\chi^2(4) = 60.95$ ,  $p < .01$  et plutôt forte avec  $V_{\text{Cramer}} = .68$ ,  $p < .01$ . En s'appuyant sur les résidus standardisés ajustés, il ressort une forte attraction entre le recours à une extraction complète pour une base de données se présentant sous la forme d'une information en ligne et un rejet plutôt marqué entre le recours à une extraction basée sur les troncatures pour une base de données se présentant sous la forme d'une information en ligne.

Tableau 4. Répartition des bases de données à travers les formats et les modalités d'extraction

	Troncatures	Thèse-Doctorat	Extraction complète	Total
Plate-forme numérique	46	36	21	103
Information en ligne	0	0	20	20
Document à télécharger	0	0	9	9
Total	46	36	50	132

### 3.4. Étapes d'exploration d'une base de données

Comme indiqué en préalable à ce chapitre, nous avons choisi d'élaborer un schéma général d'étapes d'exploration d'une base de données inspiré du modèle PRISMA (Liberati et al., 2009) tout en prenant

en considération les spécificités des bases de données parcourues. La figure 1 fournit une représentation de ce schéma constitué en sept étapes majeures :

- Étape 1 : Identification initiale des références : Cette première étape vise à une extraction initiale des références basée sur l'une des stratégies évoquées précédemment et notamment l'optimisation de l'usage des filtres mises à disposition. Une attention particulière était portée à extraire le plus d'informations possibles pour faciliter la mise en œuvre des étapes suivantes. Quelle que soit la stratégie utilisée, une recherche de doublons était réalisée systématiquement. Bien qu'une extraction basée sur l'utilisation de troncatures ou sur les mots-clés « thèses » ou « doctorats », des doublons étaient également susceptibles d'apparaître lors d'une extraction complète des références.
- Étape 2 : Synthèse des références initiales : Cette étape vise à constituer une première liste de références. Sur la base des informations complémentaires extraites, il était possible de procéder à une exclusion ciblée de certaines références. Il s'agissait alors de pallier l'absence ou la défaillance de filtres. Par exemple, plusieurs plates-formes numériques fournissaient des informations sur l'année de publication mais les filtres ne permettaient pas une sélection efficace.
- Étape 3 : Éligibilité du titre : Une liste de titres était proposée à l'évaluation de manière indépendante à deux membres de notre équipe. En dehors de la base de données d'origine, il s'agissait de la seule information mise à disposition pour réaliser cette évaluation. Le titre était évalué suivant trois critères en lien direct avec les critères d'inclusion : pertinence du thème, pertinence de la zone géographique et pertinence de la langue dans laquelle le titre est rédigé. Plus spécifiquement, chaque juge devait répondre de manière binaire aux trois questions suivantes : Est-ce que les éléments fournis sont suffisants pour considérer que le titre de la thèse ne rentre pas dans les thématiques ciblées ? Est-ce que les éléments fournis sont suffisants pour considérer que le titre de la thèse ne porte pas dans au moins l'une des zones géographiques ciblées ? Est-ce que le titre est écrit en français ? En somme, le doute sur la pertinence d'une référence devait laisser place à une analyse complémentaire du résumé. La décision finale était calculée automatiquement par le logiciel utilisé sur la base de la réponse à ces trois questions. Ainsi, chaque référence pouvait être définie comme « incluse » ou « exclus » pour l'étape suivante.
- Étape 4 : Identification du résumé : Les références conservées à l'issue de l'étape précédente faisaient l'objet d'une nouvelle recherche pour extraire le résumé. Plusieurs cas pouvaient être rencontrés : le résumé avait déjà été collecté lors de l'étape 1, le résumé devait être extrait de la fiche

associée à la thèse à partir du lien de téléchargement ou encore le résumé devait être extrait directement du texte intégral. Dans le cas où aucun résumé n'était disponible, des informations complémentaires extraites de la thèse ou d'une valorisation scientifique basée sur cette même thèse étaient prélevées de manière provisoire en ciblant spécifiquement les parties qui informaient sur les objectifs ou la population interrogée. Malgré tout, si aucune information disponible, la mention « information non disponible » était reportée. Durant ce processus, il pourrait arriver d'identifier des thèses qui n'étaient pas éligibles à nos critères d'inclusion. Par exemple, la recherche d'un résumé pouvait mener à découvrir que la référence relevait d'un travail de fin d'étude en licence ou en master.

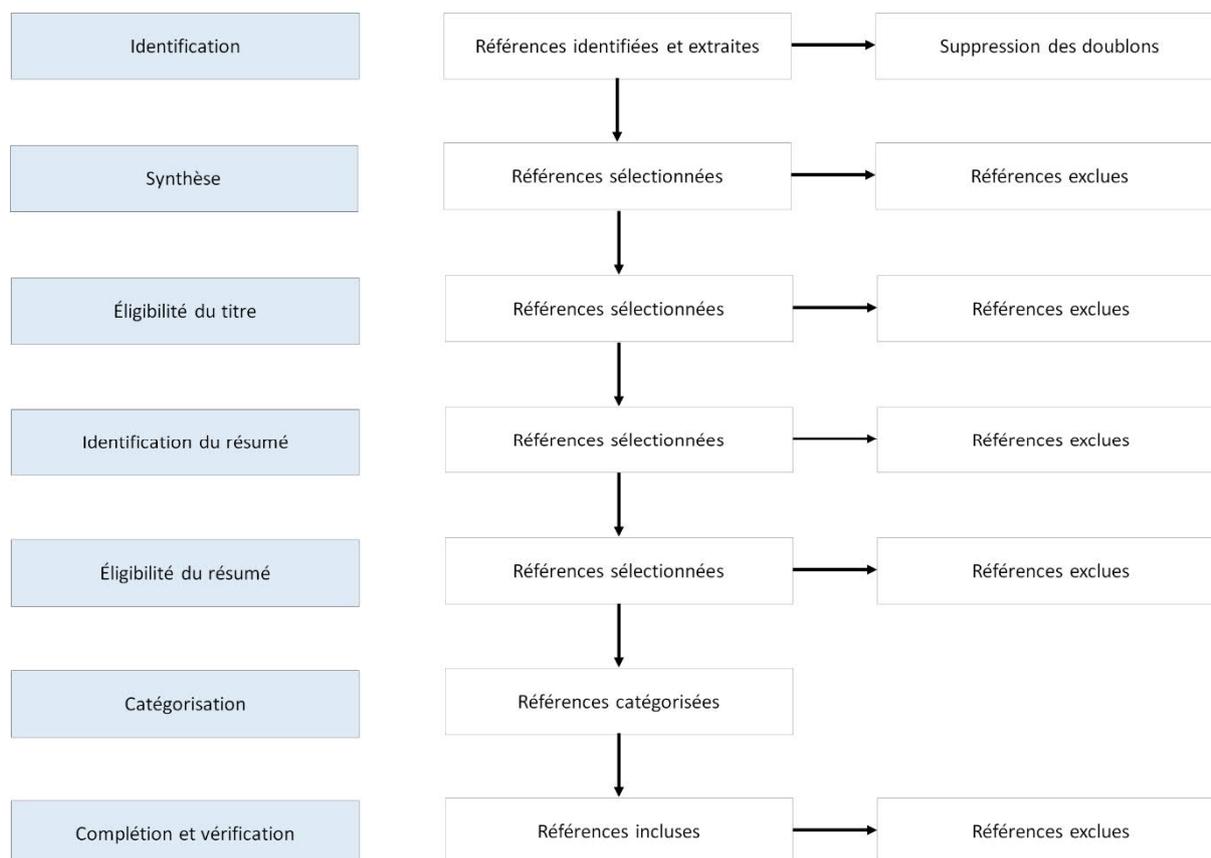
- Étape 5 : Éligibilité du résumé : Une liste de titres associés à leur résumé était proposée à l'évaluation de manière indépendante à deux membres de notre équipe. Il s'agissait des mêmes personnes impliquées à l'étape 3. Les critères sur la pertinence du thème, la pertinence de la zone géographique et la pertinence de la langue dans laquelle le titre est rédigé étaient à nouveau proposés. Cependant, le questionnement devenait plus ferme dans la mesure où les informations fournies devaient permettre une identification formelle par rapport aux critères d'inclusion. Plus spécifiquement, chaque juge devait répondre de manière binaire aux trois questions suivantes : Est-ce que les éléments fournis sont suffisants pour considérer que le résumé de la thèse rentre dans les thématiques ciblées ? Est-ce que les éléments fournis sont suffisants pour considérer que le résumé de la thèse porte dans au moins l'une des zones géographiques ciblées ? Est-ce que le titre est écrit en français ? En ce qui concerne la zone géographique, un traitement différencié était appliqué selon le pays de soutenance. Pour les thèses dont le pays de soutenance ne correspondait pas aux pays concernés dans les critères d'inclusion (Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse), une information précise et explicite sur la population d'étude ou la zone géographique était attendue. Pour les autres pays et en l'absence d'information contraire, il était possible de considérer que la thèse portait sur les populations en lien avec le pays de soutenance. À nouveau, la décision finale était calculée automatiquement par le logiciel utilisé sur la base de la réponse à ces trois questions. Ainsi, chaque référence pouvait être définie comme « incluse » ou « exclus » pour l'étape suivante.

- Étape 6 : Catégorisation : Toutes les références sélectionnées à l'issue de l'étape précédente étaient soumises à une analyse approfondie visant à catégoriser l'information sur plusieurs points : l'association au champ descriptif 1, l'association optionnelle au champ descriptif 2, l'attribution de mots-clés complémentaires, le pays concerné et la population visée. Pour faciliter la mise en œuvre de cette étape, toute la procédure fut réalisée en binôme. Chaque information à catégoriser pouvait faire l'objet d'une discussion et un accord devait systématiquement être trouvé. Pour les mots-clés, il fut

décidé d'attribuer pour chaque référence entre trois et cinq mots-clés permettant de recouvrir l'objet d'étude, la population interrogée et la méthodologie utilisée. Ce choix des mots-clés correspond à une mise en application du format PICOT (population, intervention, comparaison, outcome, time) proposé par Guyatt et al. (2008) pour résumer une problématique de recherche.

- Étape 7 : Complétion et vérification des références : Cette dernière étape consistait à rechercher toutes les informations disponibles sur la thèse et nécessaires à la saisie sur la plate-forme numérique de l'AUF. L'information complétée faisait l'objet d'une ultime vérification. Durant ce processus, il pouvait arriver de retrouver des références qui ne correspondaient pas aux critères d'inclusion. De même, il était exigé de disposer au moins d'une information complète sur le titre, l'année de publication et l'établissement d'enseignement supérieur où la soutenance s'est déroulée.

Figure 1. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration d'une base de données



À chaque étape du processus, des doublons furent régulièrement retrouvés. Ce problème de détection s'explique par le fait qu'un même titre peut apparaître sous une variante liée à un espace, une virgule, un trait d'union, un mot qui crée une différence. Il a donc fallu procéder à un examen attentif des références sélectionnées lors de la dernière phase pour pouvoir extraire les derniers

doublons. Ces doublons peuvent être liés au fonctionnement des plates-formes numériques qui peuvent garder une trace de chaque modification en créant une nouvelle fiche indexée. Par exemple, la recension des 119 thèses en lien avec l'éducation, la formation et l'employabilité en Côte d'Ivoire réalisée par Azoh et Goin Bi (2018) comporte 8 doublons (6.7%) dont la non-détection peut s'expliquer par des variantes orthographiques.

### 3.5. Critères d'inclusion

Suivant notre analyse de la demande, notre recherche fut guidée par une liste assez large de critères d'inclusion et d'exclusion :

- Type de document : La recension concerne uniquement des thèses de doctorat. Les mémoires soutenus en licence ou en master sont exclus de nos recherches. Plusieurs bases de données tendent à indexer dans un même répertoire ces différents types de document sans aucune différenciation ce qui peut compliquer la recherche d'information. Des précautions ont été prises pour contextualiser l'utilisation des termes « thèse » et « mémoire » où l'un peut être utilisé à la place de l'autre et inversement par l'auteur-e ou par l'institution ayant indexée la référence.
- Année de publication : Les thèses doivent avoir été soutenues entre 2000 et 2018, soit une période de 19 ans. L'année 2018 a été préférée à l'année 2019 dans la mesure où il s'agit d'une année complète et avec une distanciation suffisante pour considérer que les bibliothèques universitaires aient pu procéder à une mise à jour de leur système d'information. Par exemple, la recension réalisée par Azoh et Goin Bi (2018) porte sur la période 2008-2018 mais la collecte d'information s'est terminée en septembre 2018 tandis que Bonini et al. (2015) souligne dans leur rapport portant sur la recension de thèses sur la période 1990-2013 que « cette forte diminution du nombre de thèses observées en 2012 et 2013 doit être interprétée avec beaucoup de prudence ; elle tient en effet très probablement à un enregistrement incomplet des thèses soutenues dans la base de données SUDOC ces deux dernières années » (p. 17).
- Langue d'édition : Le titre de la thèse doit être en langue française. Ce paramètre semble difficile à appliquer plus largement à la thèse dans son intégralité dans la mesure où il n'y a pas une possibilité de disposer du texte intégral pour chaque référence identifiée. L'information disponible se limite parfois exclusivement au titre.

- Pays de soutenance : Une liste de 30 pays répartis en quatre lots a été fournie par l'AUF (voir annexe 2). Les thèses sélectionnées doivent avoir été soutenues dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé de l'un de ces pays. Une exception aurait pu être accordée dans le cas d'une co-tutelle de thèse impliquant un pays figurant dans cette liste et un pays tiers. Parmi les références figurant dans la base de données finale, il y a uniquement deux thèses concernées par cette situation où la co-tutelle implique un établissement en France et en Allemagne. Dans les deux cas, les informations obtenues indiquent que la soutenance s'est déroulée physiquement en France.
  
- Pays concerné : Une liste de 25 pays figurant parmi les 30 évoqués précédemment a également été fournie par l'AUF (voir Annexe 2). Les thèses sélectionnées doivent nécessairement porter sur au moins l'un de ces pays. Une même thèse peut englober simultanément plusieurs pays et inclure tout autant des pays en dehors de ce périmètre. Il s'agit le plus souvent de comparaisons ou d'analyses géopolitiques en référence à une région comme le Maghreb ou l'Afrique centrale ou à un espace communautaire comme l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) ou la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest).
  
- Public concerné : Les thèses concernent exclusivement un public jeune en distinguant les publics suivant un enseignement formel dans un établissement public ou privé de la maternelle au lycée et les publics suivant un enseignement non formel âgés entre 4 et 16 ans. Suivant la définition proposée par Bordes (2012), l'enseignement non formel est « un processus d'éducation organisé qui a lieu parallèlement aux systèmes traditionnels d'éducatons et de formations » (p. 9) qui se différencie de l'éducation informelle qui se définit comme « une éducation qui se déroule dans le cadre familial, entre pairs, dans des espaces de socialisation » (p. 9). Il peut s'agir notamment de cours d'alphabétisation.
  
- Thématiques : Une liste de 18 thématiques présentées sous la forme de champs descriptifs a été élaborée par l'AUF (voir Annexe 4). Certaines thématiques ont parfois un ancrage disciplinaire très marquées comme la thématique n°4 (Psychologie : sociale, cognitive, du développement, neuro sciences, approche clinique... liées à l'éducation ou à l'apprentissage) et d'autres plus orientées vers un objet d'étude comme la thématique n°15 (Technologie éducative, informatique liée à l'éducation, TIC, FAD, e-learning). Au démarrage du projet, chaque thématique fut rigoureusement décrite de manière à extraire toute sa substance et à délimiter ses frontières avec les autres thématiques. Le périmètre de certaines thématiques fut parfois complexe à circonscrire et notamment la thématique n°14 (Santé, éducation à la santé, handicap, inclusion). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la

santé peut se définir comme « un état de bien-être physique, mental et social complet et non simplement l'absence de maladie ou d'infirmité » (2001, p. 1). Or, la délimitation du bien physique, mental et social avec les autres thématiques peut être complexe. Nous avons donc choisi surtout d'englober des éléments de santé et d'éducation à la santé en lien avec l'alimentation, les soins, les conduites addictives et la sexualité dans les environnements et espaces d'enseignement formel et non formel.

Toutes les thèses retenues devaient disposer d'une information précise sur chaque critère énoncée ci-dessus pour être incluses dans la base de données finale. Comme indiqué dans la partie précédente, plusieurs thèses ont été invalidées lors de l'étape 7 en raison d'un manque d'information sur la date ou sur le lieu de soutenance. Le cas de la base de données PNST en Algérie est particulièrement illustratif de ce phénomène (voir encadré 3).

#### Encadré 3 : Analyse des motifs d'exclusion dans la base de données PNST

Le Portail National de Signalement des Thèses (PNST) relève d'un dispositif national mis en place en Algérie depuis 2012 visant à prendre en charge la production scientifique en matière de thèses sur l'ensemble du territoire. Il se concrétise par la création d'un fichier central des mémoires et des thèses qui incorporent de manière rétrospective des mémoires ou des thèses soutenues bien avant cette date. Sur la période visée par notre recension (2000-2018) et indépendamment de nos critères d'inclusion, 71 496 titres sont référencés. Chaque fiche fournit potentiellement des informations sur l'établissement, l'affiliation, l'auteur-e, la direction de thèse, la filière, le diplôme, le titre, le résumé, les mots-clés, l'année de soutenance et le statut d'actualisation. Cependant, beaucoup de fiches comportent des champs incomplets. En conséquence, l'exploitation de cette base de données fut assez complexe. À l'étape 6, 368 références ont fait l'objet d'une catégorisation mais seulement 33.4% ont été conservées à l'issue de l'étape 7. Parmi les références exclues, 76.7% (n = 188) présentaient des informations insuffisantes sur l'année de soutenance tandis que les autres motifs d'exclusion relevaient de doublons (n = 41), de thèses hors période (n = 12), d'autres types de document (n = 3) et d'un public non concerné (n = 1). Ce taux d'exclusion est assez atypique puisque l'on retrouve un taux moyen de 18.0% sur l'ensemble des basées de données.

### 3.6. Fidélité inter-juges

Suivant les recommandations associées au modèle PRISMA (Liberati et al., 2009), chaque étape impliquant un jugement subjectif a fait l'objet d'une attention particulière en vue de limiter les biais. Plus spécifiquement, la sélection basée sur les titres, la sélection basée sur les résumés et la catégorisation des références constituent des étapes sensibles où une évaluation est requise. Cette démarche s'est déroulée en plusieurs étapes.

Tableau 5. Pourcentages d'accord entre les juges au démarrage du projet sur la décision finale

	Juge 1	Juge 2	Juge 3	Juge 4
Juge 1	-	78.5%	68.3%	67.7%
Juge 2	98.1%	-	50.4%	50.1%
Juge 3	97.7%	97.6%	-	97.3%
Juge 4	96.7%	97.4%	96.6%	-

Note : Les pourcentages au-dessus de la diagonale correspondent à la première évaluation et les pourcentages en-dessous de la diagonale correspondent à la deuxième évaluation.

Au démarrage du projet, une liste de 5 000 références a été adressée à quatre membres de l'équipe avec un protocole détaillé sur les critères d'inclusion et d'exclusion. Chaque membre a réalisé une évaluation indépendante. Suivant les données présentées dans le tableau 5, les pourcentages d'accord ont varié entre 50.4 et 97.3% où le taux le plus élevé entre deux juges s'explique par une application trop stricte. Une nuance peut être apportée en fonction de l'indicateur avec des pourcentages d'accord très élevés sur la langue d'écriture du titre (entre 99.4 et 99.8%) et des pourcentages plus mitigés sur le thème (entre 63.9 et 84.2%) et sur la zone géographique (entre 31.1 et 97.4%). Une mise en commun des résultats a permis d'explicitier les critères d'inclusion et d'exclusion et débattre des ambiguïtés. Chaque discordance a fait l'objet d'un échange en binôme. À titre d'illustration, des différences notables ont été observées dans l'évaluation de la zone géographique où deux juges attendaient une mention explicite des zones visées pour conserver les références tandis que deux autres juges rejetaient les références dont les zones mentionnées étaient explicitement en dehors de celles attendues. Au regard de ces résultats, une deuxième liste constituée de 2 000 références a fait l'objet d'une évaluation suivant le même protocole. Comme nous pouvons le constater, il y a un accroissement notable de la fidélité inter-juge avec des pourcentages d'accord variant de 96.6 à 98.1%. Suite à ces résultats, il a été décidé que la sélection des titres et des résumés reposerait uniquement sur la mobilisation de deux membres de l'équipe avec une mise en commun régulière des évaluations.

Tableau 6. Synthèse de l'accord entre les juges sur l'éligibilité du titre

	Sujet	Zone	Langue	Décision	Répertoires	Discussions
Lot n°0	98.5%	99.5%	99.9%	98.3%	6	37
Lot n°1	96.2%	97.9%	99.6%	96.5%	58	793
Lot n°2	96.9%	96.3%	99.9%	97.2%	2	846
Lot n°3	94.9%	89.6%	99.0%	96.4%	31	1048
Lot n°4	97.6%	88.3%	99.6%	97.9%	3	1149
Total	96.0%	95.1%	99.4%	96.7%	100	3873

Pour l'étape d'éligibilité du titre, les deux membres de l'équipe ont procédé à l'évaluation de 150 000 références réparties dans 100 bases de données différentes. Pour les 32 autres bases de données, soit 24.2%, les premières étapes d'exploration ont abouti à identifier aucune référence éligible aux étapes de sélection. Suivant les informations présentées dans le Tableau 6, nous pouvons observer qu'il y a une convergence de 96.0% sur la pertinence du sujet, 95.0% sur la pertinence de la zone géographique, 99.4% sur la langue d'écriture de la thèse et 96.7% sur la décision finale dans l'évaluation des thèses pour l'ensemble des bases de données parcourus. Ces taux d'accord tendent à rester plus ou moins stables à travers les cinq lots constitués et soulignent globalement que les deux membres de l'équipe appréhendent les thèses selon les mêmes critères. En examinant chaque base de données, le nombre de bases de données pour lesquelles un taux d'accord parfait est observé s'élève à 40 pour la pertinence du sujet (40.0%), 46 pour la pertinence de la zone géographique (46.0%), 68 pour la pertinence de la langue d'écriture de la thèse (68.0%) et 46 pour la décision finale (46.0%). Des contrastes plus marqués se retrouvent lorsque nous comparons les bases de données associés à la Belgique, au Canada, à la France, au Luxembourg et à la Suisse avec les autres pays où ces premiers présentent un taux d'accord de 94.9% sur la pertinence du sujet, 88.5% sur la pertinence de la zone géographique, 99.0% sur la langue d'écriture de la thèse et 96.0% sur la décision finale. Ce taux plus faible sur la pertinence de la zone géographique peut s'expliquer par le fait que l'évaluation repose principalement sur la connaissance élargie de lieux géographiques et de dispositifs d'intervention propres à chaque pays. Au total, 3 873 désaccords, soit 2.6% du nombre total de références expertisées ont donné lieu à un échange entre les deux membres de l'équipe pour trouver un consensus.

Tableau 7. Synthèse de l'accord entre les juges sur l'éligibilité du résumé

	Sujet	Zone	Langue	Décision	Répertoires	Discussions
Lot n°0	96.9%	98.8%	100.0%	96.3%	5	7
Lot n°1	91.0%	99.7%	99.8%	90.7%	36	82
Lot n°2	92.7%	99.3%	99.8%	98.8%	1	7
Lot n°3	83.9%	99.6%	99.7%	94.0%	25	71
Lot n°4	94.7%	97.7%	99.8%	97.5%	3	117
Total	89.1%	99.5%	99.8%	92.7%	70	284

Pour l'étape d'éligibilité du résumé, les deux membres de l'équipe ont examiné un total de 6 219 références réparties dans 70 bases de données différentes, soit 53.0% du nombre de bases de données initial. Le Tableau 7 présente des taux d'accord légèrement plus faibles à ceux observés dans l'étape précédente où nous retrouvons une convergence de 89.1% sur la pertinence du sujet, 99.5% sur la pertinence de la zone géographique, 99.8% sur la langue d'écriture de la thèse et 92.7% sur la décision

finale dans l'évaluation des thèses pour l'ensemble des bases de données parcourus. Ces différences peuvent s'expliquer par le fait que les critères de sélection étaient beaucoup plus sévères dans cette étape comparativement à la précédente. En examinant chaque base de données, le nombre de bases de données pour lesquelles un taux d'accord parfait est observé s'élève à 30 pour la pertinence du sujet (42.9%), 58 pour la pertinence de la zone géographique (82.9%), 65 pour la pertinence de la langue d'écriture de la thèse (92.9%) et 36 pour la décision finale (51.4%). Certains contrastes s'expliquent avant par le nombre de références contenues dans chaque base de données ont une évaluation divergente dans une base de données contenant peu de références va avoir un poids plus important par rapport à une autre contenant beaucoup de références. Dans l'ensemble, ces taux témoignent également de l'appréhension des références suivant les mêmes critères par les deux membres de l'équipe. Au total, 284 désaccords, soit 4.6% du nombre total de références expertisées ont donné lieu à un échange entre les deux membres de l'équipe pour trouver un consensus.

Encadré 4 : La bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire<sup>17</sup>

Cette plate-forme numérique a été lancée en août 2016 dans l'objectif de contribuer à la démocratisation de l'accès à la connaissance scientifique. Cette initiative fut appuyée notamment par un soutien technique de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD). Les personnels en charge des archives et bibliothèques ont également pu bénéficier d'une formation à l'utilisation et la diffusion de ressources numériques. La bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire se caractérise comme un dépôt numérique national qui permet d'avoir accès aux thèses soutenues dans au moins huit universités de Côte d'Ivoire. En mars 2018, Rossi indiquait que 9 516 notices bibliographiques, tout support confondu. Il ressort que deux ans plus tard au moment où nous rédigeons ce rapport, ce nombre a presque doublé pour atteindre 17 508 notices bibliographiques. Cela témoigne de l'intérêt que cette plate-forme suscite au sein de la communauté scientifique. Il s'agit d'une illustration prometteuse en faveur du libre accès dans l'enseignement supérieur.

Afin de tester la fidélité du processus d'évaluation dans le temps, nous avons procédé à une réévaluation de l'éligibilité du titre et de l'éligibilité du résumé sur une base de données. Pour cela, nous avons sélectionné celle de la bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire (voir Encadré 5) dont le nombre de références soumises à l'étape d'éligibilité du titre s'élève à 2 664, soit 1.8% du nombre total de références explorées lors de cette étape et le nombre de références soumises à l'étape d'éligibilité du résumé s'élève à 353, soit 5.7% du nombre total de références soumises à l'étape d'éligibilité du résumé. Un délai d'environ deux mois s'est écoulé entre la première et la seconde évaluation. À l'issue de la séance de concertation entre les deux membres de l'équipe, nous avons observé une convergence de 97.3% sur la pertinence

<sup>17</sup> <http://inveniov1.uvci.edu.ci/?ln=fr>, consulté le 12/06/2020

du sujet, 98.7% sur la pertinence de la zone géographique, 99.8% sur la langue d'écriture de la thèse et 97.5% sur la décision finale. En somme, lors de la première évaluation, 366<sup>18</sup> titres avaient été conservés à l'issue de la première évaluation et 345 lors de la seconde. Parmi, ces références, seulement 322 étaient communes tandis que 44 étaient uniquement présentes lors de la première évaluation et 23 étaient uniquement présentes lors de la seconde évaluation. Cela représente une marge d'erreur comprise entre 5.9 et 11.3%. Dans la continuité des étapes d'exploration d'une base de données, la comparaison des références communes aux évaluations à l'étape d'éligibilité du titre indique une convergence de 98.8% sur la pertinence du sujet, 100.0% sur la pertinence de la zone géographique, 100.0% sur la langue d'écriture de la thèse et 100.0% sur la décision finale. Autrement, le nombre de résumés sélectionnés est identifié avec une marge d'erreur inférieure à 0.1%. En somme, nous pourrions considérer qu'il existe une bonne fidélité du processus d'évaluation dans le temps avec une marge d'erreur relativement réduite. La fidélité intra-juges fut également testée et montre une très bonne stabilité des évaluations dans le temps (voir encadré 5).

En somme, ces données sont plutôt encourageantes sur le niveau de fidélité inter- et intra-juges de la démarche et notamment sur les étapes d'éligibilité du titre et du résumé. Elles témoignent d'une bonne application des critères d'inclusion et d'exclusion définies dans la partie 3.5. L'estimation de la marge d'erreur à partir de la base de données provenant de la bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire doit néanmoins être relativisée au regard des variations que nous avons parfois pu observer entre les différentes bases de données et même entre les lots. Il aurait été nécessaire de procéder à une estimation élargie qui repose sur une sélection représentative des bases de données intégrées à cette recension.

#### Encadré 5 : Fidélité intra-juges

Il a également été possible de tester la fidélité intra-juge en examinant la consistance des évaluations des deux membres de l'équipe entre leurs évaluations dans un intervalle de deux mois. Autrement dit, il s'agit de savoir si l'évaluation d'une même référence est identique à travers le temps. Sur la base des résultats de l'évaluation des 2 664 références soumises à l'étape d'éligibilité du titre, il ressort les résultats suivants :

- Le premier juge obtient une convergence de 95.6% pour la pertinence du sujet, 98.7% pour la pertinence de la zone géographique, 99.8% pour la pertinence de la langue d'écriture et 95.8% pour la décision finale
- Le second juge obtient une convergence de 97.9% pour la pertinence du sujet, 98.4% pour la pertinence de la zone géographique, 99.9% pour la pertinence de la langue d'écriture et 97.7% pour la décision finale

Pour chaque juge, il apparaît une forte constance dans la mise en application des critères d'évaluation au moment de l'étape d'éligibilité du titre.

---

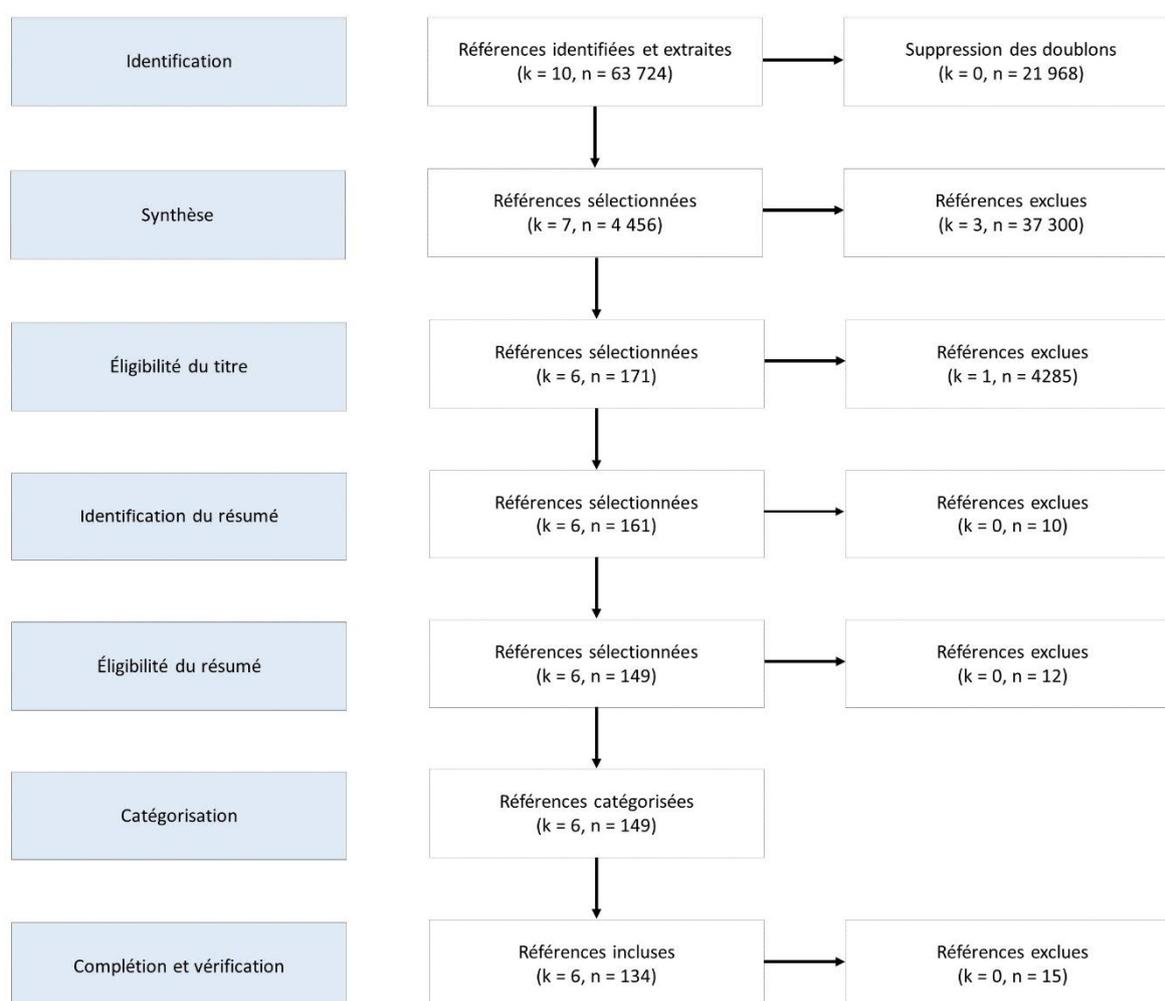
<sup>18</sup> Parmi les 366 références retenues à l'issue de l'étape d'éligibilité du titre, 13 ont été exclues en raison des doublons observés et de la mise en application des critères d'inclusion.

## 4. Sélection et catégorisation des références

Ce chapitre vise à présenter une synthèse par lot de la mise en œuvre des étapes d'exploration des bases de données présentées dans la partie 3.4. Une revue simplifiée du processus de sélection de chaque base de données est proposée en Annexe 7.

### 4.1. Constitution du lot n°0

Figure 2. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°0



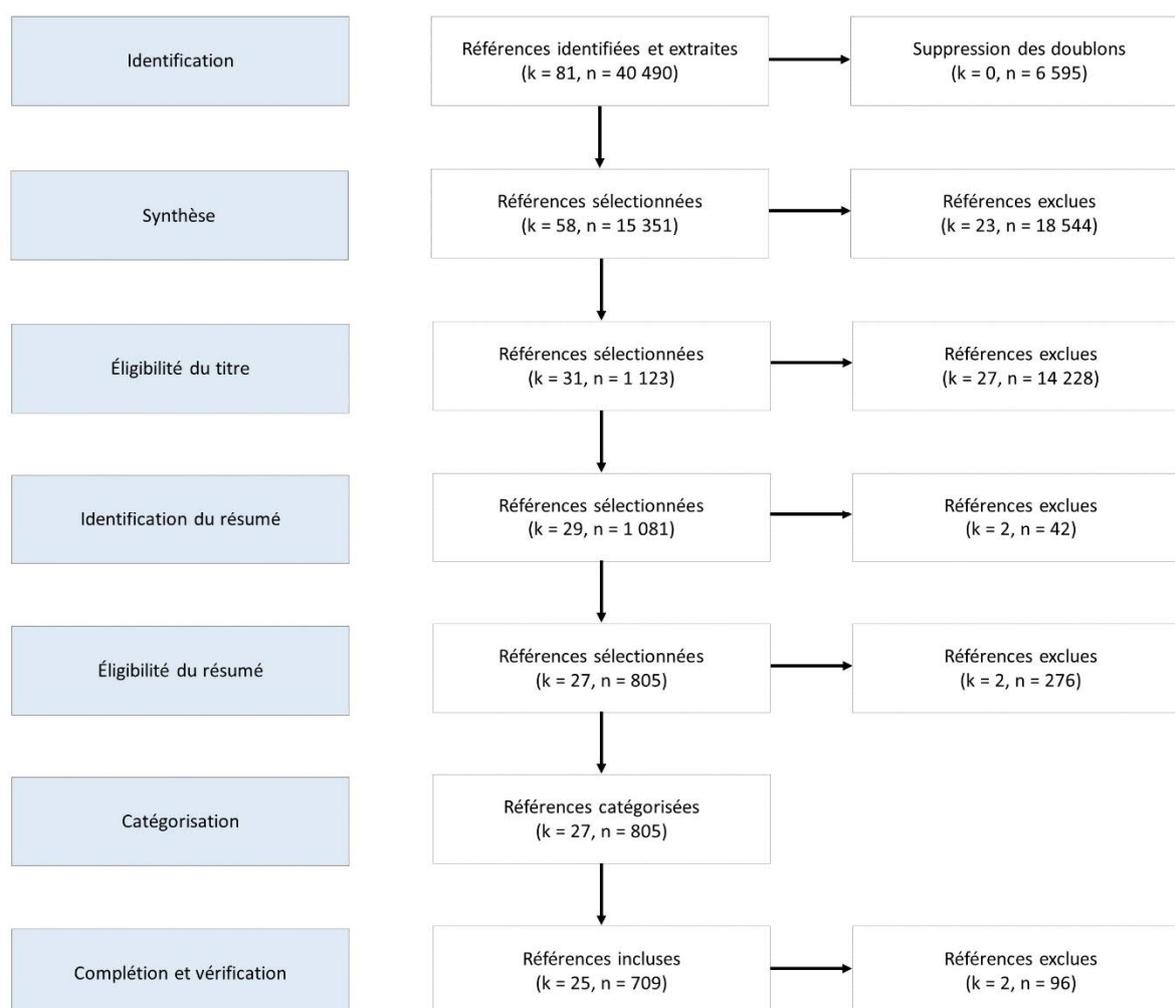
Ce lot se constitue initialement de 10 bases de données (voir Figure 2) dont notamment l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (AO)<sup>19</sup> qui représente à elle seule 87.6% du nombre total de références

<sup>19</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr>

extraites à l'étape initiale. Dans la mesure où elle indexe partiellement les contenus issus de [www.theses.fr](http://www.theses.fr) et du système universitaire de documentation (SUDOC)<sup>20</sup>, nous avons fait le choix de sélectionner uniquement les thèses soutenues hors de France. Cela explique la raison pour laquelle les références passent de 34 177 (après extraction des doublons) à 282, soit un taux de sélection inférieur à 1%. À l'issue de l'ensemble des étapes d'exploration des bases de données, nous aboutissons à la sélection finale de 134 références issues de 6 bases de données, soit un taux de sélection de 3.0%. OA et la base de données de l'Organisation Mondiale de la Santé (WHO)<sup>21</sup> sont les principales bases de données représentées avec respectivement 25 et 17 thèses identifiées, soit un total de 51% du nombre total de références sélectionnées.

## 4.2. Constitution du lot n°1

Figure 3. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°1



<sup>20</sup> <http://www.sudoc.abes.fr>

<sup>21</sup> <https://indexmedicus.afro.who.int/>

Avec un total de 81 bases de données, le lot n°1 se caractérise par la collection la plus large qui représente 61.4% de l'ensemble des bases de données et du ratio le plus élevé avec environ 6 à 7 bases de données par pays représentés (voir Figure 3). Dans le même temps, il s'agit également du lot dont le volume de références extraites à l'étape initiale est le plus faible avec une moyenne d'environ 500 références par base de données. La base de données la plus large est celle issue de la bibliothèque de l'Université d'Antananarivo à Madagascar<sup>22</sup> contient 4 728 références. À l'issue du processus d'exploration, seules 25 bases de données ont été conservées pour un total de 709 références, soit un taux de sélection de 4.6%. Ce taux de sélection apparaît comme étant le plus élevé à travers l'ensemble des lots présentés. La base de données issue de bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire et celle de la FMPOS<sup>23</sup> sont les plus larges avec respectivement 248 et 128 références, soit 53.0% du nombre total de thèses identifiées.

### 4.3. Constitution du lot n°2

Comme indiqué dans la Figure 4, le lot n°2 repose uniquement sur deux bases de données dont l'une est associée au Canada et l'autre à Haïti. Il y a un contraste très important entre ces deux pays dans la mesure où le premier dispose d'une plate-forme numérique appelée Érudit<sup>24</sup> qui indexe l'ensemble des ressources documentaires des établissements d'enseignement supérieur. Elle peut s'apparenter à un dépôt numérique national bien qu'il s'agisse plutôt d'un site qui recense les ressources disponibles et qui propose des liens de redirection vers les sources originales. Avec une requête basée sur l'utilisation de troncatures, une extraction initiale de 29 711 références fut réalisée. Par opposition, nous n'avons pu identifier aucune plate-forme numérique pour des établissements d'enseignement supérieur. Il a simplement été possible des fiches descriptives de quelques thèses soutenues sur le site internet de l'Université de Quisqueya (UNIQ)<sup>25</sup>. Ainsi, les extractions réalisées sur ce dernier représentent moins de 0.1% du nombre total de références initialement extraites pour le lot n°2. Cependant, les paramètres de recherche sur Érudit n'ont pas permis de disposer d'une information suffisante précise sur la nature des références extraites. Il s'est avéré qu'il y avait une ambiguïté entre mémoires de master et thèses de doctorat. Cela explique la raison pour laquelle seulement 22.3% des références au moment de l'identification du résumé. Au terme du processus d'exploration, seule Érudit a été conservée s pour un total de 50 références, soit un taux de sélection de 0.3%.

---

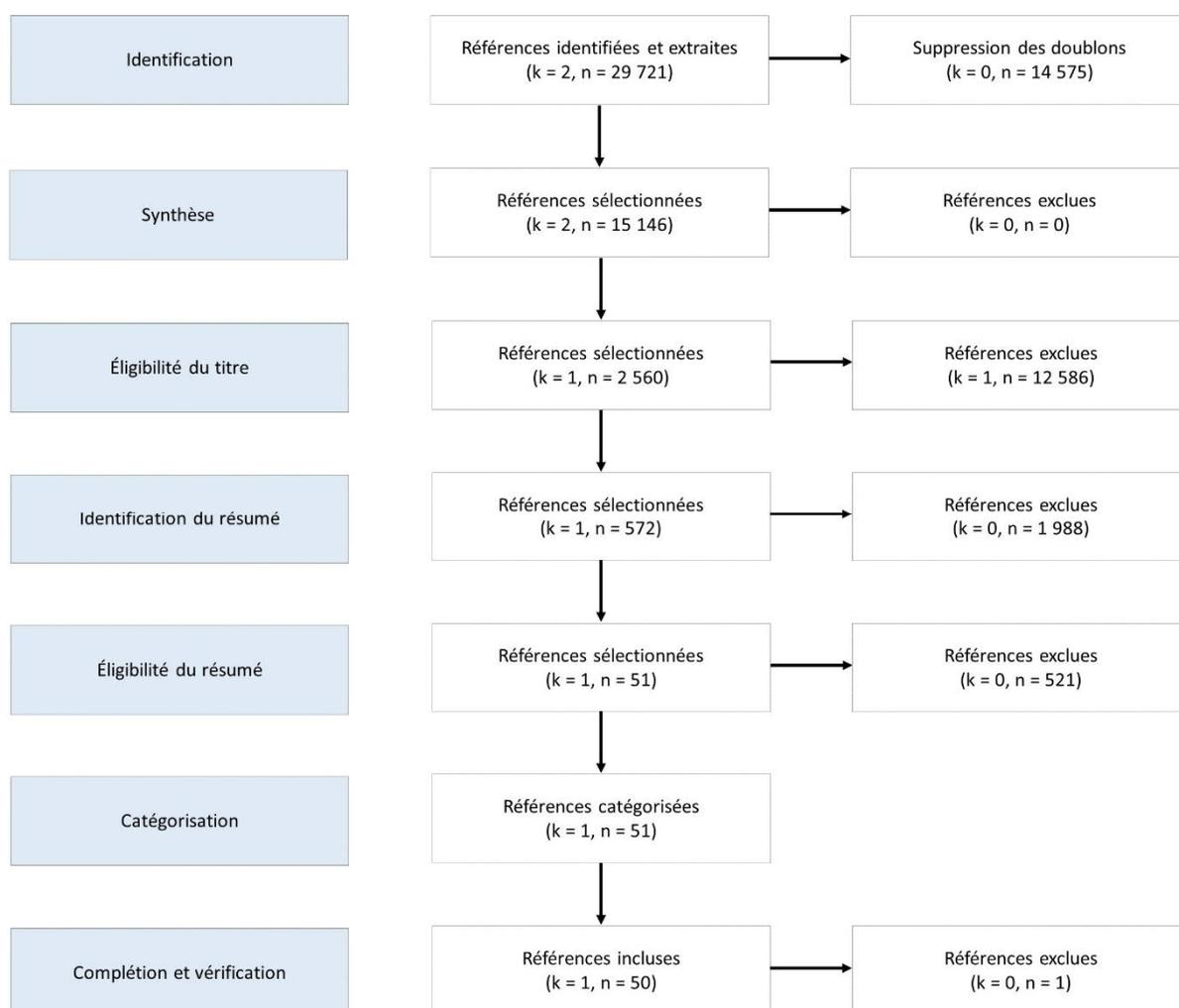
<sup>22</sup> <http://41.242.98.27/cgi-bin/koha/opac-main.pl>

<sup>23</sup> [www.keneya.net/fmpos/](http://www.keneya.net/fmpos/)

<sup>24</sup> <https://www.erudit.org/fr/>

<sup>25</sup> <https://uniq.edu.ht>

Figure 4. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°2



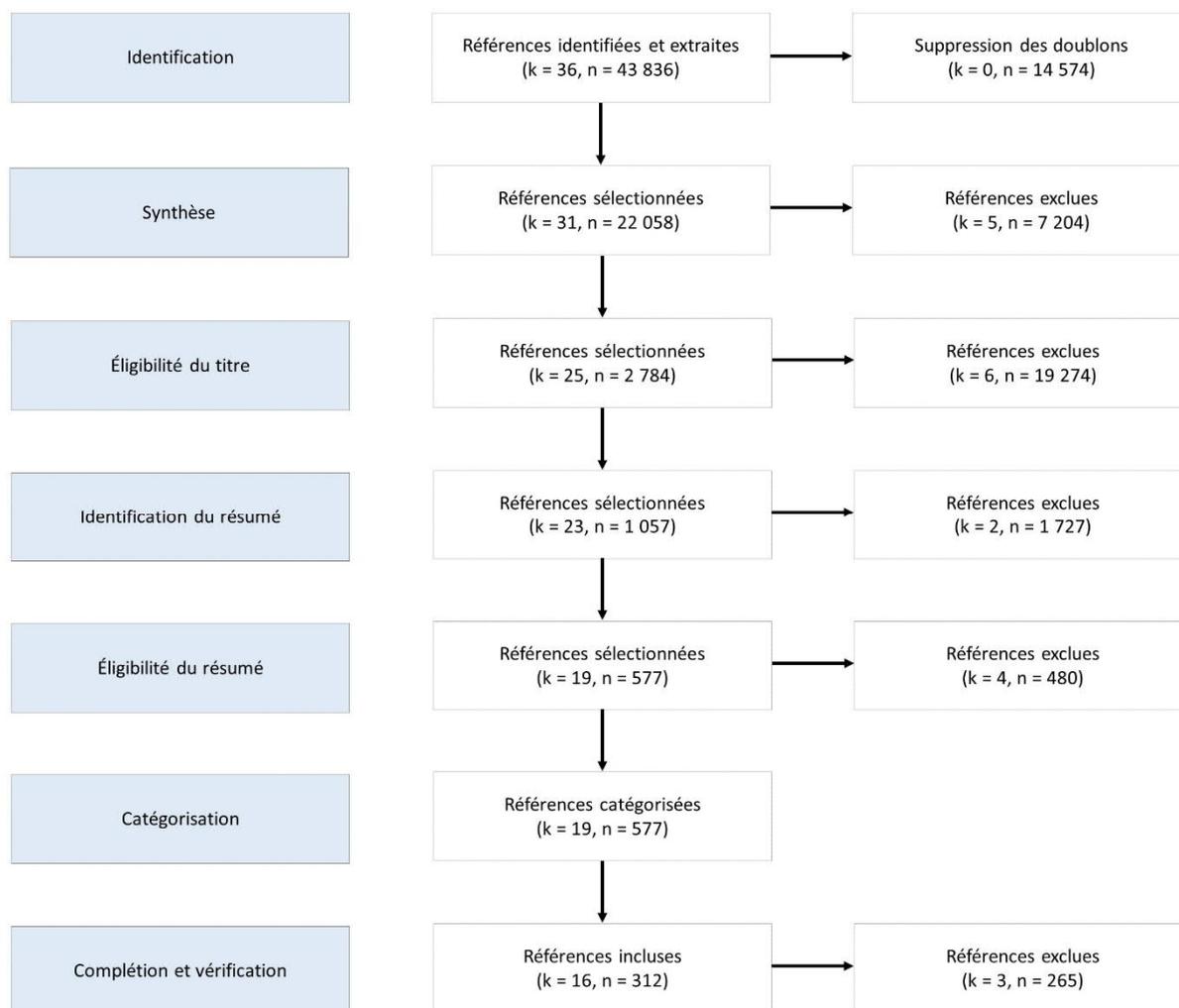
#### 4.4. Constitution du lot n°3

Le lot n°3 se compose d'un total de 36 bases de données réparties à travers sept pays, soit un ratio d'environ cinq bases de données par pays (voir Figure 5). Le Liban et la Belgique sont les pays les plus représentés avec respectivement 13 et 12 bases de données, soit presque 70% des bases de données identifiées. Cela s'explique par le fait que contrairement aux autres pays inclus dans ce lot qui disposent de dépôts numériques nationaux, ces deux pays ne disposent pas d'une telle ressource numérique<sup>26</sup>. Pour certaines plates-formes, les filtres proposés ne permettraient pas d'avoir une action efficace. Cela obligeait à réaliser des opérations particulièrement chronophages a posteriori pour appliquer nos critères d'inclusion. Ce fut notamment le cas au moment de l'identification du résumé

<sup>26</sup> Pour la Belgique francophone, il existait auparavant la plate-forme numérique BICTeL/e (<http://www.bictel.be/>) mais elle n'était plus fonctionnelle au moment de la mise en œuvre de ce projet.

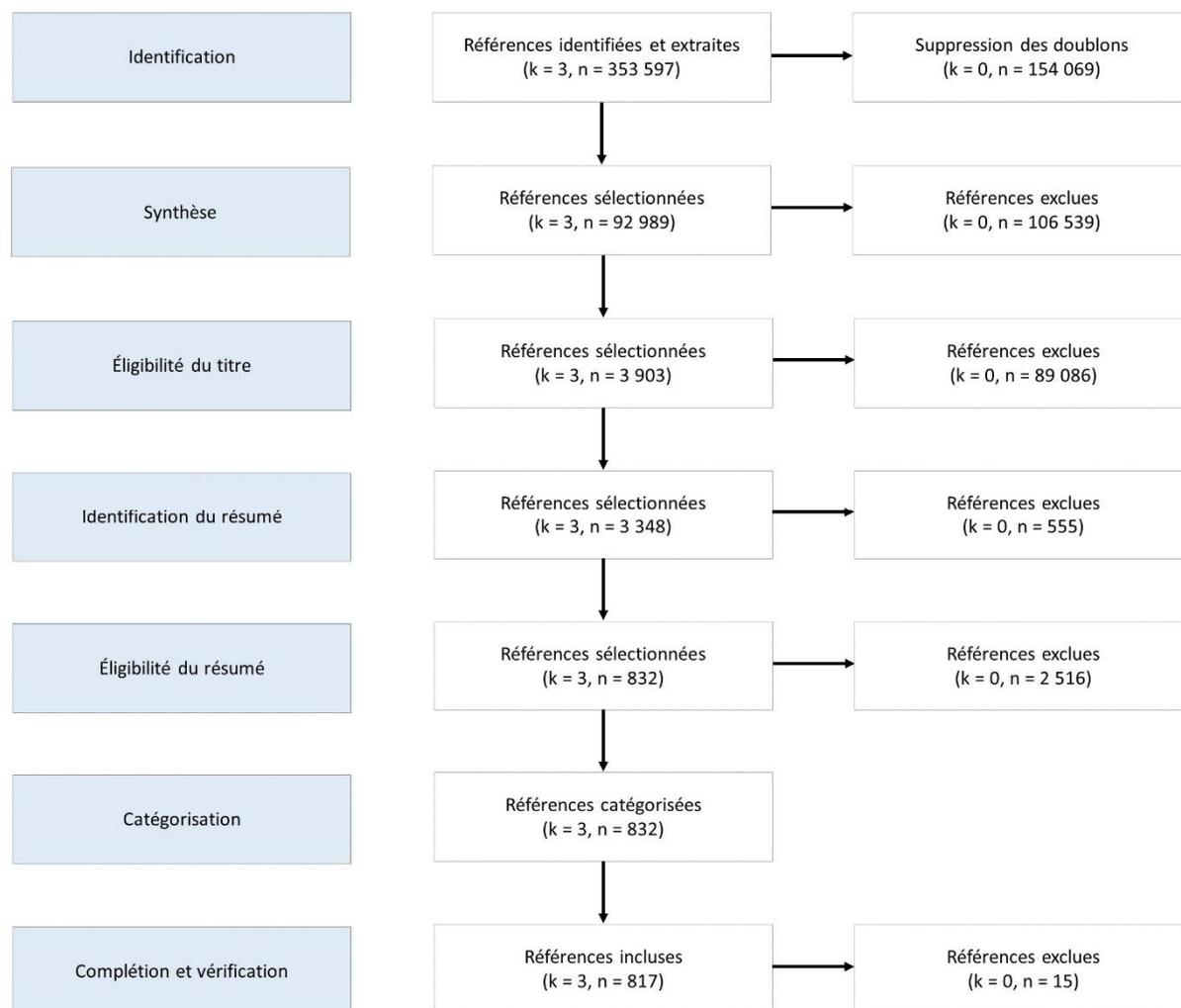
où 62.0% des références sélectionnées à l'issue de l'étape d'éligibilité du titre ont été retirées du corpus. L'Encadré 3 présenté à la page 31 propose justement une analyse détaillée des motifs d'exclusion dans les dernières étapes du processus de sélection pour la base de données PNST. Dans le contexte plurilinguisme du Liban, nous avons constaté parfois des différences très marquées dans la langue d'écriture de la thèse. Au regard de ces caractéristiques, le taux de sélection pour les bases de données associées à ce pays était plus faible avec seulement 29 thèses sélectionnées sur un nombre initial de 1 428 références soumises à l'étape d'éligibilité du titre (soit 2.0%). Au total, seules 16 bases de données ont été conservées à l'issue du processus d'évaluation pour un total de 312 références, soit un taux de sélection de 1.4%.

Figure 5. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°3



## 4.5. Constitution du lot n°4

Figure 6. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration des bases de données du lot n°4

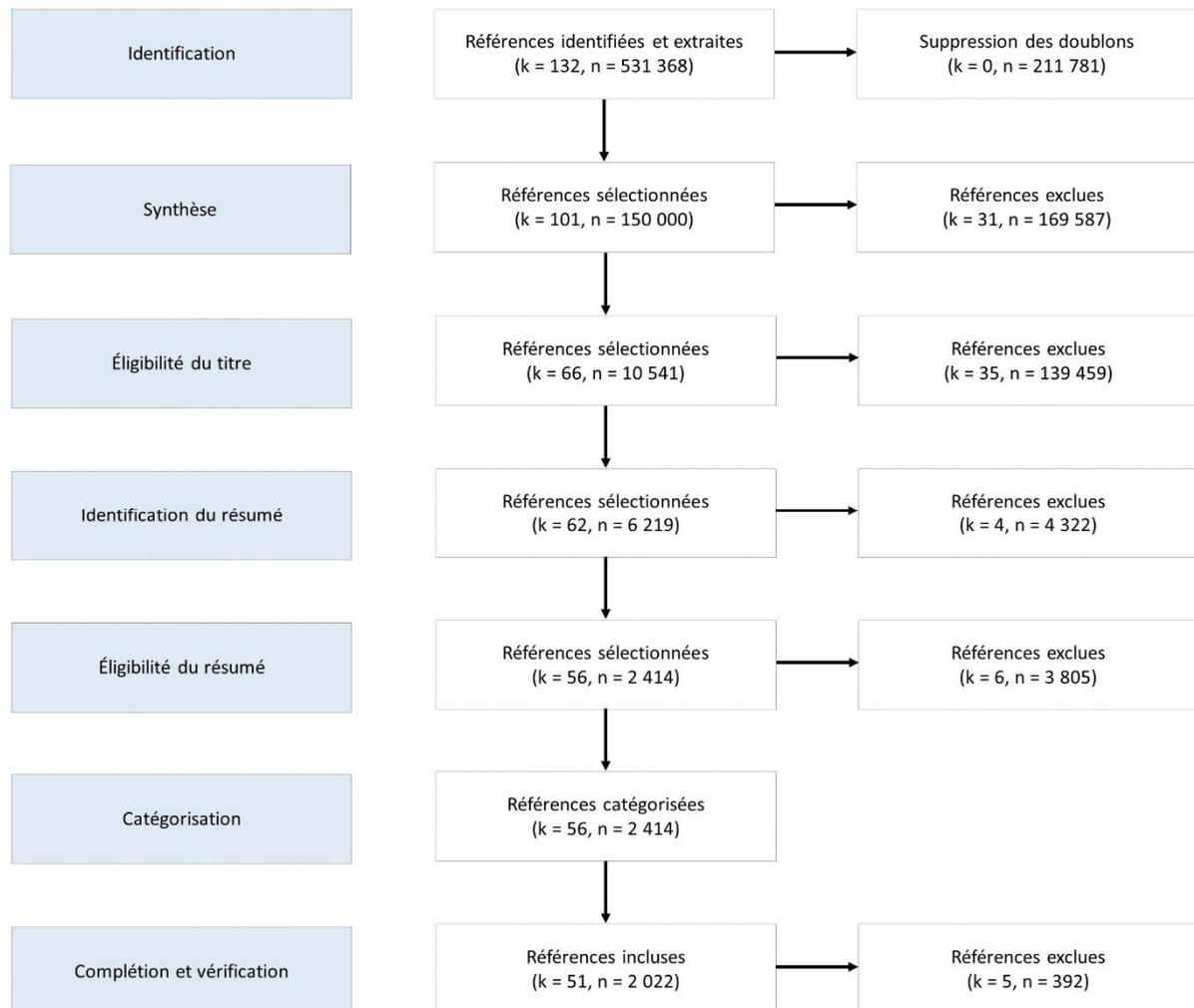


Le dernier lot porte exclusivement sur la France et s'appuie sur trois bases de données (voir Figure 6). Il s'agit du lot le plus dense au regard du nombre de références extraites à l'étape initiale. En effet, les 353 597 références correspondent à 66.5% de l'ensemble des extractions. De tels volumes de données amènent nécessairement à faire des choix face à des contraintes techniques et temporelles. Dans la mesure où [www.theses.fr](http://www.theses.fr) et SUDOC comportent une certaine forme de redondance dans leur système, les doublons entre les bases de données furent supprimés. Malgré cela, 130 598 références furent trouvées pour SUDOC. Pour rendre la charge de travail plus acceptable, nous avons décidé d'exclure toutes les références comportant un lien de redirection vers [www.theses.fr](http://www.theses.fr), même si elles n'apparaissaient pas dans les extractions réalisées sur cette dernière. Cela nous a permis de conserver 18.5% pour un total de 24 194 références. Sur les 92 989 références soumises à l'étape d'éligibilité du

titre, seulement 4.2% furent sélectionnées pour l'étape suivante. Au total, toutes les bases de données initiales ont été conservées à l'issue du processus d'évaluation pour un total de 817 références, soit un taux de sélection de 0.9%.

## 4.6. Constitution générale

Figure 7. Diagramme des étapes suivies dans l'exploration de l'ensemble des bases de données



En somme, les 132 bases de données explorées ont permis d'extraire un nombre initial de 531 368 références dont 150 000 ont été soumises à l'étape d'éligibilité du titre (voir Figure 7). À l'issue de cette étape, seulement 10 541 références (7.0%) réparties dans 66 bases de données ont été conservées (65.3%). Des différences peuvent observer selon la méthode d'extraction où ce taux atteint 11.8% parmi les 32 bases de données dont l'extraction a été réalisée avec une requête basée sur l'utilisation de troncaturs. Il atteint même 12.2% en considérant uniquement les bases de données

associées à des pays concernés par la recension. Ensuite, parmi les 6 219 références soumises à l'étape d'éligibilité du résumé, seulement 2 414 ont été conservées pour l'étape suivante, soit un taux de sélection de 38.8%. À nouveau, les extractions qui résultent d'une requête basée sur l'utilisation de tronçonnages aboutissent à des taux de sélection beaucoup plus élevés avec 53.2% au niveau global et même 77.7% en excluant la Belgique, le Canada, la France, le Luxembourg et la Suisse. Finalement, la base de données finale est constituée de 2 022 références provenant de 51 bases de données différentes, soit un taux global de sélection de 1.3%. Dans la mesure où les paramètres initialement formulés dans la recherche des références portaient davantage sur le thème étudié et non pas sur les aires géographiques, il n'est pas étonnant d'observer un taux de sélection aussi faible. Nous pouvons noter d'ailleurs une amélioration nette de ce taux lors que le pays de soutenance fait partie de la liste des 25 pays concernés par la recension. À ce stade et à l'exception de [www.theses.fr](http://www.theses.fr) et SUDOC (voir la partie précédente concernant le lot n°4), chaque base de données a fait l'objet d'une exploration indépendante. Autrement dit, une même référence peut se retrouver simultanément dans plusieurs bases de données.

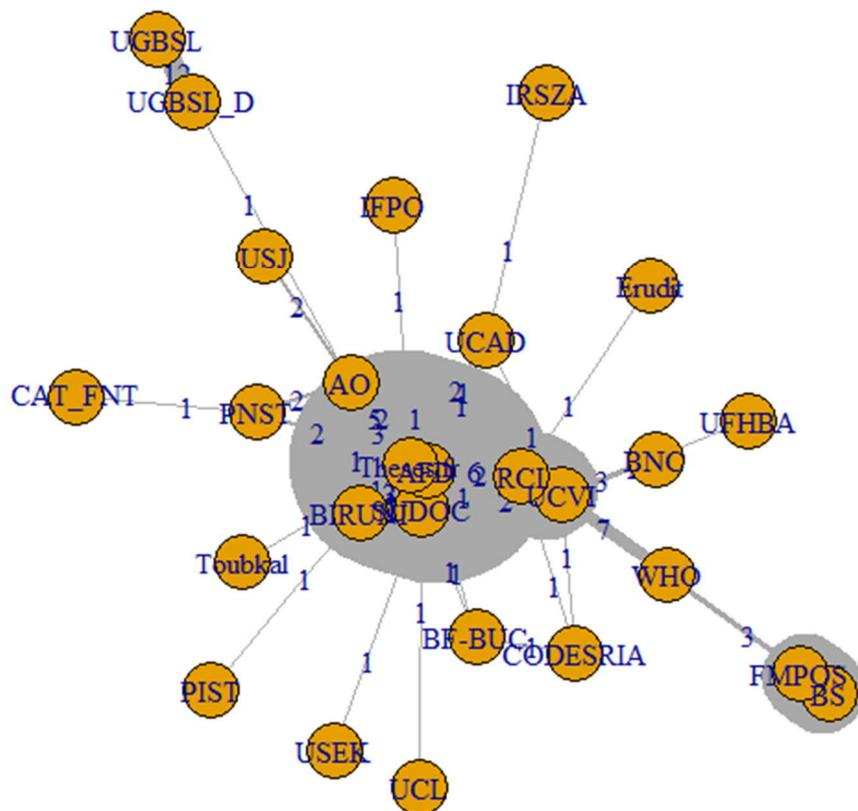
#### 4.7. Constitution de la base de données finale

La constitution de la base de données finale implique de fusionner l'ensemble des 2 022 références issues de 51 bases de données pour neutraliser les doublons. La répartition par lot n'est plus pertinente car une même référence peut apparaître simultanément dans des bases de données appartenant à des lots distincts. C'est une étape particulièrement sensible en considérant que les outils numériques que nous avons utilisés tendent à repérer uniquement les doublons dont le contenu est strictement identique. Autrement dit, il y a un échec dans la détection d'un doublon dès que deux références se distinguent par un espace, un accent ou même une virgule. Cette étape fut réalisée en ordonnant chaque référence par ordre alphabétique et en procédant à plusieurs lectures attentives du contenu. En répétant plusieurs fois la démarche, 345 doublons ont pu être identifiés, soit environ 17.1% du nombre total de références. La base de données finale est constituée de 1 677 thèses portant sur l'enseignement primaire et secondaire en Afrique francophone, en Haïti et au Liban et ayant été soutenues entre 2000 et 2018. Ces références seront décrites dans la partie 5.

L'analyse des 345 doublons peut constituer une source d'information intéressante pour étudier la dynamique d'interaction entre les bases de données. Tout d'abord, nous pouvons noter qu'il y a 280 références qui apparaissent simultanément dans deux bases de données (91.9%), 25 dans trois bases de données (6.4%) et 5 dans quatre bases de données (1.6%) pour un total de 29 bases de données.

Les paires de références en doublon les plus fréquemment observées concernent [www.theses.fr](http://www.theses.fr) et le rapport de Bonini et al. (2015) avec  $n_{\text{paires}} = 122$  (35.4% du nombre total de doublons), la base de données issue de bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire (UVCI) et le rapport de Azoh et Goin Bi (2018) avec  $n_{\text{paires}} = 56$  (16.2% du nombre total de doublons) et la base de données issues de la FMPOS et la base de données issue de la bibliothèque numérique sanitaire du Mali (BS)<sup>27</sup> avec  $n_{\text{paires}} = 48$  (13.9% du nombre total de doublons). Pour les deux premières, cela peut s'expliquer par le fait que les rapports portent sur une recension qui visent directement les thèses disponibles sur les plates-formes numériques concernées tandis que la base de données issues de BS repose partiellement sur l'indexation du contenu de la base de données issues de la FMPOS.

Figure 8. Analyse du réseau neuronal entre les bases de données à partir des doublons



Note : Chaque cercle désigne une base de données associées à l'Algérie (CAT\_FNT, PNST), la Belgique (UCL), le Burkina Faso (BF-BUC), le Canada (Érudit), la Côte d'Ivoire (BNC, UFHBA, RCI, UVCI), la France (AFD, SUDOC, Theses.fr), le Liban (IFPO, USJ, USEK), le Mali (BS, FMPOS), le Maroc (Toubkal), le Sénégal (UGBSL, UGBSL\_D, UCAD), la Tunisie (BIRUNI, PIST) et aux répertoires transversaux (AO, CODESRIA, IRSZA, WHO). Le détail de chaque abréviation est proposé dans le glossaire et la description de chaque base de données est disponible dans l'Annexe 6.

<sup>27</sup> <https://www.bibliosante.ml/>

L'analyse des réseaux neuronaux peut être utilisée en bibliométrie pour visualiser plus précisément comment les doublons s'organisent à travers les différentes bases de données (Aria et al., 2020). La Figure 8 fait ressortir trois résultats notables :

- La redondance dans la distribution de l'information : Quatre clusters sont identifiables et correspondent à des bases de données rassemblées autour d'un même pays. Nous retrouvons ainsi la Côte d'Ivoire (RCI et UVCI), la France (AFD, SUDOC et www.theses.fr), le Mali (BS et FMPOS) et le Sénégal (UGBSL et UGBSL\_D). De manière plus secondaire, nous retrouvons des interactions au niveau de l'Algérie (CAT\_FNT et PNST) et de la Tunisie (BIRUNI et PIST). Ces éléments témoignent d'une certaine forme de redondance entre les systèmes d'information. Néanmoins, cette redondance n'est pas parfaite dans la mesure où nous retrouvons également des références exclusives à chaque base de données.
- La place centrale de la France dans les thèses francophones portant sur l'éducation en Afrique francophone, en Haïti et au Liban : La structure du réseau neuronal se caractérise par un cluster central auquel la plupart des bases de données semblent être liées. Il s'agit des bases de données associées à la France (AFD, SUDOC et www.theses.fr). Cette configuration laisse entendre que la France occupe une place majeure dans la réalisation des thèses identifiées et cela peut être mis en lien avec le nombre important de co-tutelles qui se retrouvent entre la France et les autres pays intégrés à cette recension.
- L'émergence d'un pôle d'échange en Côte d'Ivoire : Il ressort également que plusieurs bases de données se structurent autour de la Côte d'Ivoire (RCI et UVCI) avec un axe national qui rassemble d'autres bases de données issues du même pays (BNC et UFHBA) et un axe relatif aux sciences de santé qui rassemble plusieurs bases de données liées aux domaines de la médecine et de la pharmacie (BS, FMPOS et WHO). Par contraste, nous retrouvons peu de liaisons entre la France et les autres pays dans les sciences de la santé. Il s'agit davantage d'une dynamique régionale.

#### 4.8. Validation de la démarche

Comme nous l'avons évoqué dans la partie 3.1, l'évaluation de la qualité d'une revue systématique de la littérature repose principalement sur la mise en œuvre d'une démarche rigoureuse faisant l'objet d'une explicitation et en accord avec les recommandations scientifiques. Les analyses relatives à la fidélité inter-juge présentée dans la partie 3.6 et estimée à partir de la base de données issue de la bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire ont fait ressortir une marge d'erreur de 2.5% à l'étape d'éligibilité du titre et inférieure à 0.1% à l'étape d'éligibilité du résumé ce qui témoigne d'une forte stabilité des évaluations. Par ailleurs, il ressort une

marge d'erreur comprise entre 5.9% et 11.3% dans l'estimation du nombre de références soumises à l'étape d'éligibilité du titre. Ainsi, nous avons pu identifier 366 références alors que le nombre réel se situe dans un intervalle compris entre 345 et 389 références. Cependant, il est difficile de transposer ce taux d'erreur aux 10 541 références issues de 66 bases de données et soumises l'étape d'éligibilité du titre dans la mesure où elles ne sont pas strictement comparables. Cette information a simplement une valeur illustrative.

Tableau 8. Comparatif des critères d'inclusion

	Notre projet	Bonini et al. (2015)	Azoh et Goin Bi (2018)
Références identifiées	1 677	448	119
Format	En ligne	En ligne	En ligne ou en papier
Type de document	Thèses	Thèses	Thèses
Année de publication	2000-2018	1990-2013	2008-2018
Langue d'édition	Français	Français ou anglais	Française
Pays de soutenance	30 pays francophones	France uniquement	Tout pays
Pays concernés	Afrique francophone, Haïti, Liban	Pays en développement	Côte d'Ivoire
Publics	Jeunes scolarisés ou non âgés entre 4 et 16 ans	Tout public en formation	Tout public
Thématiques	Éducation	Éducation	Éducation, formation et employabilité

Les autres éléments dont nous disposons pour évaluer le niveau d'exhaustivité de la base de données générale sont deux rapports portant sur des recensions de thèses. Le premier rapport a été publié par Bonini et al. (2015) et inclut 448 thèses soutenues dans un établissement d'enseignement supérieur en France entre 1990 et 2013 portant sur l'éducation dans les pays en développement tandis que le second a été publié par Azoh et Goin Bi (2018) et inclut 119 thèses francophones portant sur la Côte d'Ivoire et soutenues entre 2008 et 2018 en lien avec l'éducation, la formation et l'employabilité. Suivant les données présentées dans le Tableau 8, nous pouvons voir qu'il existe à la fois des convergences et divergences dans les critères d'inclusion. En complément, il existe une différence importante sur la stratégie de recherche. Comme indiqué dans la partie 3.3, nous nous sommes appuyés sur une liste de mots-clés thématiques (34.8% des bases de données et 89.9% des références soumises à l'éligibilité du titre), sur l'extraction complète des références disponibles (37.9% des bases

de données et 5.7% des références soumises à l'éligibilité du titre), ou encore sur l'utilisation des termes « thèse » ou « doctorat » (27.3% des bases de données et 4.0% des références soumises à l'éligibilité du titre) sans y introduire explicitement des éléments géographiques. Dans ces deux rapports, la stratégie utilisée a été de combiner une liste de mots-clés à des aires géographiques. En appliquant les mêmes étapes d'exploration que les autres bases données<sup>28</sup>, il ressort que 148 thèses issues du rapport de Bonini et al. (2015) et 82 thèses issues du rapport de Azoh et Goin Bi (2018) ont été retenues lors de la dernière phase de sélection, soit un taux de sélection respectif de 33.0 et 68.9%.

Sur les 148 thèses sélectionnées dans le rapport de Bonini et al. (2015), 126 avait été identifiées dans d'autres bases de données, soit un taux de doublons de 85.1%. Dans le même temps, nous obtenons un total de 471 thèses soutenues entre 2000 et 2013 en France ou dans le cadre d'une co-tutelle associant une université française, soit un volume presque quatre fois plus important. Ensuite, sur les 82 thèses sélectionnées dans le rapport de Azoh et Goin Bi (2018), 64 avait été identifiées dans d'autres bases de données, soit un taux de doublons de 78.0%. Si nous examinons exclusivement aux dix thèses disponibles en ligne<sup>29</sup> et portant sur la Côte d'Ivoire qui répondent à nos critères d'inclusion, il s'avère que nous les retrouvons systématiquement dans les bases de données, soit un taux de doublons de 100.0%. Dans le même temps, nous obtenons un total de 174 thèses portant sur exclusivement la Côte d'Ivoire, 187 thèses portant sur la Côte d'Ivoire et d'autres pays identifiés (+13) et 190 thèses portant sur un périmètre plus large en Afrique de l'Ouest ou en Afrique subsaharienne (+3) sur la période 2008-2018, soit un volume deux fois plus important. Les 42 thèses uniques identifiées dans ces deux rapports ont été intégrées à la base de données générale et représentent environ 2.5% de l'ensemble des références. Ces résultats indiquent un risque d'erreur situé entre moins de 0.1 et 14.9% dans l'exhaustivité de notre démarche. Bien que les paramètres ne soient pas exactement les mêmes, le volume de références supplémentaires observées dans notre base de données peut s'expliquer, tout au moins partiellement, par le choix d'une extraction basée principalement sur une liste de mots-clés sans introduire des repères géographiques. Cette approche permet d'inclure un ensemble de thèses plus important dont l'espace géographique étudié ne révèle qu'après une relecture attentive du résumé voire même du texte intégral.

---

<sup>28</sup> Les thèses listées dans ces deux rapports ont été pleinement intégrées dans notre recension et figurent parmi les bases de données constituées.

<sup>29</sup> Cette information est précisée pour chaque référence dans le rapport de Azoh et Goin Bi (2018)

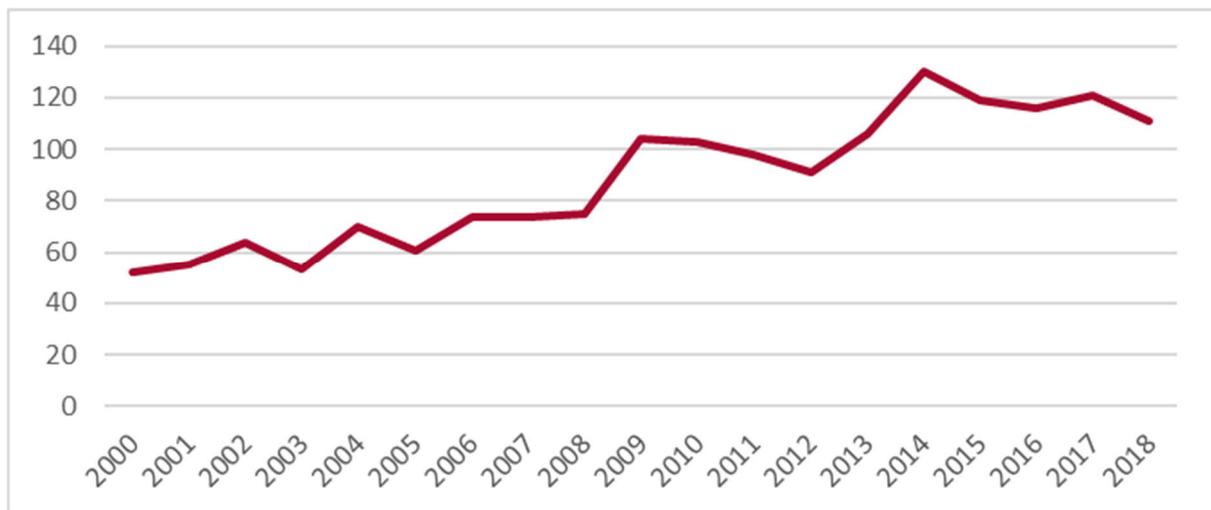
## 5. Description de la base de données

---

Cette partie vise à donner un aperçu général des caractéristiques des 1 677 thèses constitutives de la base de données. Elle s'appuie principalement sur une analyse descriptive et une analyse croisée.

### 5.1. Description générale

Figure 9. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour l'ensemble des références



Suivant le tracé présenté dans la Figure 9, nous pouvons constater que la distribution des thèses suit une progression ascendante marquée par deux grandes périodes. La première période est située dans l'intervalle 2000-2008 et se caractérise par un nombre moyen annuel de 64 thèses (allant de 52 en 2000 à 75 en 2008) tandis que la seconde est située dans l'intervalle 2009-2018 et se caractérise par un nombre moyen annuel de 110 (allant de 91 en 2012 à 121 en 2017). Il reste assez difficile de pouvoir situer cette distribution par rapport à des données nationales au regard d'une documentation difficilement accessible sur le sujet. En 2004, Kane avait estimé qu'environ 4 000 thèses étaient soutenues chaque année en Afrique francophone sans proposer une répartition par pays. À partir des données extraites du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)<sup>30</sup>, nous avons pu estimer qu'environ 0.2 à 0.4% des thèses soutenues chaque année en France sur la période 2009-2018 portent sur les thématiques éligibles à cette recension. Par exemple, nous avons identifié 47 thèses soutenues en France au cours de l'année 2014 tandis que le SISE indique que 12 740 doctorats ont été délivrés la même année, soit un taux de 0.4%.

<sup>30</sup> [https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr\\_esr\\_sise\\_diplomes\\_delivres\\_esr\\_public/information/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr_esr_sise_diplomes_delivres_esr_public/information/)

Tableau 9. Répartition des thèses en fonction du pays de soutenance

Classement	Pays	Régions	Effectif	Fréquence (%)
1	France	Europe de l'Ouest	664	37.5
2	Côte d'Ivoire	Afrique de l'Ouest	284	16.0
3	Mali	Afrique de l'Ouest	149	8.4
4	Algérie	Maghreb	122	6.9
5	Sénégal	Afrique de l'Ouest	97	5.5
6	Maroc	Maghreb	72	4.1
7	Tunisie	Maghreb	60	3.4
8	Canada	Amérique	56	3.2
9	Liban	Moyen-Orient	49	2.8
10	Niger	Afrique de l'Ouest	41	2.3
11	Belgique	Europe de l'Ouest	39	2.2
12	Cameroun	Afrique centrale	36	2.0
13	Burkina Faso	Afrique de l'Ouest	31	1.8
14	Madagascar	Océan indien	19	1.1
15	Burundi	Afrique centrale	16	0.9
16	Suisse	Europe de l'Ouest	12	0.7
17	Bénin	Afrique de l'Ouest	6	0.3
18	RDC	Afrique centrale	6	0.3
19	Togo	Afrique de l'Ouest	3	0.2
20	Allemagne	Europe de l'Ouest	2	0.1
21	Congo	Afrique centrale	2	0.1
22	Haiti	Caraïbes	2	0.1
23	Rwanda	Afrique centrale	2	0.1
24	Gabon	Afrique centrale	1	0.1
25	Guinée	Europe de l'Ouest	1	0.1

Note. L'effectif total est égal à 1 771 soit 1 677 thèses dont 94 en co-tutelle avec une université d'un autre pays.

Sur les 1 677 thèses, 94 ont été réalisées dans le cadre d'une co-tutelle, soit 5.6% du nombre total de thèses. Parmi elles, 91 implique au moins la France, soit 96.8% du nombre total de thèses réalisées en co-tutelle où celles associant une université française avec une université tunisienne (n = 34, soit 36.1%) ou avec une université libanaise (n = 22, soit 23.4%) sont les plus fréquentes. Au total, nous retrouvons des co-tutelles entre la France et 18 pays différents. Le nombre de co-tutelles devient relativement important à partir de l'année 2007 (82.7% des thèses en co-tutelles se concentrent sur la période 2007-2008) et représente entre 11.1 et 25.6% des thèses soutenues en France chaque année.

Suivant les données présentées dans le Tableau 9, les thèses ont été soutenues dans 25 pays différents dont la France et la Côte d'Ivoire sont les plus représentées avec respectivement 37.5% et 16.0% du nombre total de références. De manière secondaire, le Mali, l'Algérie et le Sénégal sont également des pays où un nombre de thèses assez conséquent a été soutenu avec respectivement 8.4%, 6.9% et 5.5% du nombre total de références. En termes de régions, l'Europe de l'Ouest est la plus représentée avec 40.1% des thèses soutenues suivies par l'Afrique de l'Ouest (34.5%) et le Maghreb (14.3%). Nous pouvons noter également que deux thèses (soit 0.1%) ont été réalisées dans une université allemande dans le cadre d'une co-tutelle avec une université française. Sur la liste des 30 pays visés par la recension, six ne font état d'aucune thèse éligible à cette recension : Comores, Luxembourg, Maurice, Mauritanie, République Centrafricaine et Tchad.

Si nous examinons les établissements d'enseignement supérieur, il ressort que l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) est la plus représentée avec 198 thèses soutenues, soit 11.2% du nombre total de références, suivies par l'Université de Bamako (Mali), l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) et l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali) avec respectivement 4.7%, 4.6%, 4.6% et 3.6%. Il est à noter que plus de 300 établissements sont mentionnés mais des variantes orthographiques et des contextes de fusion ou de scission peuvent rendre le décompte précis plutôt difficile.

## 5.2. Description des aires géographique

Une très grande majorité des thèses porte exclusivement sur un seul pays avec seulement 46 thèses impliquant plusieurs pays ou régions simultanément, soit 2.7% du nombre total de références. Comme cela est indiqué dans le Tableau 10, les 25 pays ciblés par la recension sont représentés avec un minimum de cinq thèses par pays. Il ressort que la Côte d'Ivoire est le pays le plus étudié avec 305 thèses, soit 18.2% du nombre total de références. Six autres pays font l'objet d'au moins 100 thèses soutenues : l'Algérie (10.6%), le Mali (10.6%), le Sénégal (7.4%), le Maroc (6.7%), la Tunisie (6.6%) et le Liban (6.3%). Environ une thèse sur deux est consacrée à l'Afrique de l'Ouest (soit 50.0%), soit un volume total de 839 thèses, suivi par le Maghreb qui compte 413 thèses, soit 24.6% du nombre total de références et par l'Afrique centrale qui compte 274 thèses, soit 16.3% du nombre total de références (voir Tableau 11). Sur les 46 thèses portant simultanément sur plusieurs pays ou régions, il ressort le plus souvent des liens de proximité géographique avec des clusters marqués au Maghreb, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Tableau 10. Répartition des thèses en fonction du pays cible

Classement	Pays	Régions	Effectif	Fréquence (%)
1	Côte d'Ivoire	Afrique de l'Ouest	305	18.2
2	Algérie	Maghreb	177	10.6
3	Mali	Afrique de l'Ouest	177	10.6
4	Sénégal	Afrique de l'Ouest	124	7.4
5	Maroc	Maghreb	113	6.7
6	Tunisie	Maghreb	111	6.6
7	Liban	Moyen-Orient	105	6.3
8	Burkina Faso	Afrique de l'Ouest	74	4.4
9	Cameroun	Afrique centrale	74	4.4
10	Gabon	Afrique centrale	71	4.2
11	Niger	Afrique centrale	53	3.2
12	Madagascar	Océan indien	43	2.6
13	Burundi	Afrique centrale	33	2.0
14	RDC	Afrique centrale	33	2.0
15	Bénin	Afrique de l'Ouest	25	1.5
16	Guinée	Afrique de l'Ouest	20	1.2
17	Rwanda	Afrique centrale	19	1.1
18	Haïti	Caraïbes	18	1.1
19	Mauritanie	Afrique de l'Ouest	17	1.0
20	Tchad	Afrique centrale	8	0.5
21	Togo	Afrique de l'Ouest	8	0.5
22	Congo	Afrique centrale	7	0.4
23	Maurice	Océan indien	6	0.4
24	République centrafricaine	Afrique centrale	5	0.3
25	Union des Comores	Océan indien	5	0.3

Note. Les 46 thèses portent simultanément sur plusieurs pays ou régions ne figurent pas dans le tableau.

Tableau 11. Répartition des thèses en fonction des régions cibles

Classement	Pays	Régions exclusives		Total	
		Effectif	Fréquence (%)	Effectif	Fréquence (%)
1	Afrique de l'Ouest	817	48.7	839	50.0
2	Maghreb	405	24.2	413	24.6
3	Afrique centrale	253	15.1	274	16.3
4	Moyen-Orient	105	6.3	108	6.4
5	Océan indien	54	3.2	72	4.3
6	Caraïbes	18	1.1	19	1.1

Note. Le total dépasse dans le nombre de thèses car une même thèse peut porter sur plusieurs régions.

Figure 10. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour chaque région étudiée

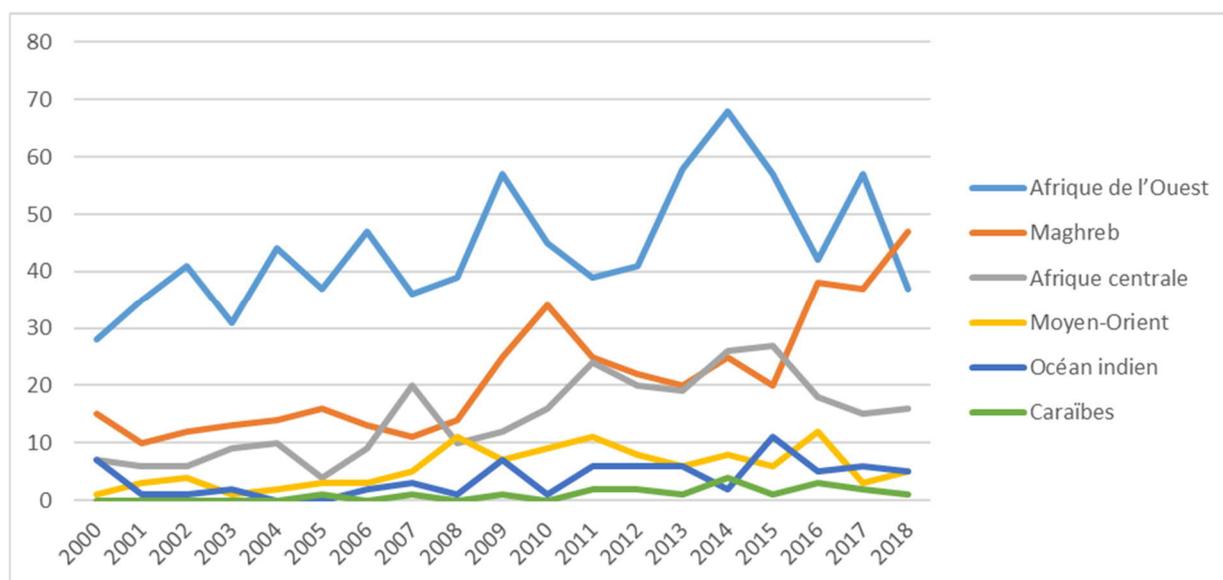
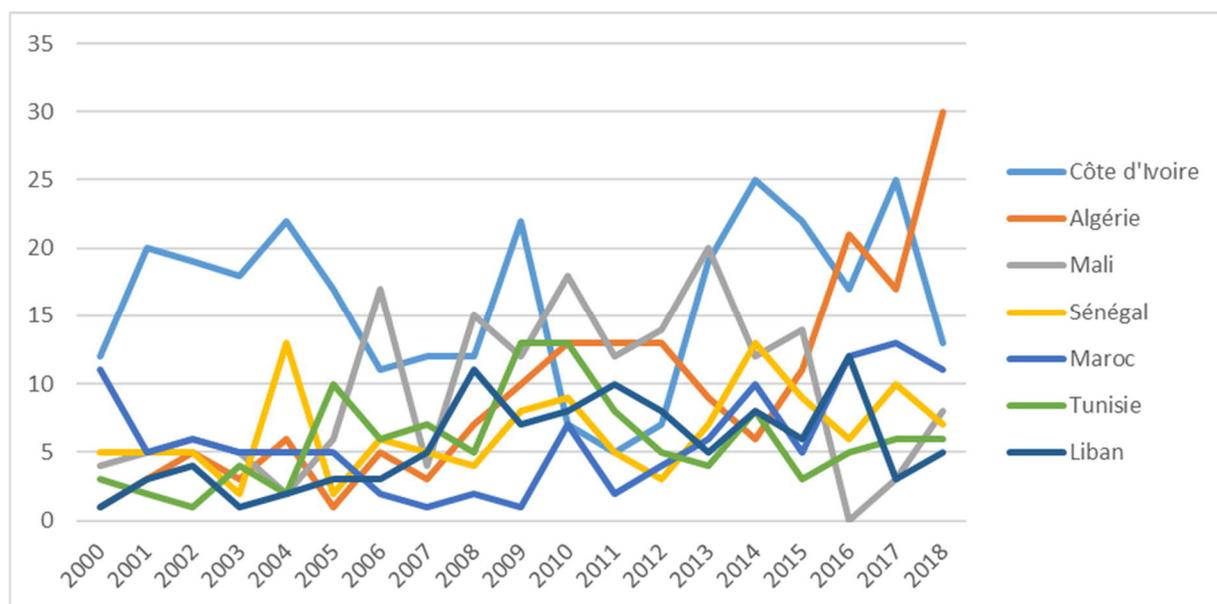


Figure 11. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour les sept pays les plus étudiés



L'analyse de la répartition des thèses en fonction de la région étudiée au cours du temps permet d'apporter des éléments de nuance sur l'évolution par palier évoquée dans la partie 5.1. En effet, nous pouvons constater sur la période 2000-2008 que le nombre de thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest est beaucoup plus important comparativement aux autres régions (voir Figure 10). À partir de 2009, les thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et l'Afrique centrale augmentent de manière importante tandis que le nombre de thèses portant sur les autres régions tend à rester relativement stable. Sur les dernières années de la période de recension, nous pouvons constater que les thèses

dédiées à l’Afrique de l’Ouest et au Maghreb tendent à atteindre un volume similaire. La Figure 11 permet d’apporter des informations complémentaires sur les pays les plus étudiés où trois schémas d’évolution peuvent s’observer. Tout d’abord, les thèses portant sur la Côte d’Ivoire et le Mali se caractérisent dans des fluctuations assez importantes d’une année à l’autre. Les thèses portant sur l’Algérie connaissent un accroissement régulier et durable où l’Algérie tend même à se rapprocher voire à dépasser la Côte d’Ivoire. Les quatre autres pays, c’est-à-dire le Sénégal, le Maroc, la Tunisie et le Liban sont des pays dont les thèses font l’objet d’étude à un rythme plutôt stable avec un accroissement relativement faible au cours du temps.

Tableau 12. Répartition des thèses en fonction des régions cibles et du pays de soutenance

Algérie	Afrique centrale	Afrique de l'Ouest	Caraïbes	Maghreb	Moyen-Orient	Océan indien
Algérie	0	0	0	122	0	0
Allemagne	1	2	0	0	0	1
Belgique	29	8	0	1	1	0
Bénin	0	6	0	0	0	0
Burkina Faso	0	31	0	0	0	0
Burundi	16	0	0	0	0	0
Cameroun	36	0	0	0	0	0
Canada	27	24	2	2	1	0
Congo	2	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	2	282	0	0	0	0
France	150	215	17	197	77	53
Gabon	1	0	0	0	0	0
Guinée	0	1	0	0	0	0
Haiti	0	0	2	0	0	0
Liban	0	0	0	0	49	0
Madagascar	0	0	0	0	0	19
Mali	0	149	0	0	0	0
Maroc	0	1	0	71	0	0
Niger	0	41	0	0	0	0
RDC	6	0	0	0	0	0
Rwanda	1	0	0	0	0	0
Sénégal	4	91	0	1	0	1
Suisse	7	6	0	0	1	2
Togo	0	3	0	0	0	0
Tunisie	0	1	0	60	0	0

Note. Le total dépasse dans le nombre de thèses car une même thèse peut porter sur plusieurs régions et être en co-tutelle.

Tableau 13. Répartition des thèses en fonction des régions ciblées et de la région de soutenance

	Afrique centrale	Afrique de l'Ouest	Caraïbes	Maghreb	Moyen-Orient	Océan indien
Afrique centrale	62	0	0	0	0	0
Afrique de l'Ouest	6	604	0	1	0	1
Amérique	27	24	2	2	1	0
Caraïbes	0	0	2	0	0	0
Europe de l'Ouest	187	231	17	198	79	56
Maghreb	0	2	0	253	0	0
Moyen-Orient	0	0	0	0	49	0
Océan indien	0	0	0	0	0	19

Note. Le total dépasse dans le nombre de thèses car une même thèse peut porter sur plusieurs régions et être en co-tutelle.

Suivant les données présentées dans le Tableau 12, l'analyse de la répartition des thèses en fonction de la région concernée et du pays de soutenance montre que les liens les plus fréquents sont des thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest réalisées en Côte d'Ivoire (16.8%), des thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest réalisées en France (12.8%), des thèses portant sur le Maghreb réalisées en France (11.7%), des thèses portant sur l'Afrique centrale réalisées en France (8.9%) et des thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest réalisées au Mali (8.9%). En complément, le Tableau 13 permet de constater que les thèses portant sur l'Afrique centrale sont principalement réalisées en Europe de l'Ouest (66.3%) puis en Afrique centrale (22.0%), les thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest sont principalement réalisées en Afrique de l'Ouest (70.2%) puis en Europe de l'Ouest (26.8%), les thèses portant sur les Caraïbes sont principalement réalisées en Europe de l'Ouest (80.9%), les thèses portant sur le Maghreb sont principalement réalisées au Maghreb (55.7%) puis en Europe de l'Ouest (43.6%), les thèses sur le Moyen-Orient sont principalement réalisées en Europe de l'Ouest (61.2%) puis au Moyen-Orient (38.0%) et les thèses sur l'Océan indien sont principalement réalisées en Europe de l'Ouest (73.7%). Ainsi, nous pouvons constater que les thèses réalisées en Europe de l'Ouest sont très représentées dans chaque région étudiée. Il apparaît également une forte représentation des thèses soutenues dans une région dont l'objet porte sur le même espace géographique. Enfin, en dehors des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique, nous pouvons constater qu'il existe généralement de thèses soutenues dans une région portant sur une autre région.

### 5.3. Description du niveau d'éducation

La recension visait cinq niveaux d'éducation distincts comprenant le niveau préscolaire, le niveau primaire (enseignement primaire), le niveau collège (enseignement secondaire de premier cycle) et le

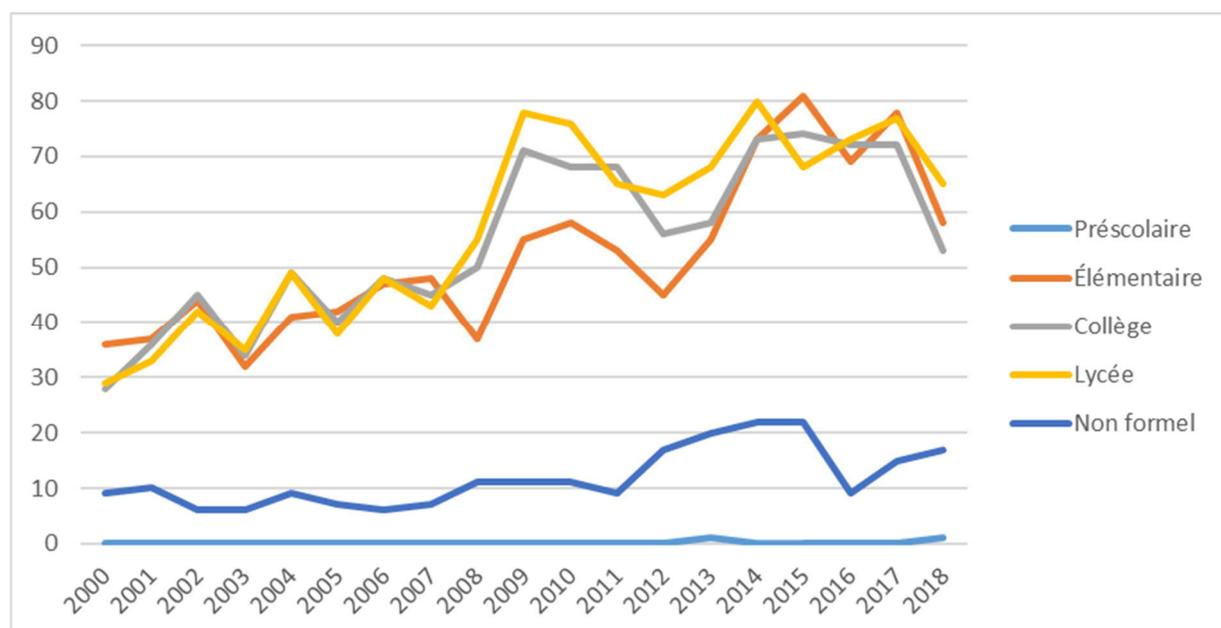
niveau lycée (niveau secondaire de deuxième cycle) ainsi que le niveau non-formel. D'une manière générale, les thèses portant sur un seul niveau et sur trois niveaux simultanément sont les plus fréquentes avec respectivement 40.1% et 34.1% du nombre total de références. Seules 49 thèses portent simultanément sur quatre niveaux, soit 2.9% du nombre total de références et aucune thèse ne couvre l'intégralité des niveaux visés. Les configurations les plus fréquemment observées sont celles qui portent sur les niveaux primaires et secondaires (536 thèses, soit 32.0%), sur l'école primaire (307 thèses, soit 18.3%), sur le niveau secondaire (282 thèses, soit 16.8%) et sur le lycée (186 thèses, soit 11.1%). En complément, le Tableau 14 montre que 59.0% des thèses portent sur le niveau primaire, 62.0% des thèses portent sur le niveau secondaire de premier cycle et 64.7% des thèses portant sur le niveau secondaire de deuxième cycle. Les autres niveaux d'éducation sont présents dans des proportions beaucoup plus réduites.

Tableau 14. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation

Niveau	Effectifs	Fréquence (%)
Préscolaire	2	0.1
Élémentaire	989	59.0
Collège	1040	62.0
Lycée	1085	64.7
Non formel	224	13.4

Note. Deux réponses manquantes furent observées, soit un taux de 0.1%.

Figure 12. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 selon le niveau d'éducation



La répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation sur la période 2000-2018 permet d'identifier deux profils d'évolution. Tout d'abord, les thèses portant sur le niveau primaire et le niveau secondaire suivent la même trajectoire et tendent même à se superposer avec une augmentation assez marquée à partir de l'année 2009. Par contraste, les thèses portant sur le niveau préscolaire et sur le niveau non formel se caractérisent par une faible représentation qui reste relativement constante au cours du temps.

Tableau 15. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et du pays de soutenance

	Préscolaire	Élémentaire	Collège	Lycée	Non formel
Algérie	0	71	71	78	11
Allemagne	0	2	1	1	0
Belgique	0	22	31	32	4
Bénin	0	1	2	3	1
Burkina Faso	0	17	22	23	5
Burundi	0	3	13	13	3
Cameroun	0	23	14	15	3
Canada	0	21	41	40	4
Congo	0	1	2	1	0
Côte d'Ivoire	0	168	173	176	31
France	2	433	455	452	55
Gabon	0	1	1	1	0
Guinée	0	1	1	0	0
Haïti	0	2	1	1	0
Liban	0	29	37	37	6
Madagascar	0	8	7	10	7
Mali	0	69	80	101	40
Maroc	0	40	31	44	11
Niger	0	12	15	20	23
RDC	0	3	4	3	2
Rwanda	0	0	1	1	0
Sénégal	0	63	48	45	18
Suisse	0	10	9	9	3
Togo	0	2	2	2	0
Tunisie	0	33	36	46	2

Tableau 16. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et de la région de soutenance

	Préscolaire	Élémentaire	Collège	Lycée	Non formel
Afrique centrale	0	31	35	34	8
Afrique de l'Ouest	0	333	343	370	118
Amérique	0	21	41	40	4
Caraïbes	0	2	1	1	0
Europe de l'Ouest	2	467	496	494	62
Maghreb	0	144	138	168	24
Moyen-Orient	0	29	37	37	6
Océan indien	0	8	7	10	7

La répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et du pays de soutenance (voir Tableau 15) ou de la région de soutenance (voir Tableau 16) que les tendances générales observées précédemment tendent à se retrouver. En effet, dans chaque pays ou région de soutenance, les thèses portant sur l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont majoritaires avec une distribution plutôt homogène entre les trois niveaux impliqués. Les thèses portant sur le niveau formel sont majoritairement soutenues en Afrique de l'Ouest (51.5%) et en Europe de l'Ouest (27.1%).

Tableau 17. Répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et de la région cible

	Préscolaire	Élémentaire	Collège	Lycée	Non formel
Afrique centrale	1	162	201	195	29
Afrique de l'Ouest	1	489	501	522	149
Maghreb	0	247	243	276	36
Moyen-Orient	0	69	77	77	7
Océan indien	0	51	43	43	15
Caraïbes	0	16	17	14	0

Ces tendances se retrouvent également dans la répartition des thèses en fonction du niveau d'éducation et de la région cible (voir Tableau 17). Autrement dit, quelle que la région étudiée dans la thèse, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire restent les principaux niveaux d'éducation examinées. Par contraste, il est possible d'observer que les thèses portant sur les pays de l'Océan Indien portent davantage sur le niveau élémentaire qui représentent 33.6% de l'ensemble des thèses en lien avec cette zone géographique. Enfin, nous pouvons noter que le niveau formel est majoritairement abordé dans les thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest (63.1%).

## 5.4. Description des champs descriptifs

Chaque thèse a été catégorisée selon 18 champs descriptifs dont les définitions sont proposées dans l'Annexe 4. Il était possible d'attribuer un champ descriptif de premier rang et un champ descriptif de second rang facultatif. Dans l'ensemble, seules 10 thèses possèdent un seul champ descriptif, soit 1.0% du nombre total de références (voir Tableau 18). Pour apporter un éclairage sur le contenu associé à chaque champ descriptif, l'Annexe 8 fournit des nuages de mots basés sur les titres des thèses. Dans cette partie, nous avons fait le choix de proposer des intitulés heuristiques simplifiés pour chaque champ descriptif.

Tableau 18. Répartition des thèses en fonction des champs descriptifs

Champs descriptifs	Thème 1		Thème 2	
	N	%	N	%
1. Pilotage du système éducatif	172	10,3	120	7,2
2. Philosophie et histoire de l'éducation	57	3,4	62	3,7
3. Sociologie de l'éducation	164	9,8	716	42,7
4. Psychologie de l'éducation	109	6,5	125	7,5
5. Pédagogie générale	85	5,1	259	15,4
6. Enseignement du et en français	116	6,9	29	1,7
7. Enseignement des langues étrangères	73	4,4	24	1,4
8. Enseignement des langues nationales	43	2,6	25	1,5
9. Enseignement des mathématiques	23	1,4	11	0,7
10. Disciplines scolaires scientifiques	50	3,0	35	2,1
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	18	1,1	9	0,5
12. Activités physiques et sportives	29	1,7	19	1,1
13. Éducation non formelle	34	2,0	98	5,8
14. Santé, handicap, inclusion	565	33,7	30	1,8
15. Technologie éducative	41	2,4	21	1,3
16. Sciences de l'information et de la communication	9	0,5	19	1,1
17. Formation et professionnalisation des enseignants	86	5,1	54	3,2
18. Supervision des enseignants	3	0,2	5	0,3
Champ descriptif non attribué en second rang	-	-	16	1,0

Suivant les données présentées dans le Tableau 19, nous pouvons voir que les champs descriptifs attribués en premier rang les plus représentés concernant principalement la santé, le handicap et l'inclusion (n = 565, 33.7%) suivis par le pilotage du système éducatif (n = 172, 10.3%), la sociologie de l'éducation (n = 164, 9.8%), l'enseignement du et en français (n = 116, 6.9%) et la psychologie de

l'éducation (n = 109, 6.5%). En ce qui concerne les champs descriptifs de second rang, la sociologie de l'éducation apparaît presque comme majoritaire avec 716 thèses associées (42.7%) et cela peut s'expliquer par le fait que les problématiques abordées s'inscrivent le plus souvent dans un contexte socioculturel explicite. Les autres champs descriptifs sont la pédagogie générale (n = 259, 15.4%), la psychologie de l'éducation (n = 125, 7.5%) et le pilotage du système éducatif (n = 120, 7.2%).

Tableau 19. Correspondance entre le champ descriptif de premier et de deuxième rang

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	–	21	101	12	11	3	2	3	0	1	1	1	3	0	0	1	7	2
2	16	–	24	0	4	1	1	0	0	0	0	0	6	0	2	0	3	0
3	48	15	–	40	13	1	1	0	0	2	1	2	15	14	1	3	1	0
4	9	1	60	–	10	3	2	1	2	2	2	2	4	4	1	1	4	0
5	2	4	22	10	–	7	4	1	5	17	3	0	0	3	0	2	4	0
6	2	4	12	6	70	–	2	13	0	1	0	0	1	0	0	1	3	1
7	4	0	12	8	38	0	–	5	0	2	0	0	0	1	2	0	0	0
8	3	1	9	3	10	6	9	–	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
9	1	1	1	1	15	1	0	1	–	0	0	0	0	0	1	0	1	0
10	1	3	3	2	37	0	0	0	0	–	0	0	0	0	2	1	1	0
11	2	5	3	0	8	0	0	0	0	0	–	0	0	0	0	0	0	0
12	0	0	3	2	15	0	0	0	0	1	0	–	3	2	0	0	3	0
13	6	3	12	3	4	0	1	0	0	0	0	0	–	4	0	1	0	0
14	8	0	427	30	3	0	0	0	1	2	0	8	64	–	2	3	17	0
15	5	0	5	2	9	1	1	0	0	3	1	0	0	0	–	5	7	0
16	0	1	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	–	1	0
17	12	3	18	6	10	6	1	1	3	4	1	6	1	2	9	0	–	2
18	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	–

Note. 1. Pilotage du système éducatif, 2. Philosophie et histoire de l'éducation, 3. Sociologie de l'éducation, 4. Psychologie de l'éducation, 5. Pédagogie générale, 6. Enseignement du et en français, 7. Enseignement des langues étrangères, 8. Enseignement des langues nationales, 9. Enseignement des mathématiques, 10. Disciplines scolaires scientifiques, 11. Disciplines scolaires liées aux sciences humaines et sociales, 12. Activités physiques et sportives, 13. Éducation non formelle, 14. Santé, handicap, inclusion, 15. Technologie éducative, 16. Sciences de l'information et de la communication, 17. Formation et professionnalisation des enseignants, 18. Supervision des enseignants. Les chiffres sous la diagonale correspondent au champ descriptif de premier rang.

L'analyse des interactions entre les champs descriptifs de premier rang et les champs descriptifs de second rang montrent que la santé, le handicap et l'inclusion sont fréquemment associés avec la sociologie de l'éducation (n = 427, soit 25.7% des liaisons). Le pilotage du système éducatif est dans une moindre mesure associé à la sociologie de l'éducation dans 101 thèses, soit 6.1% du nombre total

de liaisons. Enfin, des liaisons notables se retrouvent entre la pédagogie générale et l'enseignement du et en français (n = 70, soit 4.2% des liaisons) et entre l'éducation non formelle et la santé, le handicap et l'inclusion (n = 64, soit 3.9% des liaisons).

Figure 13. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour les principaux champs descriptifs de premier rang

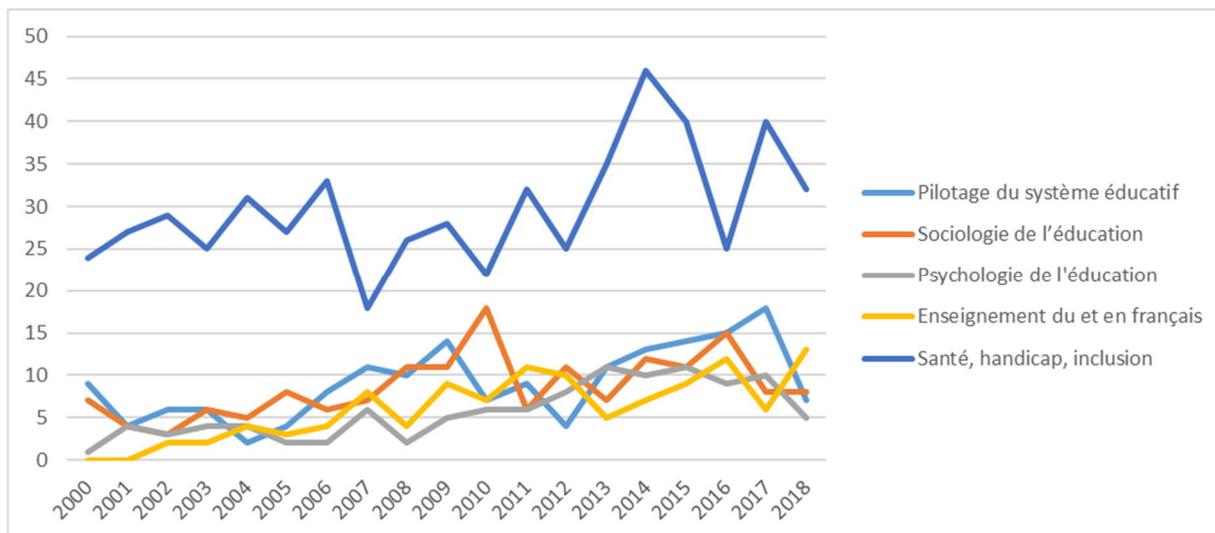
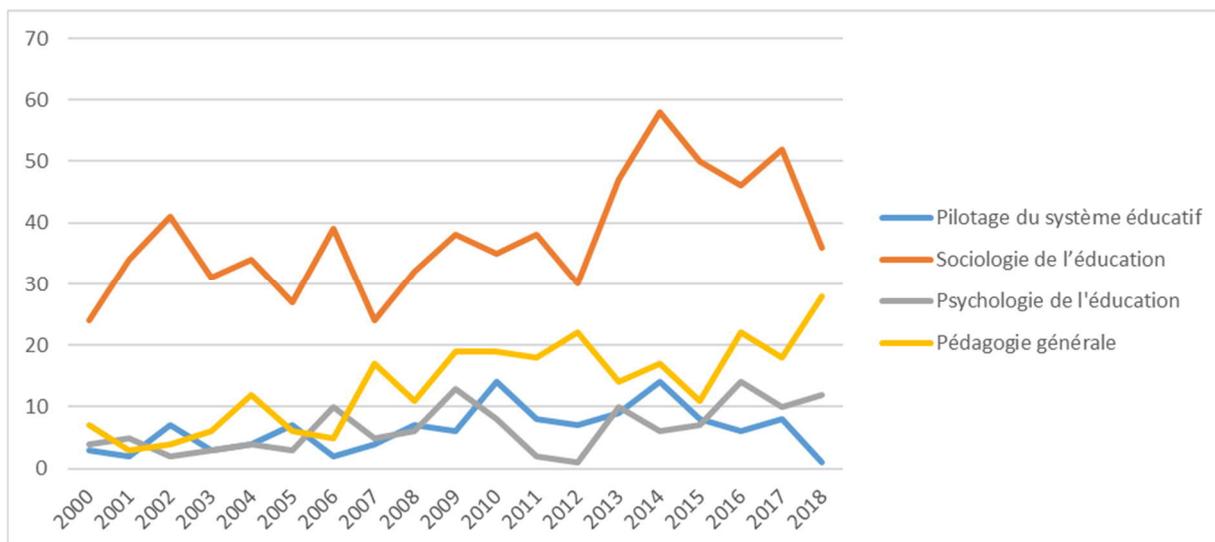


Figure 14. Nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour les principaux champs descriptifs de second rang



Pour explorer l'évolution du nombre de thèses soutenues entre 2000 et 2018 pour chaque champ descriptif, nous avons retenu uniquement les champs descriptifs dont le nombre de thèses associé dépassent n = 100. La Figure 13 porte sur les champs descriptifs de premier rang tandis que la Figure

14 porte sur les champs descriptifs de second rang. Pour les champs descriptifs de premier rang, nous pouvons constater une évolution similaire entre les cinq courbes où le nombre de thèses tend à augmenter progressivement avec une progression relativement lente. En revanche, les thèses relatives à la santé, le handicap et l'inclusion sont marquées par une forte irrégularité d'une année à l'autre et en particulier à partir de l'année 2007. Malgré cela, le tracé général indique une droite légèrement ascendante en convergence avec les autres courbes. Concernant les champs descriptifs de second rang, il ressort que les quatre courbes restent relativement homogènes entre 2000 et 2012. À partir de 2013, une différenciation assez marquée se dessine progressivement jusqu'en 2018. Bien que la sociologie de l'éducation reste le champ descriptif le plus fréquent quelle que soit la période, la pédagogie générale s'en rapproche sur les dernières années de la recension. Par contraste, la psychologie de l'éducation et le pilotage du système éducatif sont présents dans des proportions moindres mais constantes au cours du temps.

L'analyse des liens entre les champs descriptifs de premier rang et les pays de soutenance met en évidence quelques tendances fortes (voir Tableau 20). Plus spécifiquement, le champ descriptif relatif à la santé, le handicap et l'inclusion est très présent en Côte d'Ivoire (n = 159, soit 9.5% du nombre total de références) et au Mali (n = 147, soit 8.8% du nombre total de références). Il est à noter que 98.7% des thèses soutenues au Mali portent sur ce champ descriptif alors qu'il ne représente que 56.0% des thèses soutenues en Côte d'Ivoire. Environ 53.7% des thèses associées à ce champ descriptif ont été soutenues dans l'un de ces deux pays. Ensuite, une proportion relativement importante des thèses soutenues en France porte sur le pilotage du système éducatif (n = 114, soit 6.8% du nombre total de références) et sur la sociologie de l'éducation (n = 105, soit 6.3% du nombre total de références). En complément, nous pourrions souligner que 62.0% des thèses portant sur le pilotage du système éducatif et 61.0% des thèses portant sur la sociologie de l'éducation ont été soutenues en France.

Ensuite, l'analyse des liens entre les champs descriptifs de second rang et les pays de soutenance montre aussi plusieurs résultats notables (voir Tableau 21). En l'occurrence, le champ descriptif relatif à la sociologie de l'éducation est en grande partie associé à la France (n = 183, soit 11.0% du nombre total de références), à la Côte d'Ivoire (n = 171, soit 10.3% du nombre total de références) et au Mali (n = 110, soit 6.6% du nombre total de références). Ces trois pays représentent environ 63.1% des thèses définies à travers ce champ descriptif. Enfin, 140 thèses portant sur la pédagogie générale sont en grande partie soutenues en France (soit environ 8.4% du nombre total de références) ce qui équivaut à environ 47.3% du volume total des thèses identifiées dans ce champ descriptif.

Tableau 20. Répartition des thèses en fonction du premier champ descriptif et du pays de soutenance

	DZ	DE	BE	BN	BF	BI	CM	CA	CG	CI	FR	GA	GN	HT	LB	MG	ML	MA	NE	CD	RW	SN	CH	TG	TN
1. Pilotage du système éducatif	4	2	8	0	0	0	0	8	1	16	114	0	0	0	7	0	0	6	0	1	0	7	5	1	4
2. Philosophie et histoire de l'éducation	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	42	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	5	2	0	2
3. Sociologie de l'éducation	4	0	6	0	2	0	0	6	0	31	105	1	0	1	5	0	0	1	0	0	0	5	1	1	3
4. Psychologie de l'éducation	8	0	2	0	1	0	2	6	0	27	44	0	0	0	1	4	0	6	1	0	0	8	0	0	5
5. Pédagogie générale	10	0	0	0	0	0	0	1	0	16	47	0	0	0	3	0	0	2	1	0	0	6	1	0	10
6. Enseignement du et en français	26	0	0	0	2	0	0	4	1	5	66	0	0	0	3	1	0	8	0	0	0	4	0	0	5
7. Enseignement des langues étrangères	31	0	4	0	0	0	1	0	0	3	33	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0	0	0
8. Enseignement des langues nationales	1	0	3	0	0	0	5	0	0	0	32	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2	0	0	1
9. Enseignement des mathématiques	1	0	1	2	0	0	0	1	0	1	14	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	1	0	0	5
10. Disciplines scolaires scientifiques	1	0	3	2	0	0	0	3	0	3	34	0	0	1	3	0	0	3	0	0	0	1	0	0	11
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	0	0	1	0	0	0	1	3	0	1	8	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1
12. Activités physiques et sportives	13	0	0	0	0	0	0	1	0	3	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13. Éducation non formelle	2	0	2	0	0	0	1	0	0	9	14	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0
14. Santé, handicap, inclusion	12	0	2	1	25	16	24	3	0	159	27	0	1	0	15	12	147	27	39	4	1	48	1	0	6
15. Technologie éducative	2	0	1	0	0	0	1	5	0	1	19	0	0	0	0	0	0	11	0	1	0	0	0	0	1
16. Sciences de l'information et de la communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17. Formation et professionnalisation des enseignants	7	0	5	1	1	0	1	12	0	4	47	0	0	0	5	1	1	1	0	0	0	2	0	0	6
18. Supervision des enseignants	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Note. DZ = Algérie, DE = Allemagne, BE = Belgique, BN = Bénin, BF = Burkina Faso, BI = Burundi, CM = Cameroun, CA = Canada, CG = Congo, CI = Côte d'Ivoire, FR = France, GA = Gabon, GN = Guinée, HT = Haïti, LB = Liban, MG = Madagascar, ML = Mali, MA = Maroc, NE = Niger, CD = RDC, RW = Rwanda, SN = Sénégal, CH = Suisse, TG = Togo, TN = Tunisie, GA = Gabon.

Tableau 21. Répartition des thèses en fonction du premier champ descriptif et du pays de soutenance

	DZ	DE	BE	BN	BF	BI	CM	CA	CG	CI	FR	GA	GN	HT	LB	MG	ML	MA	NE	CD	RW	SN	CH	TG	TN
1. Pilotage du système éducatif	2	0	9	0	0	0	2	5	0	12	71	0	0	1	5	0	2	1	0	0	0	10	2	0	2
2. Philosophie et histoire de l'éducation	1	1	1	1	0	0	2	1	0	5	39	0	0	0	3	0	0	2	0	0	0	7	0	1	2
3. Sociologie de l'éducation	27	1	14	0	21	14	23	14	0	171	183	0	1	0	17	11	110	25	33	4	1	45	7	0	13
4. Psychologie de l'éducation	4	0	5	0	4	0	2	12	1	34	43	0	0	0	3	2	2	6	1	1	0	8	0	0	2
5. Pédagogie générale	54	0	8	3	1	0	1	9	0	16	140	0	0	1	9	0	1	15	0	0	0	5	2	2	29
6. Enseignement du et en français	6	0	0	0	0	0	0	1	1	2	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
7. Enseignement des langues étrangères	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8. Enseignement des langues nationales	6	0	0	0	0	0	0	0	0	2	14	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0
9. Enseignement des mathématiques	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	9	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
10. Disciplines scolaires scientifiques	0	0	0	0	0	0	0	2	0	6	20	0	0	0	3	0	0	4	0	1	0	2	0	0	5
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	5	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
12. Activités physiques et sportives	5	0	0	0	1	0	0	0	0	4	4	0	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1
13. Éducation non formelle	5	0	0	1	3	2	1	2	0	10	26	0	0	0	2	2	28	5	5	0	0	7	0	0	0
14. Santé, handicap, inclusion	3	0	2	0	0	0	0	0	0	5	14	1	0	0	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
15. Technologie éducative	0	0	0	1	0	0	2	2	0	1	13	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0
16. Sciences de l'information et de la communication	2	0	0	0	1	0	1	0	0	4	9	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
17. Formation et professionnalisation des enseignants	3	0	0	0	0	0	2	3	0	7	23	0	0	0	2	0	3	1	1	0	0	9	1	0	1
18. Supervision des enseignants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Note. DZ = Algérie, DE = Allemagne, BE = Belgique, BN = Bénin, BF = Burkina Faso, BI = Burundi, CM = Cameroun, CA = Canada, CG = Congo, CI = Côte d'Ivoire, FR = France, GA = Gabon, GN = Guinée, HT = Haïti, LB = Liban, MG = Madagascar, ML = Mali, MA = Maroc, NE = Niger, CD = RDC, RW = Rwanda, SN = Sénégal, CH = Suisse, TG = Togo, TN = Tunisie, GA = Gabon.

Tableau 22. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif en premier et en second rang et de la région de soutenance

	Afrique centrale		Afrique de l'Ouest		Amérique		Caraïbes		Europe de l'Ouest		Maghreb		Moyen-Orient		Océan indien	
	CD1	CD2	CD1	CD2	CD1	CD2	CD1	CD2	CD1	CD2	CD1	CD2	CD1	CD2	CD1	CD2
1. Pilotage du système éducatif	2	4	24	15	8	5	0	0	129	90	14	4	7	1	0	5
2. Philosophie et histoire de l'éducation	0	4	5	8	2	1	0	0	45	48	6	2	1	0	0	3
3. Sociologie de l'éducation	1	87	39	236	6	14	1	1	112	243	8	137	5	0	0	17
4. Psychologie de l'éducation	2	7	37	46	6	12	0	0	46	56	19	6	1	0	4	3
5. Pédagogie générale	0	30	23	37	1	9	0	0	48	153	22	57	3	1	0	9
6. Enseignement du et en français	1	2	11	2	4	1	0	0	66	20	39	6	3	0	1	0
7. Enseignement des langues étrangères	1	0	5	5	0	0	0	0	37	15	32	4	0	0	1	0
8. Enseignement des langues nationales	5	0	3	3	0	0	0	0	35	16	3	6	0	0	0	0
9. Enseignement des mathématiques	0	2	4	0	1	2	0	0	15	9	7	0	2	0	0	1
10. Disciplines scolaires scientifiques	0	6	6	10	3	2	1	0	37	22	15	0	3	0	0	3
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	1	0	5	2	3	3	0	0	9	5	1	0	2	0	0	0
12. Activités physiques et sportives	0	1	3	6	1	0	0	0	12	4	13	7	0	0	0	1
13. Éducation non formelle	1	8	12	21	0	2	0	0	18	33	2	33	2	0	0	2
14. Santé, handicap, inclusion	45	0	420	8	3	0	0	0	30	16	45	4	15	0	12	3
15. Technologie éducative	2	2	1	9	5	2	0	0	20	13	14	0	0	0	0	0
16. Sciences de l'information et de la communication	0	2	5	6	0	0	0	0	4	10	0	2	0	0	0	0
17. Formation et professionnalisation des enseignants	1	4	9	9	12	3	0	0	52	32	14	6	5	0	1	2
18. Supervision des enseignants	0	1	0	0	1	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0

Note. CD1 = Champ descriptif de premier rang, CD2 = Champ descriptif de second rang

Le Tableau 22 fournit des informations complémentaires sur le nombre de thèses en fonction du champ descriptif et de la région de soutenance. Les résultats décrivent sensiblement les mêmes tendances que celles observées dans l'analyse de leur répartition en fonction du pays de soutenance. Autrement dit, le champ descriptif relatif à la santé, au handicap et à l'inclusion occupe une place importante où elles représentent 68.6% des thèses soutenues en Afrique de l'Ouest et cette région représente elle-même 73.7% des thèses associées à ce champ descriptif en premier rang. Les thèses relatives à la sociologie de l'éducation sont également très fréquentes en Europe de l'Ouest avec 243 références en second rang (33.9%) et 112 références en premier rang (68.3%), en Afrique de l'Ouest avec 236 références en second rang (33.0%) et au Maghreb avec 137 références en second rang (19.1%).

Tableau 23. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de premier rang et du niveau d'éducation

	PS	E	C	L	NF
1. Pilotage du système éducatif	0	148	136	132	15
2. Philosophie et histoire de l'éducation	0	43	42	44	8
3. Sociologie de l'éducation	1	112	117	119	23
4. Psychologie de l'éducation	0	70	63	63	8
5. Pédagogie générale	0	41	42	50	0
6. Enseignement du et en français	0	60	78	77	1
7. Enseignement des langues étrangères	0	33	47	51	2
8. Enseignement des langues nationales	0	36	26	28	0
9. Enseignement des mathématiques	0	8	17	12	1
10. Disciplines scolaires scientifiques	0	16	29	35	0
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	0	9	12	16	0
12. Activités physiques et sportives	0	15	19	22	5
13. Éducation non formelle	0	4	4	3	33
14. Santé, handicap, inclusion	0	306	313	331	120
15. Technologie éducative	0	22	29	37	6
16. Sciences de l'information et de la communication	0	8	5	5	1
17. Formation et professionnalisation des enseignants	0	56	60	59	1
18. Supervision des enseignants	1	2	1	1	0

Note. PS = Niveau préscolaire, E = Niveau élémentaire, C = Niveau collège, L = Niveau lycée, NF = Niveau non formel.

Suivant les données du Tableau 23, l'analyse de la répartition des thèses en fonction des champs descriptifs de premier rang et du niveau d'éducation montre une tendance similaire à ce que nous avons mis en avant auparavant. En d'autres termes, la distribution des champs descriptifs de premier

rang et des niveaux d'éducation suit sensiblement ce que nous avons pu observer dans les analyses précédentes. Une différence notable peut être relevé concernant le nombre de thèses relativement élevé portant sur la santé, le handicap et l'inclusion dans le niveau non formel qui représentent 53.6% du nombre total de références dans ce niveau d'éducation. Les thèses portant sur l'éducation non formelle sont également très liées au niveau non formel avec 33 thèses recensées, soit 75.0% du nombre total de références de ce champ descriptif. En complément, nous retrouvons sensiblement la même répartition des thèses en examinant les liens entre le champ descriptif de second rang et le niveau d'éducation (voir Tableau 24). À nouveau, les thèses relatives à l'éducation non formelle sont majoritaires dans le niveau non formel où elles représentent 52.3% du nombre total de références de ce champ descriptif.

Tableau 24. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de second rang et du niveau d'éducation

	PS	E	C	L	NF
1. Pilotage du système éducatif	0	91	86	84	9
2. Philosophie et histoire de l'éducation	0	50	44	48	6
3. Sociologie de l'éducation	0	445	448	468	79
4. Psychologie de l'éducation	0	69	79	81	12
5. Pédagogie générale	0	117	163	181	9
6. Enseignement du et en français	0	20	20	20	0
7. Enseignement des langues étrangères	0	14	15	18	1
8. Enseignement des langues nationales	0	18	13	13	1
9. Enseignement des mathématiques	0	5	6	4	1
10. Disciplines scolaires scientifiques	0	13	23	29	0
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	0	2	6	7	0
12. Activités physiques et sportives	0	11	16	18	0
13. Éducation non formelle	1	38	24	20	91
14. Santé, handicap, inclusion	0	19	20	20	9
15. Technologie éducative	1	12	14	13	1
16. Sciences de l'information et de la communication	0	11	14	14	4
17. Formation et professionnalisation des enseignants	0	42	34	32	0
18. Supervision des enseignants	0	4	2	3	0

Note. PS = Niveau préscolaire, E = Niveau élémentaire, C = Niveau collège, L = Niveau lycée, NF = Niveau non formel.

L'analyse de la répartition des thèses en fonction du champ descriptif de premier rang et de la région étudiée fait ressortir plusieurs constats (voir Tableau 25). Tout d'abord, les thèses portant sur la santé, le handicap et l'inclusion en Afrique de l'Ouest sont très nombreuses où elles représentent 51.5% des

thèses soutenues dans cette région et 76.5% des thèses associées à ce champ descriptif en premier rang. Ensuite, l'enseignement des langues étrangères est davantage étudié au Maghreb qui représente 60.3% des thèses associées à ce champ descriptif. Enfin, nous pouvons voir que le champ descriptif relatif aux sciences de l'information et de la communication est presque exclusivement abordé dans les thèses portant sur l'Afrique de l'Ouest avec 8 thèses identifiées sur un total de 9 entrant dans cette catégorie thématique.

Tableau 25. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de premier rang et de la région étudiée

	AC	AO	MA	MO	OI	CA
1. Pilotage du système éducatif	53	82	30	15	17	2
2. Philosophie et histoire de l'éducation	17	14	23	2	4	3
3. Sociologie de l'éducation	30	93	18	12	11	5
4. Psychologie de l'éducation	21	40	32	6	9	1
5. Pédagogie générale	10	32	35	7	1	0
6. Enseignement du et en français	18	20	65	10	1	3
7. Enseignement des langues étrangères	9	7	44	10	3	1
8. Enseignement des langues nationales	10	8	18	3	3	2
9. Enseignement des mathématiques	2	7	11	3	0	0
10. Disciplines scolaires scientifiques	6	11	26	5	2	1
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	7	8	1	3	1	0
12. Activités physiques et sportives	0	6	21	1	0	1
13. Éducation non formelle	3	23	5	2	1	0
14. Santé, handicap, inclusion	58	432	47	17	15	0
15. Technologie éducative	8	12	17	4	0	0
16. Sciences de l'information et de la communication	0	8	0	1	0	0
17. Formation et professionnalisation des enseignants	21	34	20	7	4	0
18. Supervision des enseignants	1	2	0	0	0	0

Note. AC = Afrique centrale, AO = Afrique de l'Ouest, MA = Maghreb, MO = Moyen-Orient, OI = Océan indien, CA = Caraïbes.

Enfin, la répartition des thèses en fonction du champ descriptif de second rang et de la région étudiée est proposée dans le Tableau 26. Les thèses portant sur la sociologie de l'éducation en Afrique de l'Ouest caractérisent 26.6% du corpus, soit environ une thèse sur quatre. Elles représentent 53.2% des thèses en lien avec la Côte d'Ivoire et 62.3% des thèses associées à ce champ descriptif de second rang. Comme cela a été évoqué précédemment, nous retrouvons ce lien assez fort entre la santé, le handicap et l'inclusion (premier rang) et la sociologie de l'éducation (second rang) en Afrique de l'Ouest et qui décrit une part significative du nombre total de références. En complément, nous pouvons voir des

tendances assez marquées pour la pédagogie générale au Maghreb avec 144 thèses identifiées (soit 8.6% du nombre total de références), la sociologie de l'éducation en Afrique Centrale avec 115 thèses identifiées (soit 6.9% du nombre total de références) et la sociologie de l'éducation au Maghreb avec 107 thèses identifiées (soit 6.4% du nombre total de références). Il ressort également que certains champs descriptifs apparaissent presque comme exclusifs à une région. C'est le cas notamment de l'éducation non formelle qui est principalement étudiée dans les pays d'Afrique de l'Ouest où les thèses portant sur cette région représentent 69.4% des thèses associées à ce champ descriptif. De manière moins marquée, un constat similaire se retrouve pour la psychologie de l'éducation et la formation et la professionnalisation des enseignants qui sont davantage étudiées dans les pays d'Afrique de l'Ouest où les thèses concernées représentent 49.6% et 55.6% de l'ensemble des thèses associées à ces champs descriptifs respectifs.

Tableau 26. Répartition des thèses en fonction du champ descriptif de second rang et de la région étudiée

	AC	AO	MA	MO	OI	CA
1. Pilotage du système éducatif	27	62	16	10	3	4
2. Philosophie et histoire de l'éducation	16	30	10	7	5	0
3. Sociologie de l'éducation	115	446	107	35	33	6
4. Psychologie de l'éducation	22	62	23	9	6	3
5. Pédagogie générale	41	52	144	21	5	4
6. Enseignement du et en français	5	6	13	2	3	0
7. Enseignement des langues étrangères	5	8	9	1	2	0
8. Enseignement des langues nationales	0	10	10	1	2	2
9. Enseignement des mathématiques	2	3	4	2	0	0
10. Disciplines scolaires scientifiques	2	17	10	6	0	0
11. Disciplines scolaires liées aux SHS	3	3	3	0	0	0
12. Activités physiques et sportives	0	8	10	1	0	0
13. Éducation non formelle	9	68	14	4	6	0
14. Santé, handicap, inclusion	6	11	6	5	2	0
15. Technologie éducative	5	6	7	1	2	0
16. Sciences de l'information et de la communication	2	10	7	0	0	0
17. Formation et professionnalisation des enseignants	12	30	10	3	1	0
18. Supervision des enseignants	0	3	2	0	0	0

Note. AC = Afrique centrale, AO = Afrique de l'Ouest, MA = Maghreb, MO = Moyen-Orient, OI = Océan indien, CA = Caraïbes.

## 6. Limites et perspectives

---

### 6.1. Précautions quant à l'utilisation des données

La constitution de cette base de données sur les thèses soutenues entre 2000 et 2018 et portant sur l'éducation du 21<sup>ème</sup> siècle couvrant l'enseignement primaire et secondaire dans 25 pays francophones comprenant l'Afrique francophone, Haïti et le Liban s'appuie sur les principes de la revue systématique de la littérature et d'une adaptation du modèle PRISMA (Liberati et al., 2009). Cette démarche vise à garantir une transparence sur le processus d'inclusion, à évaluer les marges d'erreur associées à chaque étape et à tendre autant vers une recension la plus exhaustive possible. Ces éléments doivent impérativement être pris en compte pour une évaluation globale des précautions à prendre dans l'utilisation des données. Voici les principaux points de vigilance à considérer

- Définition des mots-clés : Les mots-clés ont été définis à partir des thématiques figurant dans un document opérationnel transmis par l'AUF. Ils relèvent d'une analyse et d'une interprétation de chacune de ces thématiques par les membres de notre équipe. Il peut être parfois difficile de cerner les frontières d'une catégorie thématique. Par exemple, nous avons fait le choix de considérer que toute thèse abordant une problématique de santé physique ou mentale auprès d'un public scolarisé dans les pays et régions concernés par la recension était éligible. Comme nous avons pu le voir dans la Partie 5, ces thèses constituent une part importante du nombre total de références. Même si cette stratégie a donné des résultats assez convergents avec d'autres recensions existantes (Azoh & Goin Bi, 2018 ; Bonini et al., 2015), nous avons pu estimer une marge d'erreur située entre moins de 0.1 et 14.9% dans l'exhaustivité de notre démarche (voir Partie 4.8).
- Identification des bases de données : La sélection des références est également dépendante de l'identification préalable de bases de données. Quatre stratégies basées sur une recherche directe à partir d'une liste de mots-clés, une recherche via les plates-formes de recension des bases de données, une recherche indirecte à partir des références identifiées et une recherche indirecte à partir des systèmes d'exploitation ont été réitérées à plusieurs reprises pour élaborer un catalogue assez dense de bases de données. Pourtant, il est difficile d'évaluer l'exhaustivité de ce catalogue. Par exemple, la base de ressources documentaires de l'IRD<sup>31</sup> fut identifiée tardivement. Lors de notre consultation, elle comprenait 103 904 documents dont 2 788 mémoires, travaux de fin d'étude et

---

<sup>31</sup> <https://horizon.documentation.ird.fr>, consulté le 17/06/2020

thèses en langue française, soit 2.7% du nombre total de références. Une telle source documentaire est susceptible de contenir des références éligibles à cette recension. Par ailleurs, nous avons constaté que 19 bases de données associées à six pays cibles n'étaient pas accessibles au moment de leur consultation. De même, certaines bases de données consultées sont actuellement inaccessibles. Nous pouvons donc considérer que ces bases de données forment un écosystème parfois instable où des initiatives conduisent à l'apparition et à la disparition temporaire et durable de sources d'information. À notre connaissance, il n'existe aucun recensement exhaustif des bases de données susceptibles de contenir des thèses éligibles à notre recension et de nombreuses bases de données utilisées dans notre projet n'étaient pas mentionnées sur la plate-forme ROAR.

- Extraction, évaluation et catégorisation des références : Chaque étape du processus de sélection des références est susceptible de produire des erreurs. En termes d'extraction, nous pouvons souligner que pratiquement aucune plate-forme numérique examinée dans ce projet n'offre des fonctions simplifiées d'extraction et d'exportation des références. Pour dépasser cette difficulté, nous avons pu élaborer des applications d'aide à l'extraction et à la gestion dynamique de ressources documentaires. Néanmoins, il fut nécessaire d'opter pour une extraction manuelle pour certaines bases de données tandis que certains exports ont dû faire l'objet d'un nettoyage avant utilisation. Des vérifications systématiques ont été engagées en comparant notamment le nombre de références attendues et le nombre de références obtenues. Si le risque d'oubli, de suppression ou de duplication d'une référence est possible, il reste très marginal au regard de l'ensemble de la démarche. Les étapes d'éligibilité du titre et du résumé ont fait l'objet d'une attention particulière au regard de la nécessité de porter un jugement sur le contenu. Le protocole mis en place a impliqué la mobilisation de deux membres de l'équipe qui devaient procéder à des évaluations indépendantes. Chaque désaccord a fait l'objet d'un débat pour aboutir à une décision consensuelle. Nous avons pu estimer qu'il existait une marge d'erreur comprise entre 5.9 et 11.3% sur l'étape d'éligibilité du titre et une marge d'erreur inférieure à 0.1% sur l'étape d'éligibilité du résumé à partir de la base de données issue de la bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire. La catégorisation des thèses dans des champs descriptifs a été réalisée en binôme et repose exclusivement sur une décision consensuelle. Nous ne disposons d'aucune information permettant d'évaluer la stabilité des catégorisations et des risques d'erreur sont possibles. En l'occurrence, des biais de conformité peuvent s'observer où la prise de parole d'un membre du binôme influence celle de l'autre dans le processus de prise de la décision finale (Boen et al., 2008). Il est important de souligner que cette étape fut parfois très complexe au regard du nombre limité d'informations mises à disposition.

- Neutralisation des doublons et vérification de l'information : À l'issue de l'extraction initiale des références de chaque base de données, nous avons pu neutraliser 211 781 doublons, soit environ 39.9%. Pourtant, à mesure de l'avancée dans le processus de sélection, nous avons pu éliminer d'autres doublons. Les applications d'aide à l'extraction et à la gestion dynamique de ressources documentaires étaient seulement capables d'identifier les doublons dont le contenu était écrit exactement de la même façon. Une identification manuelle fut donc nécessaire pour arriver à supprimer les références identiques dont la différenciation reposait parfois sur de petits détails comme un accent, une virgule ou un espace. Il est possible que cette procédure ait amenée à supprimer de faux doublons tout comme à conserver des doublons. Cette caractéristique se retrouve dans d'autres recensions et souligne la difficulté de pouvoir contrôler ce paramètre (Azoh & Goin Bi, 2018 ; Bonini et al., 2015). La démarche de vérification est également nécessaire en vue de pouvoir valider complètement l'inclusion d'une référence puis de procéder à sa saisie sur la plate-forme numérique de l'AUF. Comme nous l'avons illustré avec la base de données issue du PNST en Algérie, l'accès au texte intégral ou simplement aux données administratives n'est pas toujours évident. Notre équipe a parfois tenté en vain de trouver les éléments informations nécessaires. Dans ce contexte, il est possible que certaines références aient été écartées par un accès complexe aux informations critiques.

- Résumé et texte intégral : Le résumé et l'accès au texte intégral étaient deux éléments attendus dans la fiche signalétique de chaque thèse saisie sur la plate-forme numérique de l'AUF. Aucun résumé n'a pas pu être identifié pour 216 thèses, soit 12.9% du nombre total de références. La mention « Information non disponible » a été ajoutée pour les thèses concernées. Il est à noter qu'il y a également au moins 5 thèses dont le résumé est uniquement fourni en anglais, soit 0.3% du nombre total de références. Les résumés peuvent prendre des formes assez hétérogènes en termes de volume et de contenu. Ainsi, certains résumés correspondent plutôt à une annonce d'un objectif de recherche et peuvent avoir été écrits de manière prospective au début du parcours doctoral tandis que d'autres résumés reflètent davantage un compte-rendu de la démarche et des principaux résultats avec une rédaction rétrospective. Il est difficile de quantifier le nombre de thèses dont l'accès au texte intégral est proposé. Nous pouvons ajouter qu'il fallait parfois réunir plusieurs liens pour aboutir à une vue d'ensemble des informations attendues dans la fiche signalétique. Le lien de consultation peut donc renvoyer parfois exclusivement à une fiche descriptive ou directement au document électronique. Des liens institutionnels furent privilégiés pour la plate-forme numérique AUF même s'il n'est pas rare de trouver des thèses disponibles en auto-archivage sur des plates-formes numériques dédiés ou sur de sites personnelles.

#### Encadré 6 : Recommandations pour une utilisation optimale de la base de données

Cette base de données est accessible en intégralité sur la plate-forme numérique développée par l'AUF à partir du lien suivant : <https://apprendre.auf.org/repertoire-des-theses/>. Pour faciliter son utilisation en vue de rédiger un compte-rendu ou de conduire une étude scientifique, nous formulons plusieurs recommandations qui peuvent potentiellement s'appliquer selon les objectifs poursuivis :

- Prendre connaissance de la démarche d'élaboration de cette base de données pour comprendre les critères d'inclusion, l'étendue et les limites ;
- Procéder à une lecture de l'ensemble des titres pour écarter d'éventuels doublons ;
- Procéder à une lecture des titres et des résumés pour réévaluer la pertinence de chaque thèse sélectionnée par rapport aux champs descriptifs, aux niveaux d'éducation et aux régions dans lesquels elle s'inscrit ;
- Évaluer si le résumé a été écrit de manière prospective ou rétrospective ;
- Évaluer si le texte intégral est disponible sur la plate-forme ou à partir d'une autre source ;
- Compléter le corpus constitué par d'autres sources d'information et notamment des thèses exclusivement disponibles au format papier pour augmenter l'exhaustivité.

## 6.2. Mise à jour de la base de données

Dans le cadre du programme APPRENDRE, l'objectif de cette plate-forme numérique est de mettre à disposition la production des savoirs et des connaissances issues de la recherche doctorale sur l'éducation du 21<sup>ème</sup> siècle couvrant l'enseignement primaire et secondaire dans 25 pays francophones comprenant l'Afrique francophone, Haïti et le Liban. L'actualisation de son contenu est un enjeu essentiel pour qu'elle puisse devenir un outil central au cœur des pratiques, des recherches et des politiques éducatives pour l'ensemble des acteurs de l'éducation et en particulier ceux issus des pays concernés. Plusieurs stratégies d'indexation peuvent être envisagées pour procéder à une mise à jour de cette base de données. Voici trois propositions non exclusives ci-dessous :

- Mise à jour automatique à partir d'une API d'indexation et d'une reconnaissance des contenus à l'aide d'un algorithme d'apprentissage : Le recours à une interface de programmation (API) qui indexe le contenu de toutes les plates-formes numériques permettrait de disposer d'une captation de contenus sur l'ensemble des bases de données susceptibles de contenir des thèses. Les thèses extraites à partir de cette interface pourraient ensuite être soumises à un algorithme d'apprentissage pour en catégoriser le contenu. Cette stratégie pourrait permettre d'actualiser la base de données en temps réel mais des compétences en programmation d'API et en machine learning seraient indispensables pour sa mise en œuvre. Des évaluations préalables seraient nécessaires pour tester les capacités d'indexation et de catégorisation du contenu.

- Mise à jour manuelle : Le recours à une mise à jour manuelle correspondrait à la stratégie que nous avons présentement utilisée. Chaque base de données serait alors parcourue manuellement ou à partir d'applications d'aide à l'extraction et à la gestion dynamique de ressources documentaire. Les références extraites seraient évaluées, catégorisées puis saisies sur la plate-forme numérique. Au regard des moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie, il serait plus pertinent de conduire une recherche sur une période de plusieurs années. Par exemple, en considérant qu'il y a un nombre annuel de 110 thèses soutenues chaque année sur l'intervalle 2009-2018, une actualisation biannuelle permettrait d'accroître la base de données d'environ 220 nouvelles références.
- Promotion de l'auto-archivage : L'auto-archivage consisterait à encourager les docteur·e·s ou les directeurs ou directrices de thèses à indexer directement les thèses dont le contenu serait éligible aux critères d'inclusion. Cette stratégie suppose de pouvoir faire la promotion de la plate-forme numérique au sein de la communauté scientifique et de montrer l'intérêt de partager sa production scientifique auprès des acteurs de l'éducation. Cela reviendrait à positionner cette base de données comme un dépôt numérique thématique à l'image de la plate-forme proposée par Sécheresse<sup>32</sup> dont le programme est soutenu par l'AUF. Une validation des nouveaux contenus pourrait être proposée par les administrateurs de la plate-forme numérique. Cette stratégie est d'ailleurs actuellement mise en place en laissant la possibilité à toute personne de signaler une thèse ne figurant pas dans la base de données.

Parallèlement à la mise à jour de cette base de données, il semble nécessaire de promouvoir auprès des établissements d'enseignement supérieur la nécessité de rendre visibles et accessibles leurs productions scientifiques et en particulier celles des docteur·e·s. Comme nous l'avons souligné dans la Partie 2, l'accessibilité des thèses contribue significativement à leur nombre de citations (Bangani, 2018 ; Ferreras-Fernandez et al., 2016 ; Rossi et al., 2017). Autrement dit, les thèses en libre d'accès font l'objet d'un plus grand nombre de téléchargement et deviennent des références structurantes dans l'élaboration d'un travail de recherche. Par opposition, les thèses disponibles uniquement au format papier sont difficilement accessibles par la communauté scientifique et peu citées (voir l'encadré 7). Certains établissements d'enseignement supérieur semblent avoir pris conscience de ces enjeux et notamment en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Par exemple, 14.8% des thèses recensées sont issues de la base de données de la bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire. Des initiatives portées dans des institutions nationales, régionales ou continentales pourraient également être proposées. Par exemple, une plate-forme

---

<sup>32</sup> <http://www.secheresse.info/spip.php?rubrique102>

numérique unique pourrait être proposée au sein des établissements d'enseignement supérieur membres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) pour que chaque thèse soit enregistrée, mise à jour et disponible sous la forme d'une fiche électronique à l'image du PNST en Algérie ou de [www.theses.fr](http://www.theses.fr) en France. La mobilisation des bibliothécaires pourrait constituer également un levier intéressant pour la réussite de ces différentes actions. Il existe plusieurs réseaux comme la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA)<sup>33</sup> qui inclut dans son comité permanent des membres issus de plusieurs pays concernés par la recension (Algérie, Cameroun, Madagascar, Maroc et Sénégal). En effet, nous retrouvons également des associations qui participent activement à la promotion de la science ouverte dans les pays concernés par la recension et notamment l'Association pour la promotion de la science ouverte en Haïti et en Afrique (APSOHA)<sup>34</sup>.

#### Encadré 7 : Archivage et accessibilité des thèses à l'Université de Lomé

Les membres de l'équipe de l'Université de Lomé ont tenté d'obtenir une évaluation du nombre de thèses en ligne parmi celles disponibles dans les archives de leur établissement. Trois sources d'information ont pu être réunies comprenant un fichier numérique (n = 748), un inventaire de toutes les thèses physiquement présentes dans les archives (n = 764) et un registre au format papier (n = 409). La fusion des fichiers a permis d'aboutir à une liste de 1 171 références, soit environ 39.1% de doublons. Parmi cette liste fusionnée, environ 61.2% sont au moins disponibles au format numérique. En appliquant nos critères d'éligibilité initiaux, nous aboutissons à une liste de 963 thèses publiées entre 2000 et 2018 à l'Université de Lomé, soit environ 51 thèses chaque année. Parmi ces thèses, 68 sont disponibles en ligne, soit 7.1% du nombre total de thèses. Au total, 41 thèses correspondent pleinement à nos critères d'inclusion, soit un taux de 4.3% parmi l'ensemble des thèses soutenues, dont seulement deux sont accessibles en ligne. Il est à noter que ces deux thèses ont été réalisées dans le cadre d'une co-tutelle avec une université française et figurent déjà dans notre base de données. En considérant le nombre moyen de 51 thèses soutenues chaque année, nous pouvons donc estimer qu'environ deux thèses d'entre elles seraient susceptibles de s'intégrer à notre base de données. En comparaison, ce taux de thèses éligibles est dix fois plus élevé que celui observé en France (voir Partie 5.1). L'élaboration d'un dépôt numérique institutionnel est un projet programmé à l'Université de Lomé depuis plusieurs années (Schöpfel & Soukouya, 2013) mais il ne semblait pas encore pleinement fonctionnel au moment de sa consultation<sup>35</sup>.

### 6.3. Impacts et valorisations de la base de données

Dans la continuité de la Partie 2.3., la recension de thèses offre de nombreuses possibilités. Elles peuvent au moins servir à trois objectifs principaux :

- Accroître la visibilité et la valorisation des expertises et des expert-e : Une thèse est une production scientifique dont la soutenance conditionne généralement l'obtention d'un doctorat. Elle

<sup>33</sup> <https://www.ifla.org>

<sup>34</sup> <https://www.projetsoha.org>

<sup>35</sup> [http://d-ist.univ-lome.tg:8082/opac\\_css/index.php](http://d-ist.univ-lome.tg:8082/opac_css/index.php), consulté le 02/04/2020

traduit un processus parfois long et laborieux d'acquisition d'une expertise et d'une identité professionnelle (Olivier et al., 2007). Chaque thèse est donc avant tout la réalisation d'un·e docteur·e susceptible d'avoir développé des compétences scientifiques critiques dans l'accompagnement aux transitions éducatives en Afrique francophone, en Haïti et au Liban. Au-delà des 1 677 thèses référencées, il est donc possible de concevoir la base de données comme un réseau pluridisciplinaire et international d'expert·e·s dans le domaine d'éducation.

- Contribuer à la démocratisation de l'accès à la connaissance : L'accès à la documentation est souvent présenté comme un frein majeur dans les activités d'enseignement et de recherche en Afrique francophone (Mama et al., 2017). La mise à disposition en libre accès d'une base de données actualisée en lien avec l'éducation constitue une perspective intéressante pour lever cet obstacle. Elle peut venir compléter d'autres plates-formes numériques comme celle proposée par ESSA<sup>36</sup> qui offre un libre accès à des articles scientifiques publiés en auto-archivage. En corollaire, cette base de données peut inciter les établissements d'enseignement supérieur des pays concernés à renforcer leurs stratégies dans la diffusion et la valorisation de leurs productions scientifiques.

- Proposer un outil de recherche documentaire : Les thèses référencées peuvent être étudiées et amener à la production de nouvelles connaissances. Comme indiqué précédemment, les recensions de thèses peuvent être utilisées pour réaliser notamment une revue détaillée, un bilan analytique ou encore une analyse bibliométrique (pour des exemples, voir la Partie 2.3). D'autres études sont possibles comme l'analyse du devenir des doctorant·e·s (Robin, 2002) ou encore l'analyse des postures méthodologiques (Sam & Tackie, 2007). En d'autres termes, cette base de données peut aussi bien servir à accompagner l'activité de recherche qu'à permettre aux institutions, organisations et associations intervenant à des échelles nationale, régionale ou internationale de dresser des bilans d'une production scientifique en lien notamment avec un pays de soutenance, un champ descriptif, un niveau d'éducation ou encore un pays étudié.

L'éducation s'inscrit comme l'un des axes prioritaires parmi les objectifs de développement durable en Afrique francophone, en Haïti et au Liban. Cette base de données permet d'offrir une meilleure visibilité aux productions scientifiques portant sur l'éducation dans ces pays et d'apporter un outil mobilisable par les acteurs du monde éducatif dans le pilotage de leurs actions.

---

<sup>36</sup> <https://essa-africa.org>,

## Références bibliographiques

---

- Aria, M., Misuraca, M., & Spano, M. (2020). Mapping the evolution of social research and data science on 30 years of Social Indicators Research. *Social Indicators Research*, 149, 803-831. <https://doi.org/10.1007/s11205-020-02281-3>
- Azoh, F. J., & Goin Bi, Z. T. (2018). *Cartographie de la production de la recherche en éducation, formation et employabilité en Côte d'Ivoire de 2008 à 2008*. Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire.
- Bangani; S. (2018). The impact of electronic theses and dissertations: A study of the institutional repository of a university in South Africa. *Scientometrics*, 115, 131-151. <https://doi.org/10.1007/s11192-018-2657-2>
- Baro, E. E., & Otiode, P. G. (2014). Electronic theses and dissertations and institutional repositories: Roadmap to research visibility in Africa. *Preservation, Digital Technology & Culture*, 43(3), 114-126. <https://doi.org/10.1515/pdte-2014-0002>
- Boen, F., van Hoye, K., Vanden Auweele, Y., Feys, J., & Smits, T. (2008). Open feedback in gymnastic judging causes conformity bias based on informational influencing. *Journal of Sports Sciences*, 26(6), 621-628. <https://doi.org/10.1080/02640410701670393>
- Bonini, N., Guidi, P., Lanoue, É., Ngwe, L., Pilon, M., Poirier, T., Schlemmer, B., & Rossi, L. (2015). *La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : Un état des lieux*. Agence Française du Développement.
- Bordes, V. (2012). L'éducation non formelle. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 28, 7-11.
- Conkling, T. W., Harwell, K. R., McCallips, C., Nyana, S. A., & Bonnie, A. O. (2010). Research material selection in the pre-web and post-web environments: An interdisciplinary study of bibliographic citations in doctoral dissertations. *The Journal of Academic Librarianship*, 36(1), 20-31. <https://doi.org/10.1016/j.acalib.2009.11.003>
- Cooper, M., Unger, W., & Zlotkin, S. (2006). An assessment of inter-rater agreement of the literature filtering process in the development of evidence-based dietary guidelines. *Public Health Nutrition*, 9(4), 494-500. <https://doi.org/10.1079/PHN2005877>
- Cornu-Emieux, R., & Poissonnier, H. (Éds.) (2009). *Stratégie et pilotage des systèmes d'information*. Dunod.
- Craig, I. D., Plume, A. M., McVeigh, M. E., Pringle, J., & Amin, M. (2007). Do open access articles have greater citation impact? A critical review of the literature. *Journal of Informetrics*, 1(3), 239-248. <https://doi.org/10.1016/j.joi.2007.04.001>

- de Loenzien, M., Duthé, G., Kabbanji, L., Andro, A., Diguët, D., Sluse, C., & Arnoux, D. (2015). Les enjeux actuels des études de population : Une analyse des thèses de doctorat soutenues en France. *Revue Quetelet*, 3(1), 119-144. <https://doi.org/10.14428/rqj2015.03.01.05>
- Farchy, J., & Froissart, P. (2010). Le marché de l'édition scientifique, entre accès « propriétaire » et accès « libre ». *Hermès*, 57(2), 137-150.
- Ferreras-Fernandez, T., Garcia-Penalvo, F., Merlo-Vega, J., & Martin-Rodero, H. (2016). Providing open access to PhD theses : Visibility and citation benefits. *Program: Electronic Library and Information Systems*, 50(4), 399-416. <https://doi.org/10.1108/prog-04-2016-0039>
- Gough, D., Oliver, S., & Thomas, J. (2015). Introducing systematic reviews. In Gough, D., Oliver, S., & Thomas, J. (Eds.), *An introduction to systematic reviews* (pp. 1-16). Sage.
- Guyatt, G., Drummond, R., Meade, M., & Cook, D. (2008). *The evidence based-medicine working group users' guide to the medical literature* (2nd ed.). McGraw Hill.
- Holmberg, K., Hedman, J., Bowman, T. D., Didegah, F., & Laakso, M. (2020). Do articles in open access journals have more frequent altmetric activity than articles in subscription-based journals? An investigation of the research output of Finnish universities. *Scientometrics*, 122, 645-659. <https://doi.org/10.1007/s11192-019-03301-x>
- Kane, K. (2004). *Réalités sur l'accès à l'information scientifique numérique dans les bibliothèques des universités du Sénégal : L'exemple de l'Université de Dakar*. Colloque international sur le libre accès, Paris, France.
- Kane, K. (2018). *Documentation numérique en Afrique francophone subsaharienne : Évaluation de l'offre et des usages en sciences humaines à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar* [Thèse de doctorat]. Conservatoire National des Arts et Métiers, France.
- Kante, F. M. (2011). *Analyse bibliographique des thèses réalisées en cardiologie de 1998 à 2008* [Thèse de doctorat]. Université de Bamako, Mali.
- Konate, S. H. E. (2003). *Bilan analytique des thèses réalisées au cours des 20 premières années (1981-2001) de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS) de l'Université de Ouagadougou* [Thèse de doctorat]. Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
- Las Vergnas, O. (2015). Méthode de repérage des thèses soutenues en 2014 et 2015 liées à la formation des adultes. *Savoirs*, 41(2), 97-111. <https://doi.org/10.3917/savo.041.0097>
- Liberati, A., Altman, D. G., Tetzlaff, J., Mulrow, C., Gotzsche, P. C., Ioannidis, J. P. A., Clarke, M., Devereaux, P. J., Kleijnen, J., & Mhota, D. (2009). The PRISMA statement for reporting systematic reviews and meta-analysis of studies that evaluate health care interventions: Explanation and elaboration. *Plos Medicine*, 6(7), e1000100. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1000100>

- Lo, G. (2016). Les dépôts numériques dans les universités d'Afrique noire Francophone. Colloque international sur le libre accès, Tunis, Tunisie.
- Mama, N. P., Sovet, L., & Atitsgobe, K. A. (2017). Expérience de recherche en psychologie au Togo : Regards croisés. In L. Kojoué (Éd.), *Tu seras docteur.e mon enfant !* (pp. 47–59). L'Harmattan.
- Martin, I. (2015). Le signalement des thèses de doctorat. *I2D – Information, données & documents*, 52(1), 46-47. <https://doi.org/10.3917/i2d.151.0046>
- Miguel, S., Chinchilla-Rodriguez, Z., & de Moya-Anegon, F. (2011). Open access and Scopus: A new approach to scientific visibility from the standpoint of access. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 62(6), 1130-1146. <https://doi.org/10.1002/asi.21532>
- Nkolo, N. P. (2016). Open access et valorisation des publications scientifiques : Les défis de l'Afrique francophone. In F. Piron, S. Regulus, & S. D. Madiba (Éds.), *Pour une science ouverte juste, au service du développement durable*. Éditions Science et Bien Commun.
- Nkolo, N. P. (2019). Le mouvement du libre accès en Afrique : opportunités et défis. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 16, 1-23. <https://doi.org/10.4000/rfsic.6026>
- Norris, M., Oppenheim, C., & Rowland, F. (2008). The citation advantage of open-access articles. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 59(12), 1963-1972. <https://doi.org/10.1002/asi.20898>
- Olivier, F., Cadiou, Y., Larrue, P., Zapparucha, E., & Dahan, A. (2007). *Compétences professionnelles des doctorants et des docteurs*. Haut comité éducation, économie, emploi.
- Organisation Mondiale de la Santé (World Health Organization) (2001). *International classification of functioning, disability and health*. World Health Organization.
- Piron, F., Diouf, A. B., Madiba, M. S. D., Nkoudou, T. H. M., Ouangré, Z. A., Tessy, D. R., Achaffert, H. R., Pierre, A., & Lire, Z. (2017). Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 11. <https://doi.org/10.4000/rfsic.3292>
- Piwowar, H., Priem, J., Larivière, V., Alperin, J. P., Matthias, L., Norlander, B., Farley, A., West, J., & Haustein, S. (2018). The state of OA: A large-scale analysis of the prevalence and impact of open access articles. *PeerJ*, 6, e4375. <https://doi.org/10.7717/peerj.4375>
- Robin, S. (2002). *Trajectoires professionnelles des docteurs en sciences de la vie : Carrières irréversibilités, compétences* [Thèse de doctorat]. Université Pierre Mendès France, France.
- Rossi, P. L. (2018). *Numérisation, bibliothèques électroniques et libre accès : Entre renforcement de capacités et perspectives en Afrique francophone*. Conférence Wacren, Lomé, Togo.

- Rossi, P. L., Traore, M., & Diallo, F. M. (2017). Publications en libre accès des universités du Burkina Faso : Analyse d'impact et visibilité internationale. *Zeitschrift für Bibliothekskultur / Journal for Library Culture*, 5(1), 52-64.
- Salisbury, L., Rai Chowdhury, A., & Smith, J. J. (2017). Faculty publications from a research university: The scholarly impact of open access versus non-open access. *Science & Technology Libraries*, 36(2), 187-199. <https://doi.org/10.1080/0194262x.2016.1273815>
- Sam, J., & Tackie, S. N. B. (2007). Citation analysis of dissertations at the department of information studies, University of Ghana, Legon. *African Journal of Library, Archives & Information Science*, 17(2), 123-132.
- Schöpfel, J., & Soukouya, M. (2013). Providing access to electronic theses and dissertations: A case study from Togo. *D-Lib Magazine*, 19(11-12). <https://doi.org/10.1045/november2013-schopfel>
- Stovold, E., Beecher, D., Foxlee, R., & Noel-Storr, A. (2014). Study flow diagrams in Cochrane systematic review updates: An adapted PRISMA flow diagram. *Systematic Review*, 54(3), 1-5. <https://doi.org/10.1186/2046-4053-3-54>
- Suber, P. (2012). Open access. The MIT Press Essential Knowledge Series.
- Tshipama, B. I., Wersey, P. T., & Cassiau-Haurie, C. (2005). Répertoire des thèses soutenues en République démocratique du Congo : 1959-2004 (2ème éd.). Presses de la Funa.
- Tshipama, B. I., Wersey, P. T., & Cassiau-Haurie, C. (2005). Répertoire des thèses soutenues en République démocratique du Congo : 1959-2004 (2ème éd.). Presses de la Funa.
- Uzima, I. B. (2012). Étude de l'impact de la valeur ajoutée de la recherche électronique sur les productions scientifiques des universités de l'est de la République démocratique du Congo [Mémoire de Master]. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- Wani, J. A. (2019). Open access electronic thesis and dissertation repositories: An assessment. *Library Philosophy and Practice*. <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/2528>
- Zaugg, V., Savoldelli, V., Sabatier, B., & Durieux, P. (2014). Améliorer les pratiques et l'organisation des soins : Méthodologie des revues systématiques. *Santé Publique*, 26(5), 655-667. <https://doi.org/10.3917.spub.145.0655>

## Liste des abréviations

---

Pour les abréviations associées à une base de données, le pays ou le lot est indiqué entre parenthèses.

AA : Archives Africa (Madagascar)

AAU : Association des Universités Africaines

AAU\_MKU : Mount Kenya University / Association des Universités Africaines (Rwanda)

AAU\_UR : Université du Rwanda / Association des Universités Africaines (Rwanda)

AUB : Université américaine de Beyrouth (Liban)

ABES : Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

AFD : Agence Française pour le Développement

AFD : Agence Française pour le Développement [Bonini et al., 2015] (France)

AJOL : African Journal Online

AMMA : Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africaine (Bénin)

AO : Archives Ouvertes (France)

APPRENDRE : Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources

APSOHA : Association pour la Promotion de la Science Ouverte en Haïti et en Afrique

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

AUF\_BSP : Bibliothèque numérique de l'Agence Universitaire de la Francophonie (Lot n°0)

BAU : Université arabe de Beyrouth (Liban)

BCUB : Bibliothèque centrale de l'Université du Burundi (Burundi)

BF-BUC : Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

BNC : Bibliothèque numérique communautaire (Côte d'Ivoire)

BNCI : Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)

BS : Bibliothèque numérique sanitaire (Mali)

BUC : Bibliothèque université centrale de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso)

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (Lot n°1)

CAT : Catalogue algérien des thèses (Algérie)

CEA : Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (Côte d'Ivoire)

CEC : Centre d'Études de Carthage (Tunisie)

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEDOC : Centre de recherche et d'action pour la Paix (Côte d'Ivoire)

CESAG : Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (Sénégal)

CESBC : Centre d'études stratégiques du bassin du Congo – Congo (Congo)

CESBC : Centre d'études stratégiques du bassin du Congo – Gabon (Gabon)

CODESRIA : Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Lot n°1)

DATAD : Database of African Theses And Dissertations

DICAMES : Archive numérique institutionnelle du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (Lot n°1)

EDT : Electronic Theses and Dissertation

EISMV : École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (Sénégal)

ENSEA : École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (Côte d'Ivoire)

ESSA : Education Sub Saharan Africa

ESP : École Supérieure Polytechnique (Sénégal)

ETF : Evangelische Theologische Faculteit (Belgique)

FAD : Formation à distance

FMPOS : Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (Mali)

FMSB : Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales (Cameroun)

FNT : Fond national des thèses (Algérie)

FSEGA : Faculté des sciences économiques et de gestion appliquée de l'Université de Douala (Cameroun)

FSTT : Faculté des sciences et techniques de Tanger (Maroc)

IAI : Institut Africain International

IDEP : Institut Africain de Développement Économique et de Planification (Sénégal)

IF\_Maurice : Institut français (Maurice)

IFG : Institut français (Gabon)

IFLA : Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques

IFM : Institut français (Madagascar)

IFPO : Institut Français du Proche-Orient (Liban)

IMSP : Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (Bénin)

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation (Bénin)

INSEPS : Institut national supérieur de l'Éducation populaire et du Sport (Sénégal)

INSTM : Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (Tunisie)

INSTN : Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (Madagascar)

IPAR : Initiative prospective agricole et rurale (Sénégal)

IRD : Institut de Recherche et de Développement

IRSZA : Informations et ressources scientifiques sur le développement des zones arides et semi-arides (Tunisie)

ISPM : Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar (Madagascar)

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (Sénégal)

ISSP : Institut supérieur des sciences de la population (Burkina Faso)

ITCJ : Institut de Théologie de la Compagnie de Jésus (Côte d'Ivoire)

IUL : Université islamique du Liban (Liban)

KPL : Bibliothèque publique de Kigali (Rwanda)

LAU : Université américaine du Liban (Liban)

LU : Universitaire libanaise (Liban)

NELGA : Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (Sénégal)

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OOAS : Organisation Ouest Africaine de la Santé (Burkina Faso)

OPAC : Online Public Access Catalog

PICOT : Population Intervention Comparaison Outcome Time

PIST : Portail de l'Information Scientifique et Technique (Tunisie)

PNE : Partenariat national de l'eau (Bénin)

PNST : Portail National de Signalement des Thèses (Algérie)

PRISMA : Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses

RBN : Réseau Bibliothèque du Niger (Niger)

RCI : Rapport Côte d'Ivoire [Azoh & Goin Bi, 2018] (Côte d'Ivoire)

RDC : République Démocratique du Congo

ROAR : Registry for Open Access Repositories

ROCARE : Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (Lot n°1)

SIGB : Système intégré de gestion des bibliothèques

SISE : Système d'information sur le suivi des étudiants (France)

SIST : Système d'Information Scientifique et Technique

SUDOC : Système universitaire de documentation (France)

Thiès : École polytechnique de Thiès (Sénégal)

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

TMISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (Sénégal)

UAC : Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

UADB : Université Alioune Diop (Sénégal)

UB : Université du Burundi – Dépôt institutionnel (Burundi)  
UCAC : Université Catholique d'Afrique Centrale (Cameroun)  
UCAD : Université Cheick Anta Diop (Sénégal)  
UCL : Université Catholique de Louvain (Belgique)  
UCM\_Koha : Université d'Antananarivo (Madagascar)  
UCM : Université Catholique de Madagascar (Madagascar)  
UFHBA : Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)  
UFR/SDS : Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (Burkina Faso)  
UGBSL : Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)  
UGBSL\_D : Université Gaston Berger de Saint Louis [Fichier électronique] (Sénégal)  
UH : Université de Haigazian (Liban)  
UKAG : Université Kofi Annan de Guinée (Guinée)  
UL : Université de Lomé (Togo)  
ULB : Université Libre de Bruxelles (Belgique)  
ULG : Université de Liège (Belgique)  
UOB : Université de Balamand (Liban)  
UOM : Université de Maurice (Maurice)  
UMO : Université du Moyen-Orient (Liban)  
UNB : Université Nazi Boni (Burkina Faso)  
UNIKIN : Université de Kinshasa (République démocratique du Congo)  
UNIKIN\_M : Université de Kinshasa (médecine) (République démocratique du Congo)  
UNIQ : Université de Quisqueya (Haïti)  
UNR : Université de Nouakchott Al Aasriya (Mauritanie)  
UOB : Université officielle de Bukavu (République démocratique du Congo)  
UR : Université du Rwanda (Rwanda)  
USEK : Université Saint-Esprit de Kaslik (Liban)  
USJ : Université Saint Joseph (Liban)  
USL : Université Saint-Louis (Belgique)  
UT : Université de Thiès (Sénégal)  
UVCI : Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)  
UY1 : Université de Yaoundé 1 (Cameroun)  
VUB : Vrije Universiteit Brussel (Belgique)  
WHO : Organisation Mondiale de la Santé (Lot n°0)  
2IE : Institut international d'ingénierie de l'eau (Burkina Faso)

# Annexes

# Annexe 1 : Description de l'appel d'offre



## APPEL D'OFFRE

**Répertoire des thèses et PhD en éducation du 21<sup>ème</sup> siècle - niveau primaire (ou fondamental) et secondaire - sur l'Afrique subsaharienne / Haïti / Liban / Maghreb / Océan Indien**

Le programme APPRENDRE (Appui à la Professionnalisation des PRatiques ENseignantes et au Développement de REssources) est mis en œuvre par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) sur un financement de l'Agence Française de Développement (AFD). Dans le cadre de la composante « recherche scientifique » du programme, l'AUF souhaite constituer une base de données de thèses et de PhD consacrés à l'enseignement primaire et secondaire.

### Description de l'objet final attendu

L'objectif est la création d'un outil numérique en ligne (base de données) accessible à partir du site Internet APPRENDRE, rassemblant les données (fiches descriptives) relatives aux thèses de doctorat et aux PHD, **soutenues à partir de l'année 2000, en langue française, portant sur l'éducation de base - primaire, collège (ou fondamental), secondaire - et ayant comme pays ou zone d'étude : l'Afrique subsaharienne, Haïti, le Liban, le Maghreb et l'Océan Indien.**

- Enseignement formel, public et privé de la maternelle au lycée (inclus). L'enseignement supérieur n'est pas concerné.
- Enseignement non formel pour les enfants de 4 à 16 ans

### Liste des 29 pays concernés par la recension

Algérie, Belgique, Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Suisse Tchad, Togo, Tunisie, Union des Comores

Les thèses et PhD auront été soutenues dans des établissements publics ou privés aux diplômes reconnus par les états.

Ce répertoire / base de données viendra compléter et enrichir un 1<sup>er</sup> travail mené sur le financement de l'Agence Française de Développement. Voir : <https://www.afd.fr/fr/la-recherche-francaise-sur-leducation-dans-les-pays-en-developpement-un-etat-des-lieux>

### Champs géographiques des lots de l'appel d'offres

La réponse au présent appel d'offres pourra porter sur un, plusieurs ou l'ensemble des lots (zones géographiques dans lesquelles thèses et PHD consacrés aux zones ciblées -Afrique subsaharienne, Haïti, Liban, Maghreb, Océan Indien- ont été soutenus). Pour les réponses portant sur plusieurs ou l'ensemble des lots, l'AUF se réserve la possibilité de ne retenir qu'une partie de la proposition du répondant.

Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
Afrique subsaharienne et Océan Indien	Canada-Québec Haïti	Belgique, Liban, Maghreb, Suisse	France

### Organisation future de la base de données

La saisie se fera directement en ligne dans un masque communiqué par l'AUF qui aura préalablement développé la structure de la base de données et qui en gèrera l'hébergement.

La recension de thèses se matérialisera selon le protocole suivant :

1	Nom du docteur	
2	Nom marital	
3	Prénom(s) figurant sur la thèse	
4	Titre de la thèse	
5	Sous-titre (éventuel)	
6	Année de soutenance	
7	Champ descriptif 1	1. Pilotage du système éducatif, études de projets liés au secteur éducatif (droit, économie, gestion...) 2. Philosophie de l'éducation, histoire des idées pédagogiques, histoire de l'éducation 3. Sociologie de l'éducation ; démographie, anthropologie, approches sociétales et professionnelles liées à l'éducation 4. Psychologie : sociale, cognitive, du développement, neuro sciences, approche clinique... liées à l'éducation ou à l'apprentissage 5. Pédagogie générale, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire 6. Enseignement du et en français (FLE, linguistique, sciences du langage, littérature, didactique...)

		<p>7. Enseignement / Apprentissage des langues nationales</p> <p>8. Enseignement / Apprentissage des langues étrangères enseignées (dont didactique)</p> <p>9. Mathématiques (dont didactique)</p> <p>10. Disciplines scolaires scientifiques SVT, Physique chimie, technologie (dont didactiques)</p> <p>11. Disciplines scolaires liées aux sciences humaines et sociales : histoire, géographie, éducation civique (dont didactiques)</p> <p>12. Activités physiques et sportives</p> <p>13. Éducation non formelle / enseignement non formel, acteurs non institutionnels (ONG...)</p> <p>14. Santé (dont éducation à), handicap, inclusion</p> <p>15. Technologie éducative, informatique liée à l'éducation, TIC, FAD, <i>e-learning</i></p> <p>16. Sciences de l'information et de la communication : documentation, médias liés à l'éducation</p> <p>17. Formation professionnelle des enseignants (structures, acteurs, ingénierie)</p> <p>18. Supervision des enseignants, dont évaluation</p>
8	Champ descriptif 2 (éventuellement)	Mêmes champs que ci-dessus (pour préciser si besoin)
9	Mots clef principaux	Mots clef principaux indiqués dans la thèse ou le PhD
10	Mots clef complémentaires	Mots clef complémentaires indiqués dans la thèse ou le PhD (éventuellement)
11	Zone géographique concernée par la thèse ou le PhD	Afrique centrale, Afrique de l'ouest, Caraïbe (Haïti), Maghreb, Moyen-Orient (Liban), Océan indien (plusieurs choix possibles)
12	Pays concernés par la thèse ou le PhD	Algérie, Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Union des Comores (plusieurs choix possibles)
13	Niveau objet de la thèse ou du PhD	pré-scolaire / élémentaire / collège / lycée / non formel / (plusieurs choix possibles)
14	Pays de soutenance	Algérie, Belgique, Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Suisse Tchad, Togo, Tunisie, Union des Comores
15	Université	
16	Ville	
17	Laboratoire ou faculté	
18	Nom du Directeur de thèse	

19	Co-directeur de thèse	Si co-direction
20	Université de co-tutelle	Si co-tutelle
21	Résumé	Reprise du résumé figurant dans la thèse ou le PhD
22	Lien de consultation	URL pour accéder à la thèse ou au PhD
23	Date de vérification du lien	
24	Courriel de contact ou site ou références (optionnel)	
25	Distinction (optionnel)	
26	Active	Case à cocher, cochée par défaut

Le livrable comportera en outre un récapitulatif (rapport d'exécution) organisé de la façon suivante :

- Nombre de travaux identifiés et enregistrés dans la base par lot
- Répartition pays de soutenance / champs disciplinaires, etc
- Travaux non enregistrés dans la base posant problème et motif

#### Dossier de réponses à l'appel d'offres

Il est attendu du répondant :

- (i) Les renseignements sur le répondant (organisme, cabinet, groupement (y compris d'individus), laboratoire universitaire)
- (ii) Le CV détaillé de la personne qui coordonnera les travaux
- (iii) Les CV des autres membres de l'équipe impliquée
- (iv) Une description, par lot, de l'existant identifié par le répondant (base de données, sites Internet, répertoires, institutions...) qui aurait un intérêt pour le lot concerné ; ainsi qu'un avis argumenté sur les possibilités d'utiliser ces sources dans la base de données à constituer
- (v) Un texte générique de présentation (1 page) explicitant les critères de constitution et de consultation future de la base de données afin de vérifier la compréhension de la demande
- (vi) Une proposition budgétaire détaillée et un calendrier indiquant les étapes à suivre
- (vii) Des recommandations pour les mises à jour de la base (fréquence, méthodologie,...)

Pour toute question : [programme-apprendre@auf.org](mailto:programme-apprendre@auf.org)

Les documents demandés sont obligatoirement à déposer sur : <http://formulaire.auf.org> (inscription préalable nécessaire)

**Date limite de réponse : 14 avril 2019, 00h-minuit, heure de Paris**

## Annexe 2 : Liste des pays

Lot	Nombre de pays	Région	Pays
Lot n°1	20	Afrique centrale	Burkina Faso
			Bénin
			Côte d'Ivoire
			Guinée
			Mali
			Mauritanie
			Niger
			Sénégal
			Togo
		Afrique centrale	Burundi
			Cameroun
			Congo
			Gabon
			République centrafricaine
			RD Congo
			Rwanda
		Océan indien	Tchad
			Madagascar
			Union des Comores
			Maurice
Lot n°2	2	Amérique	Canada
		Caraïbes	Haiti
Lot n°3	7	Moyen-Orient	Liban
			Algérie
		Maghreb	Maroc
			Tunisie
		Europe de l'Ouest	Belgique
			Luxembourg
			Suisse
Lot n°4	1	Europe de l'Ouest	France

Note. Les pays en italique sont uniquement concernés en termes de pays de soutenance.

## Annexe 3 : Fiche signalétique pour chaque thèse

	Champs à remplir sur la plate-forme
1	Nom du docteur
2	Nom marital
3	Prénom(s) figurant sur la thèse
4	Titre de la thèse ou du PhD
5	Sous-titre
6	Année de soutenance
7	Champ disciplinaire 1
8	Champ disciplinaire 2 (optionnel)
9	Mots-clés principaux (information figurant dans la thèse)
10	Mots-clés complémentaires
11	Zone géographique concernée par la thèse (plusieurs choix possibles)
12	Pays concernés par la thèse ou le PhD (plusieurs choix possibles)
13	Niveau du système éducatif objet de la thèse ou du PhD (plusieurs choix possibles)
14	Pays de soutenance
15	Université
16	Ville
17	Département, laboratoire, faculté ou école
18	Nom du directeur de thèse ou du PhD
19	Co-directeur de thèse ou du PhD
20	Université de co-tutelle
21	Résumé (information figurant dans la thèse)
22	Lien de consultation
23	Date de vérification du lien
24	Courriel de contact ou site ou références, éventuellement
25	Distinction, éventuellement

## Annexe 4 : Présentation des 18 champs descriptifs

<p>1. Pilotage du système éducatif, études de projets liés au secteur éducatif (droit, économie, gestion...)</p>	<p>Les thèses sont en lien avec le management des activités et des dispositifs du système éducatif en prenant en compte les contraintes organisationnelles et financières, dans une perspective stratégique avec pour objectif la réussite des élèves. Les thématiques porteront par exemple sur : « droit, éducation/apprentissage », « économie et éducation », « Gestion éducative » ; « management de l'éducation ».</p>
<p>2. Philosophie de l'éducation, histoire des idées pédagogiques, histoire de l'éducation</p>	<p>Sont interrogés ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'éthique et d'éducation ;</li> <li>❖ Les valeurs de l'éducation ;</li> <li>❖ Les méthodes et les finalités du savoir ;</li> <li>❖ Le statut épistémologique de la connaissance ;</li> <li>❖ La dimension sociale et politique de la formation ;</li> <li>❖ L'épistémologie de l'éducation ;</li> </ul> <p>L'école d'hier, celle d'aujourd'hui et l'école qui vient.</p>
<p>3. Sociologie de l'éducation ; démographie, anthropologie, approches sociétales et professionnelles liées à l'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les processus de socialisation scolaire.</li> <li>❖ Les déterminants sociaux des résultats et des destins scolaires.</li> <li>❖ Les rapports pédagogiques.</li> <li>❖ Les caractéristiques des institutions et du personnel éducatif.</li> <li>❖ Les relations entre les diplômés et les postes.</li> <li>❖ Les théories des rôles et des interactions (relations entre enseignants, élèves, familles, administration, économie, etc.).</li> <li>❖ Les théories sur les institutions et les organisations scolaires.</li> <li>❖ Les études des relations entre l'enseignement et le reste des systèmes sociaux, tels que l'économie, la politique, l'administration.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Toutes les études sur la fécondité, la conjugalité, les migrations, le vieillissement et la mortalité en lien avec l'éducation rentrent dans ce champ (démographie).</li> </ul>
<p>4. Psychologie : sociale, cognitive, du développement, neuro sciences, approche clinique... liées à l'éducation ou à l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le développement, l'évaluation et l'application des théories de l'apprentissage et de l'enseignement.</li> <li>❖ Les formes sous lesquelles a lieu l'apprentissage humain, notamment comment les élèves apprennent.</li> <li>❖ La gestion de l'éducation, les modèles éducatifs et les sciences cognitives en général.</li> <li>❖ Les Programmes d'intervention de rééducation et correctifs auprès de différents publics.</li> <li>❖ Les caractéristiques principales de l'apprentissage pendant l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse.</li> <li>❖ L'étude des curriculums, l'organisation de l'école et les mesures.</li> <li>❖ Le développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer leur parcours de réussite.</li> </ul>
<p>5. Pédagogie générale, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Toute activité déployée par une personne pour développer des apprentissages précis chez autrui.</li> <li>❖ Les structures administratives et pédagogiques, les problèmes généraux posés par la mise au point des contenus, des méthodes, des techniques de l'évaluation...</li> <li>❖ Une "action conjointe" du professeur et des élèves qui contribuent ensemble à l'élaboration du savoir dans la classe et à son apprentissage par les élèves.</li> <li>❖ Tous les actes, observables ou non tant dans la planification de l'action que lors de l'action en présence des élèves et lors de l'évaluation à postériori de cette action .</li> </ul>

<p>6. Enseignement/ apprentissage du et en français (FLE, linguistique, sciences du langage, littérature, didactique...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les processus de transmission et d'appropriation des connaissances de la langue et de la littérature françaises ou encore la francophonie.</li> <li>❖ Tous les travaux qui intègrent la littérature française ou l'emploi littéraire de la langue française comme des enjeux principaux de recherches.</li> <li>❖ Les études linguistiques portant majoritairement sur un corpus littéraire de langue française ou présentant une application évidente pour l'analyse des textes littéraires (c'est le cas, par exemple, des travaux relatifs à l'histoire de la langue française ou à la linguistique de l'écrit).</li> <li>❖ L'étude du langage et des langues, que celles-ci soient appréhendées à travers leurs systèmes, leurs usages, leur appropriation ou leur transmission.</li> </ul>
<p>7. Enseignement/ apprentissage des langues étrangères (dont didactique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le lexique, la grammaire, c'est-à-dire les éléments et les règles de fonctionnement d'une langue qui n'est pas la langue maternelle de l'apprenant.</li> <li>❖ Les comportements culturels, souvent indissociables de la langue étrangère, car inscrits dans la langue même.</li> </ul>
<p>8. Enseignement/ apprentissage des langues nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les processus de transmission et d'appropriation des connaissances en lien avec les langues nationales.</li> </ul>
<p>9. Mathématiques (dont didactique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La transmission et l'acquisition des différents contenus en mathématique.</li> <li>❖ La description et l'explication des phénomènes relatifs aux rapports entre l'enseignement des mathématiques et son apprentissage.</li> <li>❖ Le développement de connaissances abstraites s'appuyant sur des raisonnements logiques appliqués à des objets divers tels que les nombres, les formes, les structures et les transformations.</li> </ul>

<p>10. Disciplines scolaires scientifiques: SVT, Physique chimie, technologie (dont didactiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des connaissances ayant trait à la biologie, la géologie, l'astronomie et les sujets connexes.</li> <li>❖ Les disciplines telles que la mécanique statistique, l'électrochimie ou encore la thermodynamique.</li> <li>❖ Toute culture scientifique et technique pour la description et la compréhension du monde et des objets et des systèmes techniques.</li> </ul>
<p>11. Disciplines scolaires liées aux sciences humaines et sociales: histoire, géographie, éducation civique... (dont didactiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Enseignement et apprentissage des disciplines dont l'objectif est d'expliquer les phénomènes qui ne relèvent pas de la biophysique mais plutôt des influences des faits sociaux, de l'environnement ou des comportements et attitudes humaines. Sont à inclure ici : l'histoire la géographie, l'éducation civique, la sociologie, etc.</li> </ul>
<p>12. Activités physiques et sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Toutes les pratiques, qu'elles soient sportives, compétitives, de loisirs, extrêmes, libres, au cours desquelles le corps est utilisé, mis en jeu et ceci quelle que soit la valeur (physiologique, psychologique, sociologique) que le pratiquant lui prête.</li> <li>❖ Les enseignements utilisant les activités physiques, sportives et artistiques comme support dans une finalité éducative.</li> </ul>
<p>13. Éducation non formelle/ enseignement non formel, acteurs non institutionnels (ONG...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Toute activité pédagogique organisée qui se déroule en dehors du système éducatif.</li> <li>❖ L'enseignement non formel qui mène le plus souvent à des certifications non reconnues comme formelles (ou équivalent) par les autorités nationales compétentes pour l'éducation; il peut aussi mener à aucune certification.</li> <li>❖ Des programmes d'alphabétisation des adultes et des jeunes, d'éducation des enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences utiles à la vie ou de</li> </ul>

	compétences professionnelles ainsi que des programmes de développement social ou culturel.
14. Santé (dont éducation à), handicap, inclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La promotion à la santé sur des thématiques telles que : l'alimentation, les conduites addictives, l'éducation à la sexualité, l'environnement et espaces scolaires.</li> <li>❖ Les notions d'écoles inclusives ; d'élèves en situation de handicap, d'éducation spécialisée, éducation du patient (secteur santé).</li> </ul>
15. Technologie éducative, informatique liée à l'éducation, TICE, FAD, e-learning	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'éducation numérique.</li> <li>❖ L'environnement Informatique pour l'apprentissage humain.</li> <li>❖ La Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.</li> <li>❖ La Technologie de l'apprentissage.</li> <li>❖ La Formation médiatisée.</li> <li>❖ L'enseignement assisté par ordinateur ou ingénierie pédagogique.</li> <li>❖ L'apprentissage de langues assisté par ordinateur.</li> </ul>
16. Sciences de l'information et de la communication : documentation, médias liés à l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Analyse des systèmes d'information ou des pratiques documentaires.</li> <li>❖ Processus et enjeux à l'œuvre dans une situation sociale où interviennent et interagissent des phénomènes communicationnels.</li> </ul>
17. Formation et professionnalisation des enseignants (structures, acteurs, ingénierie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les processus de professionnalisation et de développement professionnel des enseignants.</li> </ul>
18. Supervision des enseignants dont évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les pratiques de l'encadrement (conseillers pédagogiques, inspecteurs, personnel de direction).</li> <li>❖ La qualité des services éducatifs et la supervision pédagogique.</li> </ul>

## Annexe 5 : Description des troncatures

Mots clés et variantes orthographiques	Mots racines	Troncatures
Apprentissage / Apprendre / Apprenant / Apprenti	appren	appren*
Éducation/ Éducatif / Éducative / Éducatifs / Éducatives	educ	educ*
Préscolaire / Scolaire / Sclolarité / Sclolariser / Sclolarisation	scol	scol*
Collège / Collégien / Collégiens / Collégienne / Collégiennes	colleg	colleg*
Lycée / Lycéen / Lycéens / Lycéenne / Lycéennes	lycee	lycee*
École / Écoles / Écolier / Écoliers / Écolière / Écolières	ecol	ecol*
Informel / Informelle / Informels / Informelles	informel	informel*
Élève / Élèves	eleve	eleve*
Professeur / Professeurs / Professorat	profess	profess*
Enseignement / Enseignant / Enseignants / Enseignante / Enseignantes / Enseigner	enseign	enseign*
Formation / Formative / Formatif / Formatrice / Formateur / Formatives / Formatifs / Formatrices	formati	formati*
Didactique / Didacticien / Didactiques	didactique	didacti*
E-learning	learnin	learning*
TICE	tice	tice*
Pédagogie / Pédagogue / Pédagogique / Pédagogiques / Pédagogies / Pédagogues	pedagog	pedagog*
Curricula / Curriculaire / Curriculum	curricul	curricul*
Langage / langue	lang	lang*
Handicap / Handicaps	handicap	handicap*
Inclusion / Inclusif / Inclusive / Inclusifs / Inclusives	inclusion	includi*

Note. Selon les plates-formes numériques, une distinction a été réalisée avec et sans accent.

## Annexe 6 : Présentation des bases de données

### Lot n°0

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
1	Transversal	Archives Ouvertes	AO	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://hal.archives-ouvertes.fr">https://hal.archives-ouvertes.fr</a>
2	Transversal	Memoireonline	MO	Plate-forme	Tout	<a href="https://www.memoireonline.com">https://www.memoireonline.com</a>
3	Transversal	Informations et ressources scientifiques sur le développement des zones arides et semi-arides	IRSZA	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.secheresse.info/spip.php">http://www.secheresse.info/spip.php</a>
4	Transversal	Bibliothèque de l'AUF	AUF_BSP	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="https://www.bibliotheque.auf.org">https://www.bibliotheque.auf.org</a>
5	Transversal	UNESCO	UNESCO	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="https://unesdoc.unesco.org/search">https://unesdoc.unesco.org/search</a>
6	Transversal	BASE	BASE	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="https://www.base-search.net">https://www.base-search.net</a>
7	Transversal	Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique	WHO_A	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://afrolib.afro.who.int">http://afrolib.afro.who.int</a>
8	Transversal	Organisation mondiale de la santé	WHO	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://indexmedicus.afro.who.int">http://indexmedicus.afro.who.int</a>
9	Transversal	Recherche manuelle	RM	En ligne	Tout	-

### Lot n°1

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
10	Côte d'Ivoire	Rapport de Azoh et Goin Bi (2015)	RCI	Document	Tout	<a href="http://www.revues-ufhb-ci.org">http://www.revues-ufhb-ci.org</a>
11	Afrique	DICAMES	DICAMES	Plate-forme	Tout	<a href="https://savoirs.cames.online/jspui">https://savoirs.cames.online/jspui</a>
12	Sénégal	Université Cheick Anta Diop	UCAD	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://bibnum.ucad.sn/greenstone">https://bibnum.ucad.sn/greenstone</a>
13	Afrique	CODESRIA	CODERSIA	Document	Tout	<a href="https://www.codesria.org">https://www.codesria.org</a>
14	Burkina Faso	Université Nazi Boni	UNB	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.beep.ird.fr">http://www.beep.ird.fr</a>

Lot n°1 (suite)

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
15	Côte d'Ivoire	Bibliothèques de Côte d'Ivoire	UVCI	Plate-forme	Troncature	<a href="https://inveniov1.uvci.edu.ci">https://inveniov1.uvci.edu.ci</a>
16	Afrique	CAMES	CAMES	Plate-forme	Tout	<a href="http://greenstone.lecames.org/cgi-bin/library">http://greenstone.lecames.org/cgi-bin/library</a>
17	Bénin	Université d'Abomey-Calavi	UAC	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://koha.uac.bj">https://koha.uac.bj</a>
18	Burkina-Faso	Université Joseph Ki-Zerbo	BF-BUC	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.univ-ouaga.bf">http://www.univ-ouaga.bf</a>
19	Burkina-Faso	Ouagadougou/	BF-GEO	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.beep.ird.fr">http://www.beep.ird.fr</a>
20	Sénégal	Université Gaston Berger de Saint Louis (IRD)	UGBSL_IRD	En ligne	Tout	<a href="http://www.beep.ird.fr">http://www.beep.ird.fr</a>
21	Sénégal	Institut national supérieur de l'Éducation populaire et du Sport	INSEPS	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.beep.ird.fr">http://www.beep.ird.fr</a>
22	Côte d'Ivoire	Univ. Felix Houphouët Boigny	UFHBA	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.beep.ird.fr">http://www.beep.ird.fr</a>
23	Sénégal	École polytechnique de Thiès	Thiès	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.beep.ird.fr">http://www.beep.ird.fr</a>
24	Guinée	Université Kofi Annan de Guinée	UKAG	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="https://bu-ukag.centredoc.org">https://bu-ukag.centredoc.org</a>
25	Rwanda	Université du Rwanda	UR	Plate-forme	Tout	<a href="http://dr.ur.ac.rw">http://dr.ur.ac.rw</a>
26	Burundi	Université du Burundi (dépôt)	UB	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://di.ub.edu.bi:8080/xmlui">http://di.ub.edu.bi:8080/xmlui</a>
27	Cameroun	Université de Douala	FSEGA	En ligne	Tout	<a href="https://www.fsega-douala.cm">https://www.fsega-douala.cm</a>
28	Congo	Université de Kinshasa (médecine)	UNIKIN_M	En ligne	Tout	<a href="https://facmed-unikin.net">https://facmed-unikin.net</a>
29	RDC	Université officielle de Bukavu	UOB	En ligne	Tout	<a href="https://www.univofbukavu.org/doctorat">https://www.univofbukavu.org/doctorat</a>
30	Niger	Réseau Bibliothèque du Niger	RNB	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="https://mediatheques-niger.org">https://mediatheques-niger.org</a>
31	Sénégal	Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion	CESAG	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://bibliotheque.cesag.sn/index.php">http://bibliotheque.cesag.sn/index.php</a>
32	Sénégal	École Supérieure Polytechnique	ESP	En ligne	Tout	<a href="http://www.esp.sn/?page_id=379">http://www.esp.sn/?page_id=379</a>
33	Sénégal	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles	TMISRA	Plate-forme	Tout	<a href="http://intranet.isra.sn/greenstone/cgi-bin/library.cgi">http://intranet.isra.sn/greenstone/cgi-bin/library.cgi</a>
34	Rwanda	Bibliothèque publique de Kigali	KPL	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://197.243.32.13/cgi-bin/koha/opac-search.pl">http://197.243.32.13/cgi-bin/koha/opac-search.pl</a>

Lot n°1 (suite)

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
35	Côte d'Ivoire	Bibliothèque numérique communautaire	BNC	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://amiraglobaltech.com/fokouma/opac_css/index.php">http://amiraglobaltech.com/fokouma/opac_css/index.php</a>
36	Sénégal	Université Gaston Berger de Saint Louis	UGBSL	En ligne	Tout	<a href="https://www.ugb.sn">https://www.ugb.sn</a>
37	Mali	Bibliothèque numérique sanitaire	BS	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="https://www.bibliosante.ml">https://www.bibliosante.ml</a>
38	Mali	Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie	FMPOS	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://www.keneya.net">http://www.keneya.net</a>
39	Maurice	Université de Maurice	UOM	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="https://library.uom.ac.mu/libero/WebOpac.cls">https://library.uom.ac.mu/libero/WebOpac.cls</a>
40	Madagascar	Université d'Antananarivo	UCM_Koha	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://41.242.98.27/cgi-bin/koha/opac-detail.pl">http://41.242.98.27/cgi-bin/koha/opac-detail.pl</a>
41	Madagascar	Université Catholique de Madagascar	UCM	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://bibliothequeucm.educassist.mg/opac_css/index.php">http://bibliothequeucm.educassist.mg/opac_css/index.php</a>
42	Burundi	Université du Burundi	BCUB	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://catalogue.ub.edu.bi">http://catalogue.ub.edu.bi</a>
43	RDC	Université de Lubumbashi	Lubumbashi	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://www.bib.unilu.ac.cd/bul/opac_css/index.php">http://www.bib.unilu.ac.cd/bul/opac_css/index.php</a>
44	Sénégal	Institut Africain de Développement Économique et de Planification	IDEP	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.unidep.org/library">http://www.unidep.org/library</a>
45	Cameroun	Université de Dschang	Dschang	Document	Tout	<a href="https://www.univ-dschang.org/repertoire-des-theses-soutenues-en-2016">https://www.univ-dschang.org/repertoire-des-theses-soutenues-en-2016</a>
46	Gabon	Centre d'études stratégiques du bassin du Congo (Gabon)	CESBC_G	Document	Tout	<a href="https://www.cesbc.org/gabon/gab_reppub_memtheses.pdf">https://www.cesbc.org/gabon/gab_reppub_memtheses.pdf</a>
47	Tunisie	Centre d'Études de Carthage	CEC	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://www.bib-cec.org/cgi-bin/koha/opac-search.pl">http://www.bib-cec.org/cgi-bin/koha/opac-search.pl</a>
48	Congo	Centre d'études stratégiques du bassin du Congo (Congo)	CESBC_C	Document	Tout	<a href="https://www.cesbc.org/rd_congo">https://www.cesbc.org/rd_congo</a>

Lot n°1 (suite)

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
49	Cameroun	Université Catholique d'Afrique Centrale	UCAC	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://41.204.94.197/index.php">http://41.204.94.197/index.php</a>
50	Burkina-Faso	Université de Ouagadougou	BUC	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://212.52.131.35/pmb/opac_css/index.php">http://212.52.131.35/pmb/opac_css/index.php</a>
51	Togo	Université de Lomé	UL	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://d-ist.univ-lome.tg:8082/opac_css/index.php">http://d-ist.univ-lome.tg:8082/opac_css/index.php</a>
52	Bénin	Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africaine	AMMA	En ligne	Tout	<a href="http://www.amma-catch.org/spip.php?article42">http://www.amma-catch.org/spip.php?article42</a>
53	Côte d'Ivoire	École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée	ENSEA	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://biblio.ensea.ed.ci/opac_css/index.php">http://biblio.ensea.ed.ci/opac_css/index.php</a>
54	Côte d'Ivoire	Centre de recherche et d'action pour la Paix	CEDOC	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://160.120.149.57:82/cedoc/opac_css/index.php">http://160.120.149.57:82/cedoc/opac_css/index.php</a>
55	Sénégal	Université Alioune Diop	UADB	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://www.biblio.uadb.edu.sn/pmb/opac_css/index.php">http://www.biblio.uadb.edu.sn/pmb/opac_css/index.php</a>
56	Sénégal	INJS	INJS	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://biblio.confejes.info/index.php">http://biblio.confejes.info/index.php</a>
57	Burkina-Faso	Organisation Ouest Africaine de la Santé	OOAS	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://pmb.wahooas.org/opac_css/index.php">http://pmb.wahooas.org/opac_css/index.php</a>
58	Cameroun	Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales	FMSB	Plate-forme	Tout	<a href="https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/thesis">https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/thesis</a>
59	Afrique	Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education	ROCARE	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://www.ernwaca.org/biblio/opac_css/index.php">http://www.ernwaca.org/biblio/opac_css/index.php</a>
60	Sénégal	Université Gaston Berger de Saint Louis (fichier électronique)	UGBSL_D	Document	Tout	<a href="https://drive.google.com/file/d/0B-Qx0mVm7IYZdVE1R21iTDTrdFB3TUFaT3k4UmRmM31enl4/view">https://drive.google.com/file/d/0B-Qx0mVm7IYZdVE1R21iTDTrdFB3TUFaT3k4UmRmM31enl4/view</a>
61	Bénin	Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation	INFRE	En ligne	Tout	<a href="https://infre-benin.org/repertoire.html">https://infre-benin.org/repertoire.html</a>
62	Sénégal	Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique	NELGA	En ligne	Tout	<a href="https://nelga-afrique-ouest-francophone.org/category/bibliotheque/theses/">https://nelga-afrique-ouest-francophone.org/category/bibliotheque/theses/</a>

Lot n°1 (suite)

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
63	Gabon	Institut français	IFG	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="https://www.institutfrancais-gabon.com/catalogue/index.php">https://www.institutfrancais-gabon.com/catalogue/index.php</a>
64	Rwanda	Université du Rwanda (AAU)	AAU_UR	Plate-forme	Tout	<a href="http://datad.aau.org">http://datad.aau.org</a>
65	Rwanda	Mount Kenya University (AAU)	AAU_MKU	Plate-forme	Tout	<a href="http://datad.aau.org">http://datad.aau.org</a>
66	Afrique	AfricArXiv	AfricArXiv	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="https://osf.io/preprints/africarxiv/">https://osf.io/preprints/africarxiv/</a>
67	Afrique	ESSA	ESSA	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="https://essa-africa.org/AERD">https://essa-africa.org/AERD</a>
68	Madagascar	Archives Africa	AA	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="https://archives-africa.org">https://archives-africa.org</a>
69	Cameroun	CamPuce	CamPuce	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://eprints.campuce.org/cgi/search">http://eprints.campuce.org/cgi/search</a>
70	RDC	Université de Kinshasa	UNIKIN	En ligne	Tout	<a href="https://www.unikin.ac.cd/index.php/sujet/so-utenancesthese/">https://www.unikin.ac.cd/index.php/sujet/so-utenancesthese/</a>
71	Bénin	Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques	IMSP	En ligne	Tout	<a href="https://www.imsp-benin.com">https://www.imsp-benin.com</a>
72	Bénin	Partenariat national de l'eau	PNE	En ligne	Tout	<a href="http://gwppnebenin.org/dru/search">http://gwppnebenin.org/dru/search</a>
73	Cameroun	SIL Cameroun	SIL	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://koha.yaounde.ddns.info/cgi-bin/koha/opac-search.pl">http://koha.yaounde.ddns.info/cgi-bin/koha/opac-search.pl</a>
74	Burkina Faso	Institut supérieur des sciences de la population	ISSP	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.issp.bf/index.php/fr/centre-de-documentation/presentation-3/resourcesenlgne">http://www.issp.bf/index.php/fr/centre-de-documentation/presentation-3/resourcesenlgne</a>
75	Côte d'Ivoire	Institut de Théologie de la Compagnie de Jésus	ITCJ	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://41.66.25.48/pmb/opac_css/index.php">http://41.66.25.48/pmb/opac_css/index.php</a>
76	Côte d'Ivoire	Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable	CEA	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://bibliotheque.wascal-ci.org/opac_css/index.php">http://bibliotheque.wascal-ci.org/opac_css/index.php</a>
77	Côte d'Ivoire	Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire	BNCI	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://bnci.ci/collections/opac_css/index.php">http://bnci.ci/collections/opac_css/index.php</a>
78	Maurice	Institut français	IF_Maurice	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://mediatheque.ifmaurice.org/index.php">http://mediatheque.ifmaurice.org/index.php</a>

Lot n°1 (suite)

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
79	Madagascar	Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar	ISPM	En ligne	Tout	<a href="http://ispm-edu.com/memoires.php">http://ispm-edu.com/memoires.php</a>
80	Madagascar	Institut français	IFM	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://mediatheque.institutfrancais-madagascar.com:8080/pmb/opac_css/index.php">http://mediatheque.institutfrancais-madagascar.com:8080/pmb/opac_css/index.php</a>
81	Sénégal	Université de Thiès	UT	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="https://bcut.univ-thies.sn/index.php">https://bcut.univ-thies.sn/index.php</a>
82	Sénégal	École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar	EISMV	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.beep.ird.fr">http://www.beep.ird.fr</a>
83	Rwanda	UNILAK-Koha	UNILAK	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://catalogue.library.unilak.ac.rw/cgi-bin/koha/opac-search.pl">http://catalogue.library.unilak.ac.rw/cgi-bin/koha/opac-search.pl</a>
84	Cameroun	Ngaoundere	Ngaoundere	En ligne	Tout	<a href="http://ufd-pai.univ-ndere.cm">http://ufd-pai.univ-ndere.cm</a>
85	Madagascar	Yumpu	Yumpu	En ligne	Tout	<a href="https://www.yumpu.com/user/theses.recherches.gov.mg">https://www.yumpu.com/user/theses.recherches.gov.mg</a>
86	Cameroun	Université de Yaoundé 1	UY1	Document	Tout	<a href="http://www.biblio-uy1.uninet.cm/These_mem.html">http://www.biblio-uy1.uninet.cm/These_mem.html</a>
87	Sénégal	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles	ISRA	Plate-forme	Thèse-Doctorat	<a href="http://intranet.isra.sn/aurifere/opac_css/index.php">http://intranet.isra.sn/aurifere/opac_css/index.php</a>
88	Mauritanie	Univ. de Nouakchott Al Aasriya	UNR	En ligne	Tout	<a href="http://www.una.mr/fr/node/196">http://www.una.mr/fr/node/196</a>
89	Burkina Faso	Institut international d'ingénierie de l'eau	2iE	Plate-forme	Thèses-Doctorat	<a href="http://documentation.2ie-edu.org/cdi2ie/opac_css/index.php">http://documentation.2ie-edu.org/cdi2ie/opac_css/index.php</a>
90	Sénégal	Initiative prospective agricole et rurale	IPAR	En ligne	Tout	<a href="https://ipar.sn/-Memoires-et-theses-.html">https://ipar.sn/-Memoires-et-theses-.html</a>
91	Madagascar	Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires	INSTN	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.instn.mg/bibliotheque/Pages/the_sedoc2.php">http://www.instn.mg/bibliotheque/Pages/the_sedoc2.php</a>

## Lot n°2

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
92	Canada	Érudit	Érudit	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://www.erudit.org">https://www.erudit.org</a>
93	Haïti	Université Quisqueya	UNIQ	En ligne	Tout	<a href="http://uniq.edu.ht">http://uniq.edu.ht</a>

## Lot n°3

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
94	Belgique	Université de Liège	ULG	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://orbi.uliege.be">https://orbi.uliege.be</a>
95	Belgique	Université Libre de Bruxelles	ULB	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://difusion.ulb.ac.be">https://difusion.ulb.ac.be</a>
96	Belgique	Université Catholique de Louvain	UCL	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://dial.uclouvain.be">https://dial.uclouvain.be</a>
97	Belgique	Université de Mons	Mons	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://biblio.umons.ac.be">https://biblio.umons.ac.be</a>
98	Belgique	Université de Namur	Namur	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://researchportal.unamur.be/en/studentTheses/">https://researchportal.unamur.be/en/studentTheses/</a>
99	Luxembourg	A-Z	A-Z	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://a-z.lu">https://a-z.lu</a>
100	Suisse	Helveticat	Helveticat	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://www.helveticat.ch">https://www.helveticat.ch</a>
101	Algérie	Portail national de signalement des thèses	PNST	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://www.pnst.cerist.dz">https://www.pnst.cerist.dz</a>
102	Maroc	Toukbal	Toukbal	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://toubkal.imist.ma">https://toubkal.imist.ma</a>
103	Tunisie	Theses.tn	Theses.tn	Plate-forme	Tout	<a href="http://www.theses.rnu.tn">www.theses.rnu.tn</a>
104	Tunisie	Portail de l'Information Scientifique et Technique	UA	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://www.pist.tn">http://www.pist.tn</a>
105	Tunisie	Institut National des Sciences et Technologies de la Mer	INSTM	Plate-forme	Tout	<a href="https://www.oceandocs.org/handle/1834/138">https://www.oceandocs.org/handle/1834/138</a>
106	Maroc	Faculté des sciences et techniques de Tanger	FSTT	Document	Tout	<a href="http://www.fstt.ac.ma/Portail/images/Liste_des_Th%C3%A8ses_Soutenues.pdf">http://www.fstt.ac.ma/Portail/images/Liste_des_Th%C3%A8ses_Soutenues.pdf</a>
107	Liban	Université Saint Joseph	USJ	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://librarycatalog.usj.edu.lb">https://librarycatalog.usj.edu.lb</a>

Lot n°3 (suite)

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
108	Liban	Université arabe de Beyrouth	BAU	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://librarycatalog.bau.edu.lb/cgi-bin/koha/opac-search.pl">http://librarycatalog.bau.edu.lb/cgi-bin/koha/opac-search.pl</a>
109	Liban	Université du Moyen-Orient	UMO	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://opac-keough.meu.edu.lb/cgi-bin/koha/opac-search.pl">https://opac-keough.meu.edu.lb/cgi-bin/koha/opac-search.pl</a>
110	Liban	Université islamique du Liban (Troncature)	IUL	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://opac.iul.edu.lb/uhtbin/cgisirsi.exe">http://opac.iul.edu.lb/uhtbin/cgisirsi.exe</a>
111	Liban	Université américaine de Beyrouth	AUB	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://libcat.aub.edu.lb/search">https://libcat.aub.edu.lb/search</a>
112	Liban	Université libanaise	LU	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://lebaneseuniversity.summon.serialssolutions.com/#!/search">http://lebaneseuniversity.summon.serialssolutions.com/#!/search</a>
113	Liban	Université Saint-Esprit de Kaslik	USEK	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://sierra.usek.edu.lb/search">http://sierra.usek.edu.lb/search</a>
114	Liban	Université de Balamand	UOB	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://balamand.summon.serialssolutions.com/search">https://balamand.summon.serialssolutions.com/search</a>
115	Liban	Université américaine du Liban	LAU	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://lau.summon.serialssolutions.com">https://lau.summon.serialssolutions.com</a>
116	Liban	Université de Haigazian	UH	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://olibnew.haigazian.edu.lb/olibcgi">http://olibnew.haigazian.edu.lb/olibcgi</a>
117	Liban	Université islamique du Liban (Répertoire)	IUL_R	Plate-forme	Tout	<a href="http://opac.iul.edu.lb/uhtbin/cgisirsi.exe">http://opac.iul.edu.lb/uhtbin/cgisirsi.exe</a>
118	Algérie	Catalogue algérien des thèses Fond national des thèses	CAT_FNT	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://www.dist.cerist.dz/fnt/">https://www.dist.cerist.dz/fnt/</a>
119	Tunisie	BIRUNI	BIRUNI	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://www.biruni.tn/">http://www.biruni.tn/</a>
120	Liban	Université américaine du Liban (Dspace)	LAU_D	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://laur.lau.edu.lb:8443/xmlui/">https://laur.lau.edu.lb:8443/xmlui/</a>
121	Liban	Institut français du Proche-Orient	IFPO	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://mediatheque.ifporient.org/cgi-bin/koha/opac-search.pl">https://mediatheque.ifporient.org/cgi-bin/koha/opac-search.pl</a>
122	Luxembourg	Université du Luxembourg	UNI.LU	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://orbilu.uni.lu/">https://orbilu.uni.lu/</a>
123	Belgique	Université de Leuven	Leuven	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://limo.libis.be/primo-explore/fulldisplay">https://limo.libis.be/primo-explore/fulldisplay</a>
124	Belgique	Université d'Anvers	Anvers	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://anet.be/desktop/uantwerpen">https://anet.be/desktop/uantwerpen</a>

Lot n°3 (suite)

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
125	Belgique	Université de Ghent	Ghent	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://biblio.ugent.be/publication">https://biblio.ugent.be/publication</a>
126	Belgique	Université de Hasselt	UHasselt	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://documentserver.uhasselt.be">https://documentserver.uhasselt.be</a>
127	Belgique	Evangelische Theologische Faculteit	ETF	Plate-forme	En ligne	<a href="https://www.etf.edu/en/research/phd-dissertations/">https://www.etf.edu/en/research/phd-dissertations/</a>
128	Belgique	Université Saint-Louis	USL	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://dial.uclouvain.be">https://dial.uclouvain.be</a>
129	Belgique	Vrije Universiteit Brussel	VUB	Plate-forme	Troncatures	<a href="https://biblio.vub.ac.be/iguana">https://biblio.vub.ac.be/iguana</a>

Lot n°4

	Pays	Institution/Organisation	Abréviation	Format	Stratégie	Lien générique
130	France	theses.fr	Theses.fr	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://www.theses.fr">www.theses.fr</a>
131	France	SUDOC	SUDOC	Plate-forme	Troncatures	<a href="http://www.sudoc.fr">www.sudoc.fr</a>
132	France	AFD	AFD	Document	Tout	<a href="https://www.afd.fr/fr/ressources/la-recherche-francaise-sur-leducation-dans-les-pays-en-developpement-un-etat-des-lieux">https://www.afd.fr/fr/ressources/la-recherche-francaise-sur-leducation-dans-les-pays-en-developpement-un-etat-des-lieux</a>

## Annexe 7 : Processus de sélection des bases de données

Lot	Pays	Abréviatio n	Etape 1 Sélection des titres		Etape 2 Sélection des résumés		Etape 3 Catégorisation	
			Nombre de référence	Date	Nombre de référence	Date	Nombre de référence	Date
Lot n° 0	Tous les pays	AO	282	19/03/2020	32	09/04/2020	25	27/04/2020
	Tous les pays	MO	266	11/03/2020	10	16/03/2020	10	05/04/2020
	Tunisie	IRSZA	2941	29/03/2020	2	07/04/2020	2	22/04/2020
	Tous les pays	AUF_BSP	0	02/04/2020	0	02/04/2020	0	02/04/2020
	Tous les pays	UNESCO	0	05/04/2020	0	05/04/2020	0	05/04/2020
	Tous les pays	BASE	0	09/04/2020	0	09/04/2020	0	09/04/2020
	Tous les pays	WHO_A	0	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Tous les pays	WHO	815	17/04/2020	26	20/04/2020	19	22/04/2020
	Tous les pays	RM	30	20/04/2020	8	20/04/2020	5	20/04/2020
	Tous les pays	RCI	119	11/05/2020	93	12/05/2020	90	18/05/2020
	Afrique	DICAMS	294	11/03/2020	4	16/03/2020	4	14/04/2020
	Sénégal	UCAD	278	11/03/2020	85	16/03/2020	80	14/04/2020
	Afrique	CODERSIA	64	19/03/2020	5	07/04/2020	3	27/04/2020
	Burkina-Faso	UNB	153	19/03/2020	3	07/04/2020	4	27/04/2020
	Côte d'Ivoire	UCVI	2664	18/03/2020	366	07/04/2020	323	14/04/2020

<b>Lot n° 1</b>	Afrique	CAMES	8	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
	Bénin	UAC	1020	20/03/2020	19	07/04/2020	6	27/04/2020
	Burkina-Faso	BF-BUC	335	29/04/2020	16	10/04/2020	8	27/04/2020
	Burkina-Faso	BF-GEO	0	20/03/2020	0	20/03/2020	0	20/03/2020
	Sénégal	UGBSL_IR D	0	20/03/2020	0	20/03/2020	0	20/03/2020
	Sénégal	INSEPS	0	20/03/2020	0	20/03/2020	0	20/03/2020
	Côte d'Ivoire	UFHBA	210	29/03/2020	13	10/04/2020	12	27/04/2020
	Sénégal	Thies	0	21/03/2020	0	21/03/2020	0	21/03/2020
	Guinée	UKAG	37	29/03/2020	3	10/04/2020	1	27/04/2020
	Rwanda	UR	560	29/03/2020	1	10/04/2020	1	27/04/2020
	Burundi	UB	0	21/03/2020	0	21/03/2020	0	21/03/2020
	Cameroun	FSEGA	64	29/03/2020	2	10/04/2020	1	27/04/2020
	Congo	UNIKIN_M	96	29/03/2020	2	10/04/2020	1	27/04/2020
	RDC	UOB	9	29/03/2020	0	29/03/2020	1	27/04/2020
	Niger	RNB	1573	29/03/2020	69	10/04/2020	42	22/04/2020
	Sénégal	CESAG	28	29/03/2020	0	10/04/2020	10	10/04/2020
	Sénégal	ESP	12	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
	Sénégal	TMISRA	2	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
Rwanda	KPL	0	22/03/2020	0	22/03/2020	0	22/03/2020	

Côte d'Ivoire	BNC	122	29/03/2020	5	10/04/2020	3	27/04/2020
Sénégal	UGBSL	338	29/03/2020	18	10/04/2020	13	27/04/2020
Mali	BS	1548	29/03/2020	146	10/04/2020	67	22/04/2020
Mali	FMPOS	1079	29/03/2020	170	10/04/2020	132	22/04/2020
Maurice	UOM	0	24/03/2020	0	10/04/2020	0	24/03/2020
Madagascar	UCM_Koha	319	29/03/2020	27	10/04/2020	17	27/04/2020
Madagascar	UCM	1	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
Burundi	BCUB	161	29/03/2020	23	10/04/2020	17	27/04/2020
RDC	Lubumbashi	9	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
Sénégal	IDEP	86	25/03/2020	0	25/03/2020	0	25/03/2020
Cameroun	Dschang	16	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
Gabon	CESBC_G	2	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
Tunisie	CEC	1	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
Congo	CESBC_C	50	29/03/2020	1	10/04/2020	0	27/04/2020
Cameroun	UCAC	10	29/03/2020	1	10/04/2020	0	27/04/2020
Burkina-Faso	BUC	961	29/03/2020	47	10/04/2020	19	27/04/2020
Togo	UL	0	02/04/2020	0	02/04/2020	0	02/04/2020
Bénin	AMMA	68	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
Côte d'Ivoire	ENSEA	1	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
Côte d'Ivoire	CEDOC	2	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020

Sénégal	UADB	0	04/04/2020	0	04/04/2020	0	04/04/2020
Sénégal	INJS	3	17/04/2020	2	20/04/2020	1	27/04/2020
Burkina-Faso	OOAS	2	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
Cameroun	FMSB	564	17/04/2020	31	20/04/2020	22	27/04/2020
Afrique	ROCARE	34	17/04/2020	18	20/04/2020	3	27/04/2020
Sénégal	UGBSL_D	365	17/04/2020	18	20/04/2020	13	27/04/2020
Bénin	INFRE	0	06/04/2020	0	06/04/2020	0	06/04/2020
Sénégal	NELGA	19	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
Gabon	IFG	0	06/04/2020	0	06/04/2020	0	06/04/2020
Rwanda	AAU_UR	1	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
Rwanda	AAU_MKU	0	07/04/2020	0	07/04/2020	0	07/04/2020
Afrique	AfricArXiv	0	06/04/2020	0	06/04/2020	0	06/04/2020
Afrique	ESSA	0	06/04/2020	0	06/04/2020	0	06/04/2020
Madagascar	AA	0	06/04/2020	0	06/04/2020	0	06/04/2020
Cameroun	CamPuce	0	20/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
RDC	UNIKIN	37	17/04/2020	4	20/04/2020	0	27/04/2020
Tous les pays	BASE	0	09/04/2020	0	09/04/2020	0	09/04/2020
Bénin	IMSP	73	17/04/2020	5	20/04/2020	5	27/04/2020
Bénin	PNE	6	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
Cameroun	SIL	0	11/04/2020	0	11/04/2020	0	11/04/2020

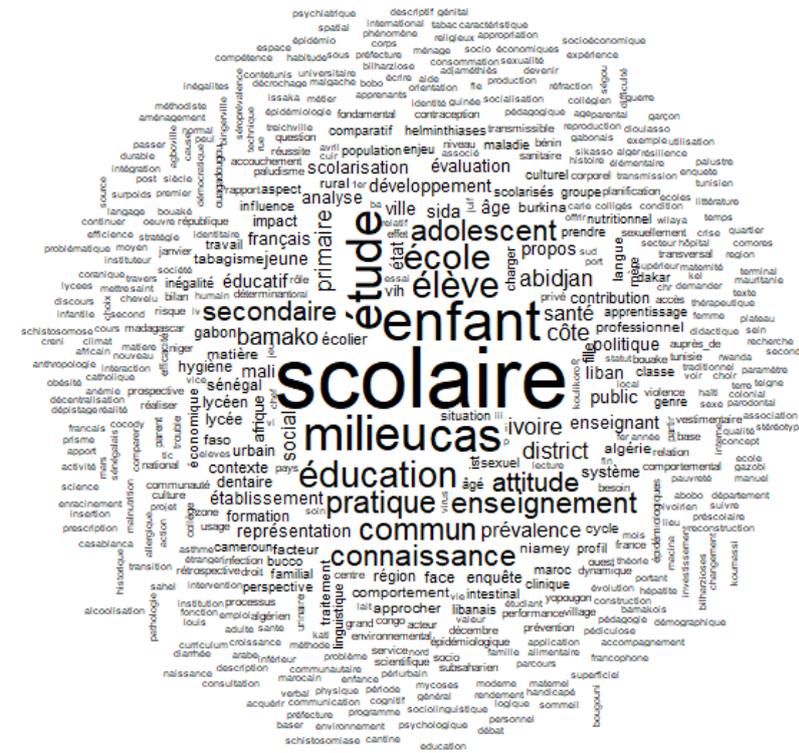
	Burkina Faso	ISSP	7	17/04/2020	2	20/04/2020	0	22/04/2020
	Côte d'Ivoire	ITCJ	3	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Côte d'Ivoire	CEA	0	11/04/2020	0	11/04/2020	0	11/04/2020
	Côte d'Ivoire	BNCI	0	11/04/2020	0	11/04/2020	0	11/04/2020
	Maurice	IFM	0	11/04/2020	0	11/04/2020	0	11/04/2020
	Madagascar	ISPM	0	20/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Madagascar	IFM	0	12/04/2020	0	12/04/2020	0	12/04/2020
	Sénégal	UT	0	12/04/2020	0	12/04/2020	0	12/04/2020
	Sénégal	EISMV	0	20/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Tous les pays	WHO_A	0	20/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Rwanda	UNILAK	0	12/04/2020	0	12/04/2020	0	12/04/2020
	Cameroun	Ngaoundere	0	20/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Madagascar	Yumpu	6	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Cameroun	UY1	749	17/04/2020	12	20/04/2020	6	27/04/2020
	Sénégal	ISRA	16	17/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Mauritanie	UNR	2	20/04/2020	0	24/04/2020	0	24/04/2020
	Burkina Faso	2iE	844	20/04/2020	2	24/04/2020	0	24/04/2020
<b>Lot n° 2</b>	Canada	Erudit	15136	07/03/2020	2560	06/04/2020	51	20/04/2020
	Haïti	UNIQ	10	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
	Belgique	ULG	470	01/03/2020	19	09/03/2020	1	24/04/2020

<b>Lot n° 3</b>	Belgique	ULB	1030	01/03/2020	130	09/03/2020	15	24/04/2020
	Belgique	UCL	1780	01/03/2020	85	09/03/2020	17	24/04/2020
	Belgique	Mons	54	01/03/2020	19	09/03/2020	7	24/04/2020
	Belgique	Namur	432	01/03/2020	7	09/03/2020	0	24/04/2020
	Luxembourg	A-Z	1175	01/03/2020	193	09/03/2020	0	17/04/2020
	Suisse	Helveticat	5205	07/03/2020	243	20/03/2020	13	24/04/2020
	Algérie	PNST	6168	05/04/2020	1346	14/04/2020	368	22/04/2020
	Maroc	Toukbal	874	06/03/2020	87	12/03/2020	71	23/03/2020
	Tunisie	Theses.tn	135	19/03/2020	4	07/04/2020	4	27/04/2020
	Tunisie	UA	122	29/03/2020	15	10/04/2020	7	27/04/2020
	Tunisie	INSTM	89	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
	Maroc	FSTT	161	29/03/2020	2	10/04/2020	1	27/04/2020
	Liban	USJ	1120	29/03/2020	157	10/04/2020	26	22/04/2020
	Liban	BAU	11	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
	Liban	UMO	0	26/03/2020	0	26/03/2020	0	26/03/2020
	Liban	IUL	1	29/03/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
	Liban	AUB	0	26/03/2020	0	26/03/2020	0	26/03/2020
	Liban	LU	71	29/03/2020	8	10/04/2020	2	22/04/2020
	Liban	USEK	55	29/03/2020	3	10/04/2020	2	22/04/2020
	Liban	UOB	105	29/03/2020	57	10/04/2020	1	22/04/2020

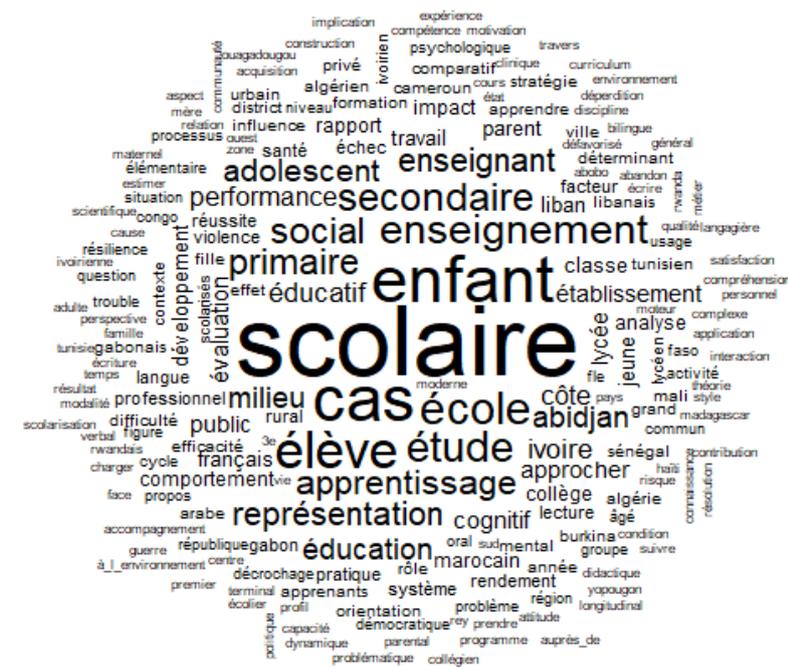
	Liban	LAU	0	10/04/2020	0	10/04/2020	0	10/04/2020
	Liban	UH	0	27/03/2020	0	27/03/2020	0	27/03/2020
	Liban	IUL_R	58	17/04/2020	5	20/04/2020	2	27/04/2020
	Algérie	CAT_FNT	404	05/04/2020	39	14/04/2020	1	22/04/2020
	Tunisie	BIRUNI	1957	05/04/2020	252	10/04/2020	37	27/04/2020
	Liban	LAU_D	0	13/04/2020	0	13/04/2020	0	13/04/2020
	Liban	IFPO	6	17/04/2020	1	20/04/2020	1	27/04/2020
	Luxembourg	UNI.LU	73	17/04/2020	4	20/04/2020	0	27/04/2020
	Belgique	Leuven	383	18/04/2020	79	20/04/2020	0	23/04/2020
	Belgique	Anvers	0	18/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Belgique	Ghent	19	18/04/2020	1	20/04/2020	1	27/04/2020
	Belgique	UHasselt	0	17/04/2020	0	17/04/2020	0	17/04/2020
	Belgique	ETF	1	18/04/2020	0	20/04/2020	0	20/04/2020
	Belgique	USL	31	18/04/2020	1	20/04/2020	0	27/04/2020
	Belgique	VUB	65	18/04/2020	27	20/04/2020	0	27/04/2020
<b>Lot n° 4</b>	France	Theses.fr	68529	17/12/2019	2787	19/02/2020	599	23/03/2020
	France	SUDOC	24194	03/02/2020	953	09/03/2020	83	27/04/2020
	France	AFD	266	11/05/2020	163	12/05/2020	150	18/05/2020



Champ descriptif 3 : Sociologie de l'éducation ; démographie, anthropologie, approches sociétales et professionnelles liées à l'éducation [880 thèses]



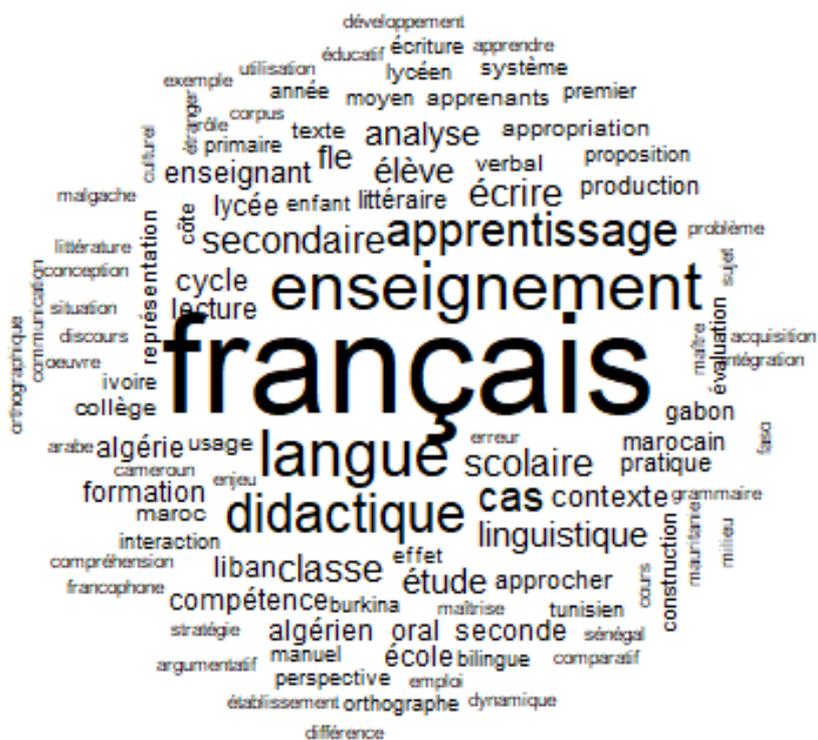
Champ descriptif 4 : Psychologie : sociale, cognitive, du développement, neuro sciences, approche clinique, ... liées à l'éducation ou à l'apprentissage [234 thèses]



Champ descriptif 5 : Pédagogie générale, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire [344 thèses]



Champ descriptif 6 : Enseignement/apprentissage du et en français (FLE, linguistique, sciences du langage, littérature, didactique...) [145 thèses]



Champ descriptif 7 : Enseignement/apprentissage des langues nationales [97 thèses]



Champ descriptif 8 : Enseignement/apprentissage des langues étrangères (dont didactique) [68 thèses]





Champ descriptif 11 : Disciplines scolaires liées aux sciences humaines et sociales : histoire, géographie, éducation civique ... (dont didactiques) [27 thèses]



Champ descriptif 12 : Activités physiques et sportives [48 thèses]







